

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
16 juillet 2004
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 16 juillet 2004, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Secrétaire général**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un rapport de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo sur les événements intervenus en Ituri, dans le nord-est du pays, entre janvier 2002 et décembre 2003.

Je saisis cette occasion d'exprimer à nouveau ma grave préoccupation face à la persistance des violations des droits de l'homme en République démocratique du Congo et, en particulier, à l'impunité dont jouissent les auteurs des crimes commis contre les citoyens de ce pays. Comme l'a affirmé le Conseil de sécurité dans plusieurs résolutions et déclarations de son président sur la République démocratique du Congo, il faut absolument que cesse l'impunité et que les auteurs de crimes tels que ceux qui sont décrits dans le rapport ci-joint aient à répondre de leurs actes devant la justice.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer aux membres du Conseil de sécurité le texte de la présente lettre et du rapport qui lui est joint.

(Signé) Kofi A. Annan

Rapport spécial sur les événements d'Ituri (Janvier 2002-décembre 2003)

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Acronymes	3
I. Résumé.	1–11	5
II. Introduction : le district de l'Ituri.	12–16	8
III. Origines du conflit.	17–31	10
IV. Méthodologie de l'enquête	32–34	16
V. Violations les plus graves des droits de l'homme commises dans le district de l'Ituri de janvier 2002 au 31 décembre 2003	35–158	17
A. Attaques dirigées contre des groupes ethniques particuliers	41–94	19
B. Autres massacres.	95–117	33
C. Assassinats politiques, enlèvements et déplacements forcés d'adversaires présumés	118–137	38
1. Assassinats politiques, disparitions forcées, arrestations illégales et déplacements forcés de diverses personnes par l'UPC	119–132	38
2. Assassinats politiques, arrestations illégales et déplacements forcés de certaines personnes par les FAPC.	133–137	42
D. Enfants associés à des groupes armés	138–158	43
1. Profil des enfants associés aux groupes armés – la lutte pour la survie	141–146	44
2. Formation des enfants	147–148	46
3. Utilisation des enfants dans les combats.	149–150	47
4. Présence et utilisation des filles dans les groupes armés.	151–154	48
5. Utilisation des enfants par les groupes armés pour l'exploitation des ressources naturelles : un cercle vicieux	155	49
6. Perspectives de retrait des enfants des groupes armés.	156–158	49
VI. Conclusion et recommandations.	159–161	50
Annexes		
I. Groupes armés et groupes politiques impliqués dans le conflit en Ituri		52
II. Chronologie des principaux événements politiques et des principaux incidents comportant des violations graves des droits de l'homme en Ituri entre 1998 et 2004.		56
Cartes		
District de l'Ituri		68
Collectivités de l'Ituri – Territoires de Djugu et d'Irumu		69
Principaux camps militaires où des enfants se trouvent ou suivent une instruction militaire – District de l'Ituri.		70

Acronymes

AFDL	Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo
ALC	Armée de libération du Congo
ANC	Armée nationale du Congo
ANR	Agence nationale de renseignement
APC	Armée populaire congolaise
ASADHO	Association africaine de défense des droits de l'homme
CME	Centre médical évangélique
DGM	Direction générale des migrations
FAC	Forces armées congolaises
FAPC	Forces armées du peuple congolais
FAR	Forces armées rwandaises
FDD	Forces pour la défense de la démocratie
FDLR	Forces de libération du Rwanda
FIPI	Front pour l'intégration et la paix en Ituri
FLC	Front de libération du Congo
FNI	Front des nationalistes intégrationnistes
FNL	Front national pour la libération
FPDC	Forces populaires pour la démocratie au Congo
FRPI	Front de résistance patriotique de l'Ituri
HCDH	Haut Commissariat aux droits de l'homme
IRIN	Réseaux intégrés d'information régionale (Integrated Regional Information Networks)
LRA	Lord's Resistance Army (Armée de résistance du Seigneur)
MLC	Mouvement pour la libération du Congo
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
MPC	Mouvement patriotique congolais
PPRD	Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie
PRA	People's Redemption Army (Armée de rédemption du peuple)
PUSIC	Parti pour l'unité et la sauvegarde de l'intégrité du Congo

RCD(K/ML/G/N)	Rassemblement congolais pour la démocratie (Kisangani/Mouvement de libération/Goma/National)
UDPS	Union pour la démocratie et le progrès social
UPC	Union des patriotes congolais
UPDF	Uganda People's Defence Forces (Forces de défense du peuple ougandais, appellation de l'armée ougandaise)

I. Résumé

1. La situation des droits de l'homme dans le district de l'Ituri, situé dans la province orientale de la République démocratique du Congo, est aujourd'hui l'une des plus désastreuses du monde après avoir été longtemps l'une des plus méconnues. D'après les enquêtes menées par la MONUC et diverses associations de défense des droits de l'homme entre janvier 2002 et décembre 2003, quelque 8 000 civils – probablement plus, en fait – ont été victimes de meurtre délibéré ou de l'emploi aveugle de la force. Il est impossible pour le moment de fournir une estimation du nombre de femmes qui ont été violées ou mises en esclavage sexuel. D'innombrables femmes ont été enlevées, les unes pour être gardées comme « épouses de guerre » et les autres pour être violées ou soumises à des sévices sexuels avant d'être relâchées. Plus de 600 000 civils ont été forcés de fuir de chez eux. Des milliers d'enfants âgés de 7 à 17 ans ont été enrôlés de force ou volontairement par des groupes armés, ce qui a mis leur vie en danger et les a privés d'enfance. Des villages entiers représentant tous les groupes ethniques ont été détruits de fond en comble : maisons, installations médicales, écoles et autres équipements publics.

2. Ces violences ont été commises en toute impunité par tous les groupes armés de l'Ituri ainsi que par plusieurs mouvements extérieurs (MLC, RDC, RCD-ML et RCD-N). Le Gouvernement congolais d'avant la transition et les Gouvernements rwandais et ougandais ont, quant à eux, concouru à cette violence généralisée en fournissant aux groupes armés locaux, à un moment ou à un autre, des armes, un entraînement militaire et des conseils.

3. La Force multinationale intérimaire d'urgence (opération Artémis) déployée par l'Union européenne, puis la brigade de l'Ituri de la MONUC que le Conseil de sécurité a investie d'un mandat relevant du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies (c'est-à-dire autorisant l'emploi de la force dans certaines situations) ont certes contribué à réduire à la fois l'intensité du conflit et la capacité d'agir des groupes armés locaux. Il reste cependant d'importants obstacles à surmonter si l'on veut faire cesser la violence et les exactions, rétablir entre les communautés les liens nécessaires à l'instauration d'une paix durable et mettre en place les institutions qui permettront de mieux protéger les droits de l'homme et de mettre fin à l'impunité complète dont jouissent les auteurs de ces actes; pour surmonter ces obstacles, le Gouvernement de la République démocratique du Congo doit pouvoir compter sur l'aide de la Communauté internationale. Il y a eu, certes, quelques timides tentatives de rétablissement d'une certaine présence de l'État dans l'Ituri, où un petit groupe de magistrats et de policiers a été récemment déployé, mais ni ces magistrats ni ces policiers n'ont les moyens, pour le moment, de faire régner l'ordre dans le district. Il importe donc au plus haut point, que le mandat de la MONUC continue de s'inscrire dans le cadre du Chapitre VII afin qu'elle puisse contribuer au rétablissement de la sécurité.

4. Il existe depuis longtemps, entre les communautés hema et lendu du district de l'Ituri, des tensions et des conflits exacerbés par la mauvaise gouvernance. Le plus récent de ces conflits, qui s'est accompagné d'innombrables actes de violence, a son origine dans un litige foncier survenu en 1998, lorsque certains concessionnaires¹

¹ On appelle « concessionnaire » la personne qui prend à bail une « concession » de l'État. La « concession » est un contrat par lequel l'État reconnaît à une personne physique ou morale le

hema ont profité de l'affaiblissement de l'appareil d'État pour agrandir leurs concessions au détriment des agriculteurs – principalement lendu² – installés au voisinage de ces concessions. Lorsque les agents de la force publique sont venus les expulser de leurs terres, ces agriculteurs se sont révoltés et ont commencé à ravager les concessions des concessionnaires hema. Parties du nord de Bunia, les violences se sont progressivement étendues à l'ensemble du district de l'Ituri. De surcroît, au fur et à mesure de sa progression sur le terrain, le conflit s'est transformé en affrontement entre deux communautés, les Hema et les Lendu. Il n'aurait cependant pas atteint un tel degré de férocité si des acteurs de la scène nationale congolaise et certains gouvernements étrangers n'y avaient pas mis la main. L'armée ougandaise (UPDF), déployée dans l'Ituri depuis la fin de 1998, a attisé le conflit en apportant son appui, au moins au début, à certains notables hema et, selon certains rapports, en bombardant plusieurs centaines de villages lendu. Certaines chefferies coutumières lendu ont alors organisé des milices d'autodéfense. Convaincus de l'existence d'un complot hema contre eux, les Lendu ont lancé ces milices à l'assaut de villages hema au seul motif qu'ils étaient peuplés de Hema. Les Lendu ont également reçu des appuis extérieurs pour s'organiser, tant de la part de parties congolaises (Gouvernement d'avant la transition, mouvements rebelles, etc.) que de certains officiers ougandais.

5. Le conflit a connu une escalade de la violence à la fin de 2001, avec une multiplication des attaques à caractère ethnique contre des villages et leur cortège de meurtres, tortures, viols, pillage des propriétés privées et destruction de l'équipement social. Lorsqu'une milice hema, l'Union des Patriotes Congolais (UPC), a pris le contrôle de Bunia, d'abord en août 2002 puis en mai 2003, elle a mis en œuvre une politique de nettoyage ethnique visant à « nettoyer » la ville de ses habitants lendu et bira et de sa communauté nande « non originaire », cette dernière communauté se trouvant en situation de rivalité commerciale avec les hommes d'affaires hema. Plusieurs centaines de villages lendu ont été attaqués et complètement détruits par des hélicoptères de l'armée ougandaise agissant de liaison avec des milices hema au sol.

6. Un certain nombre des chefs de faction rebelles se disputent le pouvoir politique en Ituri se sont fait du capital politique en exploitant le ressentiment ethnique provoqué par le litige foncier original. De 1999 à la mi-2003, les scissions successives des mouvements rebelles ont fait de Bunia – chef-lieu de l'Ituri – le théâtre d'affrontements et de luttes acharnées pour le pouvoir. À chaque étape de cette fragmentation des groupes rebelles, le commandant ou le chef de l'une ou l'autre des factions concernées s'empressait de recruter de nouveaux miliciens sur la loyauté desquels il puisse compter. Les enfants représentaient souvent la moitié de l'effectif de ces milices, dont le rôle ne se limitait pas à se faire la guerre entre elles, mais consistait aussi à aggraver l'insécurité dans les campagnes, à s'emparer de localités stratégiques et à mettre la main sur les ressources économiques. Au lieu d'essayer de rétablir le calme, les officiers de l'armée ougandaise, qui était déjà déployée dans l'Ituri, cherchaient à tirer un profit maximum de la situation en

droit d'exploiter, dans les conditions déterminées par la loi, des terres ou des immeubles appartenant à l'État. En République démocratique du Congo, toutes les terres appartiennent à l'État.

² Le premier affrontement est survenu dans la collectivité des Walendu Pitsi, dans le territoire de Djugu.

prêtant alternativement leur concours à une faction ou à une autre³ en fonction de leurs propres intérêts politiques et financiers.

7. Les chefs des groupes armés ont concentré entre leurs mains les fonctions normalement exercées par les administrateurs, les chefs d'entreprise, les chefs coutumiers et les agents de la force publique. Ils ont nommé des « fonctionnaires », perçu des taxes locales, vendu les richesses naturelles des territoires sous leur contrôle et fait arrêter, juger et, dans certains cas, exécuter des civils. La lutte des groupes armés pour le contrôle des richesses naturelles, exacerbée par un vide politique presque constant en Ituri, a été un facteur important de prolongation de la crise. Il convient d'ajouter que ces richesses suscitaient depuis longtemps déjà la convoitise de certains intérêts étrangers actifs dans la région. La vente de concessions à ces intérêts étrangers à d'ailleurs constitué, pour les groupes rebelles, un moyen de se procurer des revenus.

8. À la fin du mois de mars 2004, date de conclusion du présent rapport, la MONUC avait réussi à atténuer le conflit ethnique dans l'Ituri grâce aux efforts qu'elle déploie pour imposer la paix et rétablir l'état de droit. Depuis qu'elle a pris la succession de l'opération Artémis le 1^{er} septembre 2003, la brigade de l'Ituri, dont le mandat relève du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, a consolidé ses positions à Bunia, mené des campagnes de ramassage d'armes qui ont permis de déclarer Bunia « zone exempte d'armes », et mis en place sept postes avancés au nord, au nord-est, au sud et au sud-est de Bunia (Iga-Barrière, Bogoro, Mongbwalu, Marabo, Tchomia, Mahagi et Kpandroma). La MONUC poursuit aujourd'hui son travail de sécurisation en effectuant des patrouilles et en menant diverses autres activités militaires dans différents secteurs de l'Ituri.

9. Pour conforter l'état de droit et rétablir l'ordre public, la MONUC a placé en détention un certain nombre de suspects, dont le chef d'état-major du FNI, Mathieu Ngudjolo, et plusieurs officiers supérieurs de l'UPC, notamment Aimable Saba Rafiki et Étienne Nembe. Elle a dû procéder elle-même à ces détentions parce qu'il n'y avait sur place ni appareil judiciaire ni force de police, et notamment pas de tribunal en état de fonctionner ni de maison d'arrêt. Le 14 janvier 2004, la MONUC a transporté à Bunia 12 magistrats sur les 20 qui avaient été nommés par le Gouvernement de transition. Ces magistrats ont prêté serment le 28 janvier 2004, ce qui leur donne compétence pour exercer à Bunia. Un appareil judiciaire minimum a ainsi été rétabli dans le chef-lieu de l'Ituri.

10. Cependant, depuis la mi-janvier 2004, le FNI, l'UPC et la FAPC – qui est une milice installée à Aru, près de la frontière avec l'Ouganda – ont multiplié les attaques contre la MONUC et la population civile. À la mi-janvier, un massacre de civils a fait jusqu'à 200 victimes à Gobu, près du lac Albert. À fin mars 2004, la MONUC poursuivait son enquête sur ce massacre pour établir avec certitude l'identité de leurs auteurs ainsi que leur appartenance politique. Il s'agissait du massacre le plus meurtrier depuis celui de Kachele en octobre 2003. Après le massacre de Gobu, les milices ont lancé plusieurs attaques contre des aéronefs et des patrouilles de la MONUC, l'incident le plus sérieux ayant été le meurtre d'un observateur militaire de la MONUC lors d'une embuscade montée le 12 février 2004 par des éléments d'une milice non identifiée contre un convoi de véhicules qui

³ Les autorités ougandaises ont alternativement soutenu et armé le RCD-ML, le MLC, le RCD-N, l'UPC, le PUSIC, le FNI et les FAPC.

revenaient d'une enquête pluridisciplinaire menée à 20 kilomètres au nord-est de Bunia.

11. Le présent rapport a été rédigé par les sections des droits de l'homme et de la protection de l'enfance de la MONUC. On y trouvera une description détaillée du contexte du conflit ainsi que des informations sur de nombreux massacres et actes de violence, dont beaucoup ont été commis dans le cadre d'attaques contre des villages. On y trouvera aussi des informations sur les assassinats politiques, le harcèlement des opposants politiques et le recrutement et le déploiement d'enfants par les groupes armés entre janvier 2002 et décembre 2003. Le présent rapport met également en évidence l'impunité complète avec laquelle les groupes armés ont pu commettre leurs atrocités. Il ne constitue cependant pas une analyse politique de la situation, et encore moins un catalogue complet des violations des droits de l'homme commises en Ituri, étant donné à la fois l'ampleur de ces violations et la difficulté – notamment en raison de l'insécurité qu'il y a à enquêter sur elles.

II. Introduction : le district de l'Ituri

12. L'Ituri est un district de la province orientale qui jouxte l'Ouganda et compte entre 3,5 et 5,5 millions d'habitants (le recensement le plus récent remonte à plusieurs années). Sa population est répartie entre 18 groupes ethniques, dont les Lendu et leur sous-groupe des Ngiti ou Lendu du Sud, les Hema et leur sous-groupe des Hema du Nord ou Gegere; les Bira, les Alur, les Ndo Okebo, les Lugbara, les Mambissa et les Nyali. L'effectif de chacun de ces groupes varie considérablement selon les estimations, mais les Alur considèrent que leur groupe est le plus nombreux et pourrait représenter jusqu'à 25 % de la population de l'Ituri, les Lendu venant en deuxième position. On ne dispose actuellement d'aucune donnée démographique fiable sur la répartition de la population entre les différents groupes ethniques. La ville de Bunia, qui comptait environ 100 000 habitants avant le conflit⁴, en compterait maintenant le double en raison de l'afflux de personnes déplacées fuyant les hostilités.

13. Le district de l'Ituri a pour chef-lieu Bunia et comprend cinq territoires : Aru, Mahagi, Mambasa, Djugu et Irumu. Chaque territoire est divisé en plusieurs collectivités⁵, les Lendu étant essentiellement établis sur le territoire de Djugu, tandis que les Hema et les Ngiti se trouvent surtout sur le territoire d'Irumu. Le territoire de Djugu, d'où le conflit est parti, compte 10 collectivités⁶ – trois collectivités lendu, trois hema et quatre d'autres groupes ethniques – auxquelles s'ajoute la ville de Mongbwalu, qui est dotée d'un statut administratif particulier. Avec ses quelque 700 000 habitants, le territoire de Djugu est le plus riche et le plus densément peuplé. Celui d'Irumu, auquel le conflit s'est étendu dès la fin de 2001, compte 12 collectivités – une collectivité ngiti (celle des Walendu-Bindi), quatre

⁴ Chiffres communiqués par M. Gilbert Sugabo Ngulabo, maire de Bunia jusqu'en mai 2003.

⁵ Les « collectivités » sont des unités administratives dont la population est soumise à l'autorité d'un chef coutumier en fonction de son appartenance tribale ou ethnique. Les chefferies sont héréditaires chez les Hema, les Bira et les Alur, et électives chez les Lendu et les Ndo Okebo. Les collectivités sont divisées en groupements et les groupements en localités.

⁶ Ce sont les collectivités des Walendu-Pitsi, des Walendu-Djatsi, des Banyari-Kilo, des Mambissa, des Mabendi, des Ndo Okebo, des Bahema-Banywagi, des Bahema-Nord et des Bahema-Badjere.

collectivités hema (celles des Bahema-Sud, des Bahema-Boga, des Bahema-Mitego et des Bahema d'Irumu) et sept collectivités peuplées d'autres groupes ethniques⁷. Chaque territoire est administré par un administrateur qui est nommé par le Gouvernement mais travaille en étroite collaboration avec les chefs coutumiers des différentes collectivités. L'Administrateur rend compte au Gouverneur de la province, qui réside à Kisangani et est seul habilité à destituer un chef de collectivité.

14. Composée en majorité d'agriculteurs, la population de l'Ituri compte cependant une minorité importante d'éleveurs, de pêcheurs et de commerçants. D'une façon générale, les Hema sont réputés pratiquer l'élevage et les Lendu l'agriculture. Ceci dit, la population de la collectivité des Bahema-Boga, dans le territoire d'Irumu, qui est d'ethnie hema, pratique l'agriculture. Sous le régime colonial belge, les Hema ont bénéficié d'un favoritisme qui leur a notamment ouvert les portes des séminaires et de l'école publique et qui leur a facilité l'accès à des postes de cadre, tandis que les Lendu étaient systématiquement traités comme des travailleurs manuels. Par ce « favoritisme ethnique » qu'il pratiquait dans quasiment tous les domaines, y compris dans les rangs de l'administration et au sein du clergé catholique, la puissance coloniale a creusé les inégalités sociales entre les divers groupes ethniques de la région. Et lorsqu'elle s'est retirée du Congo, elle a laissé derrière elle en Ituri une élite hema.

15. Ces luttes pour le pouvoir et ces préjugés ethniques sont venus se greffer sur la question foncière. Dans le territoire de Djugu, la plus grande partie des terres des collectivités lendu des Walendu-Pitsi et des Walendu-Djatsi, sont divisées en concessions appartenant à quelques membres privilégiés de la communauté hema qui emploient des ouvriers lendu. Dans les zones plus pauvres et dans les zones rurales, les communautés hema et lendu vivaient généralement en bonne intelligence et les mariages interethniques étaient fréquents⁸. Les concessions qui appartenaient à des étrangers (les colons) et se trouvaient dans des collectivités lendu, principalement dans le territoire de Djugu⁹, étaient exploitées dans le cadre d'un accord entre le colon et la collectivité aux termes duquel le concessionnaire était autorisé à exploiter la terre moyennant paiement d'une redevance spéciale au chef coutumier de la collectivité¹⁰. Lorsqu'ils ont été forcés de partir dans le cadre de la « zaïrianisation » en 1973, les concessionnaires étrangers ont chargé des gérants hema de gérer leurs concessions, avec l'espoir de revenir sur place une fois que la zaïrianisation serait passée¹¹. Au bout d'un certain temps, comme les concessionnaires étrangers n'étaient toujours pas autorisés à revenir au Zaïre, les gérants ont fait mettre les concessions à leur propre nom. Ce phénomène s'est accéléré avec la nomination par le Président Mobutu, en 1969, d'un Ministre de

⁷ Ces collectivités sont celles des Andisoma (population d'ethnie bira), des Baboa-Bokoe, des Babelbe, des Banyari-Tchabi, des Basili, des Mobala et des Walese-Vonkutu.

⁸ Une dépêche d'IRIN (Réseaux intégrés d'information régionale) rapporte ce commentaire d'une Hema citée par Jacques Depelchin, représentant rebelle qui participait à une campagne de réconciliation en 1999 : « ce n'est pas entre les Hema et les Lendu qu'il y a la guerre, mais entre les riches Hema et le reste d'entre nous ».

⁹ Djugu est de loin la région agricole la plus riche de l'Ituri.

¹⁰ Le concessionnaire s'obligeait également à acquitter des taxes spéciales aux autorités locales, à rémunérer la main-d'œuvre locale et à entretenir les équipements sociaux.

¹¹ La zaïrianisation était une politique de nationalisation de tous les biens appartenant à des étrangers qui devaient être confiés à des citoyens congolais chargés de les administrer au nom de l'État.

l'agriculture hema, Zbo Kalugi, qui a joué un rôle considérable dans l'attribution de concessions aux Hema de l'Ituri. Tout cela a créé chez les Lendu l'impression que les Hema constituaient une classe riche et instruite qui, non contente d'avoir accumulé de façon inique terres et commerces, avait mis la main sur l'administration et s'ouvrait ainsi un accès toujours plus large à l'argent, à l'éducation et au pouvoir politique.

16. Les convoitises dont les richesses naturelles de l'Ituri sont l'objet ont alimenté le conflit. Outre ses forêts, son agriculture – notamment ses plantations de café – et un commerce frontalier actif, l'Ituri possède le gisement aurifère de Kilo Moto, qui est l'un des plus grands du monde. Et des gisements de pétrole qui pourraient se révéler importants ont été découverts récemment dans le bassin du lac Albert. Tout cela explique que la lutte pour le contrôle de villes richement dotées en ressources naturelles comme Mongbwalu, Gety et Mabanga (or) et Haru, Mahagi, Tchomia et Kasenyi (bois, pêche, droits de douane), à laquelle se livrent les groupes armés et leurs alliés respectifs – l'Ouganda, le Rwanda et le Gouvernement de Kinshasa – ait été un facteur déterminant de perpétuation de la crise, car ces ressources naturelles procurent des profits considérables à ceux qui en contrôlent la production et l'exportation.

III. Origines du conflit

17. Durant l'année 1997, plusieurs concessionnaires hema/gegere ont étendu les limites de leur territoire soudoyant les autorités foncières pour obtenir des certificats d'enregistrement de propriétés foncières sans avoir obtenu préalablement les attestations de vacance délivrées à la suite d'une enquête sur l'occupation des terres effectuée par les autorités locales conformément à la loi. Ils ont donné un permis juridique à leurs actes illégaux en déposant secrètement ces documents auprès d'un tribunal. En 1999, à l'expiration du délai de prescription de deux ans prévu pour les recours, les requérants se sont rendus auprès du Tribunal de grande instance de Bunia qui a ordonné l'expulsion des personnes qui vivaient sur ces territoires acquis illégalement, au besoin par la force militaire. Si ces ordres avaient été exécutés, 200 000 Lendu auraient dû abandonner leurs terres et leurs foyers. Toutefois, les forces de l'ordre ne les ont jamais pleinement exécutés parce que les Lendu se sont révoltés et ont détruit et occupé un grand nombre de propriétés.

18. Ces problèmes locaux n'auraient pas donné lieu à des massacres massifs sans l'intervention d'acteurs nationaux et étrangers. En 1998, le district de l'Ituri a été pris par le mouvement rebelle du RCD, avec l'appui des forces armées ougandaises et rwandaises. Quand le RCD s'est scindé en deux factions – le RCD-Goma, appuyé par le Rwanda, et le RCD-ML, appuyé par l'Ouganda – l'Ituri est tombé aux mains du RCD-ML. Depuis, l'Ituri se trouve à la croisée des chemins de tous les acteurs de l'est, qu'ils soient Congolais ou étrangers : RCD-ML, MLC et RCD-N, agissant pour son compte, et l'armée ougandaise. En 2002, le RCD-Goma a conclu une alliance avec l'UPC, à la suite de contacts entre cette milice et Kigali. Simultanément, le Gouvernement de prétransition a appuyé certaines milices rivales par l'intermédiaire de Beni. En outre, à la fin de 2002, le MCL et le RCD-N ont coordonné une partie de leur offensive contre le RCD-ML avec l'UPC. L'intervention durable d'acteurs nationaux et étrangers a permis aux diverses milices de l'Ituri d'obtenir des approvisionnements et d'accroître le nombre de

combattants. Cette interaction a conduit à une escalade régulière de la violence exercée contre les populations civiles de l'Ituri depuis 1999.

19. En 1999, quand le différend foncier a éclaté, l'Ituri était aux mains des rebelles du RCD-ML et de leurs alliés de l'armée ougandaise. En mai 1999, six différends ont éclaté l'un après l'autre, dans la collectivité des Walendu Pitsi¹². Des témoins interviewés par la MONUC ont déclaré que sous la direction de la famille Savo, les concessionnaires ont commencé à organiser des milices autour de Fataki. Ils ont mis en place un système pour extorquer des fonds aux commerçants hema/gegere. Deux commerçants hema/gegere bien connus qui s'y étaient opposés ont été assassinés. Comme la direction collégiale de cette milice s'attendait à des actes de violence, tous les concessionnaires hema, à la fin de mai 1999, ont engagé des groupes de soldats de l'UPDF pour protéger leurs terres. Le 29 mai 1999, d'importantes familles hema, auraient payé le capitaine Kyakabale, commandant de secteur de l'armée ougandaise¹³, un montant qui se serait élevé à 12 000 dollars pour mener des actions punitives contre les populations qui occupaient leurs concessions et les zones voisines dans la collectivité des Walendu Pitsi, et arrêter l'Administrateur du territoire de Djugu, Christian Dhedonga Ngaga-Lolo, parce qu'il refusait de signer a posteriori¹⁴ l'attestation de vacance des terres. Christian Dhedonga Ngaga-Lolo a été arrêté le même jour par des soldats de l'armée ougandaise, en même temps que Longbe Chabi, chef traditionnel des Walendu Pitsi, le Président du Conseil de collectivité et cinq autres notables locaux, et ils ont tous été détenus dans un conteneur à l'aéroport de Bunia. À part l'Administrateur, qui était accompagné par la police congolaise, toutes ces personnes auraient été torturées parce qu'elles refusaient de signer l'attestation de vacance. Elles ont été relâchées par la suite. Plus tard, le chef lendu du groupement de Pitsi, le chef Djiba, aurait été exécuté sur ordre de l'un des concessionnaires hema. Dans la nuit du 29 au 30 mai 1999, l'armée ougandaise a lancé ses premières attaques contre le village de Loda, situé entre Fataki et Libi, qu'elle a réduit en cendres, brûlant vives plusieurs personnes âgées et des femmes qui s'étaient enfermées dans leurs maisons. Plus tard, les villages de Lubea, Buba, Giba, Linga, Ladejo, Petro et Arr auraient tous été détruits par les forces ougandaises sous le commandement du capitaine Kyakabale, qui aurait été payé par Lobo Tasoro et plusieurs concessionnaires hema. Les soldats ougandais, accompagnés par les milices hema, ont poursuivi leurs actions punitives, incendiant d'abord les villages de la collectivité des Walendu Pitsi, puis ceux des Walendu Djatsi, au cours de la période allant de 1999 à la fin de 2001.

20. Les nouvelles autorités administratives n'ont guère prêté attention à la détérioration de la situation et le Gouverneur de l'époque, Adele Lotsove, un Hema/Gegere installé par le général Kazini de l'armée ougandaise en juin 1999, a

¹² Six différends fonciers : 12 avril 1999, différend entre Kadjo Singa et la population de Gonsenge dans la concession de Leyina; 14 mai, différend dans la concession de Leyina où des témoins interviewés par la MONUC ont déclaré que la famille Singa avait payé des membres de l'armée ougandaise pour qu'ils attaquent les Lendu sur ses terres, à la suite de quoi 20 civils avaient été tués; mai 1999, différend entre le concessionnaire Abisayi (un Hema) et la population de la localité de Londju (des Lendu); mai 1999, différend entre le concessionnaire Yasona (un Hema) et la population lendu de Laudjo; 1^{er} mai 1999, différend entre la famille Savo (des Hema) et la population lendu de Sanduku dans la concession de Bidha; 28 mai 1999, différend entre le concessionnaire Uguaro et la population de Lomba, dans la localité de Tsupu Libi, chef-lieu des Walendu Pitsi.

¹³ Le capitaine Kyakabale a par la suite quitté l'armée ougandaise et s'est réfugié au Rwanda.

¹⁴ Bien qu'il fût un Hema comme les propriétaires.

pris des mesures pour mettre fin à la révolte des Lendu en faisant appel à des soldats de l'armée ougandaise. Certains Lendu ont cherché à obtenir justice par des moyens légaux, alors même que les tribunaux de Bunia se prononçaient en faveur des concessionnaires qui les avaient grassement payés. Les efforts menés ultérieurement pour contenir l'escalade de la violence intercommunautaire ont échoué parce que des individus de part et d'autre souhaitaient voir le conflit se perpétuer. De plus, plusieurs concessionnaires ont pu profiter de la situation pour acquérir plus de terres quand les Lendu qui vivaient à proximité de leurs propriétés ont été expulsés et que leurs villages ont été détruits.

21. La collectivité des Walendu Tatsi, où Hema et Lendu vivaient en paix, n'est entrée dans le conflit qu'à la fin de 2001¹⁵. En 2002, d'importantes familles hema du Sud auraient contribué à financer la participation de l'armée ougandaise aux attaques contre la collectivité des Walendu Bindi, seule collectivité ngiti sur le territoire d'Irumu. Des centaines de localités ont été détruites par l'armée ougandaise et les milices hema du Sud. Dans l'intervalle, les Lendu se sont organisés en groupes armés pour se venger. L'armée ougandaise a entraîné des milliers de jeunes Hema en Ituri et en Ouganda. Après 2002, d'autres auraient été entraînés au Rwanda. Toutefois, les membres des milices hema n'étaient pas seuls à porter des armes; dans certaines localités hema, comme Mandro et Bogoro, toutes les familles auraient reçu des armes pour se défendre. C'est l'une des raisons données par les combattants lendu pour justifier les massacres de civils soupçonnés de porter des armes.

22. L'Institut supérieur pédagogique (ISP) et l'École catholique de Bunia ont été au centre de la lutte pour le pouvoir entre l'élite intellectuelle hema et d'autres groupes ethniques pendant un certain temps. Ainsi, pendant la période où l'Institut était dirigé par Tharcisse Pilo Kamagari, de 1993 à 1997, jusqu'à l'arrivée de l'AFDL, la plupart des non-Ituriens, qui constituaient la majorité du personnel enseignant, ont été forcés de partir et tous les nouveaux postes ont été donnés à des professeurs hema/gegere au détriment des autres groupes. Selon les témoignages de plusieurs intellectuels vivant dans le quartier de Mudzipela à Bunia, certains professeurs hema/gegere bien connus de l'Institut auraient tenu des réunions secrètes, parfois avec des membres des milices hema/gegere, pour décider de stratégies visant à fomenter la haine ethnique. Selon les mêmes sources, le massacre de quelque 200 Lendu de Mudzipela, le 19 janvier 2001, aurait été organisé voire dirigé par le même groupe avec la complicité des forces ougandaises sous le commandement d'Edison Muzora¹⁶. Les habitants de Bunia disent souvent que

¹⁵ Selon des sources dans l'administration des Walendu Tatsi, 257 localités ont été incendiées rien que de 2000 à la fin de 2002. Apparemment, presque toutes les localités des Walendu Pitsi avaient déjà été incendiées en 1999.

¹⁶ Le 19 janvier 2001, le lendemain d'une attaque lancée par les milices lendu contre les soldats de l'armée ougandaise basés à l'aéroport de Bunia apparemment pour détruire l'hélicoptère qui bombardait leurs villages, un massacre organisé de Lendu a été perpétré à Mudzipela. Les Hema de Bunia sont entrés dans toutes les maisons de Lendu où ils ont tué quelque 250 personnes, la plupart au moyen de bâtons hérissés de clous qui leur avaient été distribués avant l'attaque, avant d'incendier leurs maisons. Plusieurs témoins de Mudzipela ont dit que des professeurs hema de l'ISP de Bunia, dont ils ont donné les noms, étaient les organisateurs de ce massacre et le chef des opérations aurait également été un professeur. Parmi les victimes, on comptait également plusieurs professeurs et élèves lendu de l'Institut. Depuis cet incident, tous les Lendu ont quitté Mudzipela : il n'y a plus d'élèves ni d'enseignants lendu à l'Institut. Juste avant le massacre, le colonel Muzora aurait déclaré en public : « À partir de maintenant, nous pouvons

l'Église catholique est « pro-Hema ». Cette impression remonte à l'époque de Leonard Dhejju, l'évêque hema de Bunia¹⁷, qui non seulement favorisait son propre groupe ethnique au sein de l'Église mais qui aurait également été en étroite contact avec les commandants des milices hema¹⁸. Il aurait notamment transféré l'argent obtenu de membres de la communauté hema à leurs comptes dans une banque privée de Kigali et négocié avec les autorités rwandaises pour acheter des armes et faire en sorte que les membres des milices hema puissent être entraînés au Rwanda. L'évêque Dhejju aurait été présent lors de la première réunion entre le chef Kawa et les autorités militaires rwandaises en juin 2002. Le Vatican lui aurait demandé de démissionner en 2002, et il vit maintenant à Kigali. Suite à la décision de destituer l'évêque Dhejju, M^{gr} Mosengwa Basinya est arrivé à Bunia le 7 avril 2002, en compagnie d'un nouvel administrateur apostolique nande, Janvier Kataka. Alors que l'Église se préparait à annoncer officiellement le changement de direction, la congrégation composée principalement de Hema est devenue agressive et l'intronisation de l'administrateur apostolique a été reportée par la force. Le 11 avril, l'archevêque Monsengwa et tout un groupe de prêtres, ont été pris en otage par un groupe de jeunes Hema, dont certains avaient été amenés du village de Katoto par Liripa Savo. Le lendemain, l'archevêque est parti avec le nouvel administrateur apostolique.

23. Après s'être enfuis dans la brousse à la suite de la destruction de leurs villages entre 1999 et 2001, les Lendu de Djugu, et plus tard ceux d'Irumu, ont décidé de prendre la justice dans leurs mains. Au cours de ces représailles, ils ont massacré des milliers de civils hema innocents. Ils avaient remplacé les flèches et les machettes qu'ils avaient utilisées au cours de la première phase du conflit par des armes modernes qu'ils avaient pu acheter principalement en Ouganda, avec les revenus miniers illégaux du gisement aurifère de Mongbwalu. Ils avaient également reçu des armes du Gouvernement de Kinshasa, par l'intermédiaire de certains membres du RCD-ML originaires de l'Ituri, et de certaines autorités ougandaises. Un partisan ougandais bien connu des combattants lendu et qui leur aurait aussi fourni des armes était le colonel Peter Karim, officier alur de l'armée ougandaise. Par ailleurs, la plupart des officiers de l'armée ougandaise ont continué à donner leur appui à l'UPC.

24. En août 2002, les forces ougandaises ont délogé les forces militaires du RCD-ML de Bunia. Comme l'UPC se trouvait temporairement en mesure d'obtenir des approvisionnements à la fois de l'Ouganda et du Rwanda, elle a pu attaquer le territoire de Mahagi qui est tombé entre ses mains. L'UPC a ensuite bénéficié de son alliance avec la milice du commandant Jérôme Kakwavu, ancien officier du RCD-ML, basée dans le territoire d'Aru. Le territoire de Mahagi a alors souffert de

commencer à tuer les Lendu. »

¹⁷ Monseigneur Dhejju, un Hema/Gegere, était évêque de Bunia de 1976 à 2002. Il a été accusé de donner la préférence à son propre groupe ethnique, de distribuer les terres de l'église de Mudzipela à des membres de la tribu hema/gegere des villages et de ne nommer prêtres que des Hema ou des Hema/Gegere. C'est pour cette raison que Mudzipela, qui était initialement habité par des Bira, est petit à petit devenu un quartier hema. En outre, plusieurs étudiants de théologie qui avaient passé leurs examens n'ont jamais été nommés, apparemment parce qu'ils n'étaient pas des Hema. Quand la hiérarchie catholique l'a forcé à démissionner, il n'y avait que 6 Lendu et 2 Bira parmi les 49 prêtres qu'il avait nommés et parmi lesquels on comptait également les fils de chefs de milice hema.

¹⁸ L'évêque de Goma aurait semble-t-il des liens très étroits avec les autorités rwandaises. C'est lui qui leur a présenté l'évêque Dhejju.

violations massives des droits de l'homme, y compris la destruction de villages et le recrutement forcé d'enfants soldats par l'UPC et la milice de Jérôme, ainsi que de violences sexuelles auxquelles l'UPC a notamment eu recours pour terroriser les élites et la population locales. Suite à ces retombées du conflit dans le territoire de Mahagi, certains notables alur ont cherché à créer une milice, le FPDC. Ce plan a néanmoins échoué parce que les commerçants n'étaient pas prêts à le financer et, par-dessus tout, parce que l'évêque de Mahagi, qui lui-même est un Alur, y était opposé. Contrairement à ce qui s'était passé avec le clergé catholique à Bunia, le diocèse de Mahagi, durant tout le conflit, a participé à des initiatives visant à gérer le conflit et à éviter une mobilisation armée dans le territoire de Mahagi.

25. Les attaques lendu sont devenues plus cruelles et plus destructrices après mars 2003, quand l'armée ougandaise a cessé d'appuyer les Hema. En outre, quand les forces ougandaises ont délogé l'UPC de Bunia, les milices lendu ont fait main basse sur ses stocks de munitions et d'armes. Les jeunes lendu ont créé des milices d'autodéfense pour protéger leurs villages, milices qui n'avaient souvent aucune structure hiérarchique organisée. Même après la création du FNI, plusieurs milices lendu ou ngiti ont conservé leur indépendance et ont souvent refusé d'obéir à leurs soi-disant chefs du FNI qui leur intimaient l'ordre de cesser les hostilités. Les combattants obligeaient toute la population, y compris les femmes et les enfants, à faire partie des milices. Certains dirigeants communautaires ont essayé de résister alors que d'autres se sont joints aux groupes armés. Quelques anciens lendu ont recommandé aux combattants de revenir aux vieilles méthodes consistant à absorber des drogues spéciales, à porter des amulettes et à manger certaines parties du corps humain pour acquérir des forces surnaturelles. Ces méthodes ont rendu les membres des milices encore plus cruels et inhumains.

26. Les autres communautés ethniques comme les Bira, les Alur, les Nyali, les Lugbara, les Kakwa, les Ndo Okebo et les Lese, qui n'étaient pas directement impliquées dans le conflit, ont été obligées de prendre parti et/ou ont été attaquées par les deux parties qui les accusaient de donner refuge à l'ennemi. Cette polarisation a réduit toute possibilité de continuer à mettre en œuvre des initiatives locales de gestion des conflits. Les diverses milices non seulement terrorisaient les gens et leur infligeaient des sévices, mais elles empêchaient aussi délibérément les initiatives locales de désamorcer les tensions ou de contenir la violence. La communauté des Bira, sur le territoire de laquelle se trouve Bunia, a perdu le chef de sa collectivité d'Andisoma, Dieudonné Bulamuzi. Plusieurs centaines de civils, y compris les élites intellectuelles, ont été tués et les structures sanitaires, y compris la plus importante à Nyankunde, ont été détruites. La communauté des Nyali, sur le territoire de laquelle se trouve le gisement aurifère de Kilo Moto, a été attaquée par les deux parties. Elle a perdu la plus grande partie de ses infrastructures sociales et de nombreux habitants ont été forcés de quitter leurs villages et de se cacher dans la brousse.

27. **Rôle de l'Ouganda.** L'Ouganda a affirmé à plusieurs occasions qu'il était en Ituri pour défendre ses « objectifs légitimes en matière de sécurité », et que ses actions avaient pour but de promouvoir la réconciliation et la protection des civils. Toutefois, même si dans certains cas les soldats ougandais sont intervenus pour mettre fin aux combats entre forces rivales, leurs commandants ont favorisé la création de presque tous les groupes armés, ont instruit leurs milices – parfois même en Ouganda –, leur ont vendu des armes et ont parfois même envoyé leurs soldats à de riches Hema pour massacrer des civils lendu et détruire les villages à Walendu

Tatsi en 1999. L'armée ougandaise a également bombardé et détruit des centaines de villages de 2000 à 2002 dans les collectivités lendu/ngiti de Walendu Pitsi et Walendu Bindi. Ces mêmes commandants de l'armée ougandaise sont également devenus des hommes d'affaires qui ont vendu les ressources de l'Ituri. En quatre ans, sept commandants de secteur ougandais ont été envoyés en Ituri : le capitaine Kyakabale, le lieutenant-colonel Arocha, le colonel Charles Angina, le lieutenant-colonel Edison Muzora, le colonel Fred Seka Mwenge, le major Muhozi et Kale Kayura. Seuls Charles Angina et Kale Kayura sont partis faire l'objet de graves allégations. L'Ouganda a d'abord appuyé le RCD¹⁹, puis le MLC et le RCD-ML. Il est aussi directement intervenu dans la création de l'UPC et dans l'instruction et l'armement de ses milices.

28. L'Ouganda a reconsidéré son appui à l'UPC en raison des liens étroits qui existaient entre l'UPC et le Rwanda, aux environs de décembre 2002. Pour contrebalancer cette alliance, l'Ouganda a appuyé plusieurs autres groupes armés de l'Ituri. L'armée ougandaise a participé à la création du FIPI, qui comprenait le PUSIC, les FPDC et le FNI/FRPI. Toutefois, ce front n'a pas duré longtemps, et il a disparu en février 2003 après l'attaque de Bogoro par le FNI. En mars 2003, les FAPC ont été créés avec l'appui direct de l'Ouganda. À cette même époque, des commandants de l'armée ougandaise appuyaient également le FNI/FRPI qui les avait aidés à déloger l'UPC de Bunia. À la suite des engagements qu'elle avait pris dans le cadre de l'Accord de Luanda, l'armée ougandaise s'est retirée de l'Ituri en mai 2003. Depuis, elle a continué à apporter un appui ouvert au PUSIC et aux FAPC, qui se sont tous deux séparés de l'UPC pour l'affaiblir.

29. **Rôle du Rwanda.** Le 6 janvier 2003, le RCD-Goma, mouvement rebelle congolais appuyé par le Rwanda, a annoncé une alliance avec l'UPC. Le Rwanda était toutefois impliqué dans la crise de l'Ituri depuis bien avant. Le chef d'état-major de l'armée rwandaise, James Kabarebe Kagunda, aurait été le principal partisan de la fourniture par le Rwanda d'un appui aux milices hema et était en contact avec le chef Kawa qui avait négocié les fournitures d'armes en juin 2002. Le Rwanda aurait parachuté des armes aux camps de l'UPC situés à Mandro, Tchomia, Bule, Bulukwa et Dhego et envoyé des experts militaires chargés d'entraîner les milices hema, y compris des enfants soldats. En outre, certains éléments de l'UPC (estimés au nombre de 150) ont reçu un entraînement au Rwanda de septembre à décembre 2002. Le 31 décembre 2002, Thomas Lubanga s'est rendu à Kigali pour la première fois. Kigali a également facilité le transport en Ituri d'éléments de la PRA, qui avaient été entraînés auparavant au Rwanda, et a utilisé certains Congolais qui parlaient kinyarwande pour organiser cet appui. Un ancien commandant de secteur de l'armée ougandaise en Ituri, le colonel Muzora, qui avait quitté l'armée ougandaise pour se joindre aux forces rwandaises, a été vu par plusieurs témoins dans les camps de l'UPC, principalement pour assurer l'orientation des nouveaux venus du Rwanda. Pratiquement tous les témoins interrogés par la MONUC pensent que des nationaux rwandais occupaient des postes dans le commandement militaire de l'UPC. La MONUC a obtenu des témoignages selon lesquels des adultes et des enfants avaient été entraînés au Rwanda puis envoyés via Goma, en 2002 et 2003, se battre avec l'UPC dans l'Ituri²⁰. Il apparaît également que, quand Thomas Lubanga

¹⁹ Au début, l'Ouganda et le Rwanda ont tous deux appuyé le RCD (1998-1999), avant qu'il ne commence à se scinder en plusieurs factions, phénomène qui a marqué la fin de l'alliance Ouganda-Rwanda dans le conflit.

²⁰ En septembre 2002, 107 enfants et adultes auraient été transportés par avion de Tchomia à

et d'autres officiers supérieurs de l'UPC se sont enfuis de l'Ituri en mars 2003, ils ont été évacués par avion au Rwanda. Des armes et des munitions ont ensuite été fournies à l'UPC par avion, en provenance du Rwanda, avant que l'UPC ne reprenne Bunia en mai 2003. Les 11 et 12 mai 2003, deux avions ont atterri à Dhego – non loin de Mongbwalu – en provenance du Rwanda, chargés de grenades, de grenades à tubes (RPG), de pièces de mortier et de munitions. Le premier de ces avions ramenait également Lubanga et Bosco de Kigali.

30. **Rôle du Gouvernement de Kinshasa.** Jusqu'en 2002, le Gouvernement de prétransition de Kinshasa n'est guère intervenu en Ituri. Sa première délégation est arrivée à Bunia en août 2002, à la suite d'une visite à Kampala. Lors d'une deuxième visite, le 29 août 2002, le Ministre aux droits de l'homme, Ntumba Lwaba, a été enlevé par des membres de milices hema et a été relâché trois jours plus tard seulement, en échange de Lubanga et de plusieurs membres de l'UPC qui avaient été arrêtés à Kampala et transférés à Kinshasa. Au cours des premiers mois de 2002, le Gouvernement de Kinshasa s'est principalement employé à fournir une assistance militaire au RCD-ML à Beni. Il a envoyé des instructeurs et des armes mais aussi quelques éléments militaires, qui auraient représenté à peu près l'effectif de quatre bataillons, à l'appui de l'APC, qui envoyait, semble-t-il, des armes de Beni aux milices lendu. Selon des témoins oculaires et des victimes, les FAC et l'APC auraient également participé à quelques attaques lancées contre des villages hema. Il semblerait qu'au cours des trois derniers mois de 2002, des fournitures militaires aient également été envoyées directement aux milices lendu, notamment à Rethy, dans le territoire de Djugu.

31. L'initiative politique prise par le Gouvernement de transition de calmer les tensions en Ituri a été axée sur le déploiement de personnel judiciaire et de police et l'envoi de délégations officielles. Il y a également eu un certain nombre de déclarations de presse. Mis à part une cargaison envoyée au début de 2004, l'aide humanitaire fournie par le Gouvernement aux victimes de l'Ituri a été négligeable. Il faudrait un plus grand nombre d'actions concrètes et un engagement plus actif pour trouver une solution à la crise actuelle. Il était prévu que la première brigade de la nouvelle armée nationale soit déployée en Ituri avant juin 2004. Rien ne garantit cependant que ces soldats seront régulièrement payés et approvisionnés.

IV. Méthodologie de l'enquête

32. Pour établir le rapport spécial sur l'Ituri, la MONUC a mené au total neuf enquêtes. Plus de 1 600 personnes ont été interviewées, y compris des victimes, des témoins, des dirigeants communautaires, des intellectuels, des agents des services de santé et des enfants associés aux groupes armés. En outre, des témoignages écrits ont été reçus de témoins oculaires et de victimes par l'intermédiaire d'ONG locales. Des témoins et d'autres personnes ont été entendus en privé afin que leurs témoignages restent confidentiels et qu'ils ne risquent pas de faire l'objet de représailles. Chaque fois que possible, les auteurs présumés d'actes criminels et les

Kigali et conduits au centre d'instruction de Gabiro. Ils auraient appris à se servir de pièces d'artillerie et seraient repartis en Ituri en novembre. Sur le chemin du retour, ils auraient atterri à l'aéroport de Bunia dans un Antonov (souvent basé à Goma). Chacun de ces combattants a reçu un pistolet mitrailleur. L'officier connu sous le nom de « Safari » conduisait cette opération.

chefs de groupes armés ont été confrontés aux allégations portées contre eux. Plusieurs visites ont été effectuées sur le terrain à Bunia, Nyankunde, Mambasa, Bogoro, Mandro, Lipri, Bambu, Kobu, Drodoro, Kasenyi, Tchomia, Mahagi, Aru, Ariwara, Zumbe, Boga, Koga, Katoto, Fataki, Kachele, Kilo et Marabo – toutes localités situées en Ituri. L'équipe de la MONUC s'est rendue deux fois dans la région de Beni et trois fois dans les zones frontalières de l'ouest de l'Ouganda. À Beni, elle a entendu les témoignages de personnes déplacées de l'Ituri à Oicha, Erengeti, Butembo et Beni; la première visite a eu lieu après les événements qui se sont produits à Mambasa à la fin de 2002, et la seconde après les événements de mai 2003 à Bunia. En Ouganda, l'équipe de la MONUC s'est rendue dans les régions de Rwebisengo, Ntoroko et Paidha où elle a entendu des centaines de réfugiés de l'Ituri. Elle a également rencontré plusieurs dirigeants militaires et politiques à Kinshasa.

33. Jusqu'à l'arrivée de la Force multinationale intérimaire d'urgence en juin 2003, l'accès du personnel de la MONUC à la région de l'Ituri était extrêmement limité. C'est la raison pour laquelle les informations sur la situation concernant les droits de l'homme ont été recueillies au moyen de mission d'enquête à court terme dans un petit nombre de localités. Après l'ouverture d'un bureau de la MONUC à Bunia en juin 2003, la présence d'observateurs de la situation en matière de droits de l'homme et de protection des enfants a facilité les enquêtes, mais l'insécurité les a empêchés de mener des enquêtes sur tous les cas de violations flagrantes des droits de l'homme qui se sont produits dans la région. Même après le déploiement de la Brigade de l'Ituri dans différentes parties de l'Ituri, qui y a facilité l'accès, certaines régions, demeurent inaccessibles. La MONUC a cependant mené des enquêtes sur la plupart des attaques de villages fondées sur des motifs ethniques, massacres et destructions massives de biens et de services sociaux qui se sont produits dans différentes régions de l'Ituri, de même que sur les exécutions extrajudiciaires, les enlèvements ou les menaces dont ont fait l'objet différentes personnes comme des administrateurs, des agents d'organisations non gouvernementales, des journalistes, des enseignants et des hommes d'affaires, à Bunia, Aru et dans les environs. La section de la protection des enfants de la MONUC a axé ses enquêtes en particulier sur le recrutement et l'utilisation d'enfants associés aux groupes armés.

34. Pour analyser de manière aussi approfondie que possible la période visée par le rapport, la MONUC s'est également fondée sur des rapports rédigés par des organisations non gouvernementales nationales et internationales et des organismes des Nations Unies sur la question des violations massives des droits de l'homme et sur leur analyse. Lorsqu'un incident n'a pas fait l'objet d'une enquête directe par la MONUC, la source des informations est donc indiquée.

V. Violations les plus graves des droits de l'homme commises dans le district de l'Ituri de janvier 2002 au 31 décembre 2003

35. Tous les groupes armés ont commis des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des violations des lois relatives aux droits de l'homme sur une échelle massive en Ituri. Des civils non armés ont été tués systématiquement, contrairement à l'article 3 commun aux Conventions de Genève, souvent simplement à cause de leur appartenance ethnique. Les attaques lancées contre les villages sont allées de

pair avec le massacre de plusieurs milliers de civils, un pillage généralisé et la destruction de maisons et de structures sociales, l'enlèvement de civils, y compris des femmes aux fins d'esclavage sexuel, de viols et de tortures (voir plus loin, sect. A).

36. Les combattants lendu se sont rendus coupables d'actes inhumains tels que mutilations et cannibalisme, souvent sous l'effet de drogues préparées par leurs guérisseurs traditionnels. Ils ont enlevé des femmes et des enfants et les ont contraints à des travaux forcés et à l'esclavage sexuel. D'après deux témoins qui ont été relâchés, les combattants lendu ont déclaré qu'ils ne tuaient pas les enfants hema mais leur donnaient des drogues pour les « transformer en lendu ». Des centaines de femmes hema ont subi des sévices sexuels et ont été forcées de travailler pour les combattants. De nombreux enfants et femmes d'origine hema n'ont jamais été relâchés (sect. A).

37. Les forces de l'UPC ont bombardé des centaines de villages lendu sans faire de distinction entre combattants armés et civils. Certains villages du territoire de Djugu ont été attaqués à plusieurs reprises quand les habitants sont revenus et ont reconstruit au cours de périodes plus calmes. Chaque fois qu'elles ont pris le contrôle de Bunia – en août 2002 et en mai 2003 – les forces de l'UPC ont mené des chasses à l'homme, poursuivant les Lendu, les Bira, les Nande et les non-Ituriens qu'elles considéraient comme des adversaires : de nombreuses personnes ont été tuées et de nombreuses autres ont disparu ou ont décidé de fuir Bunia. Les soldats de l'UPC ont également commis de nombreux viols dans différentes parties de la ville, et ont parfois violé des fillettes à peine âgées de 12 ans (voir plus loin, sect. A et C).

38. Les milices aussi bien hema que lendu ont attaqué à maintes reprises des localités où vivaient des membres d'autres groupes ethniques, souvent à la limite de leurs propres collectivités, pour différentes raisons : dans le territoire nyali de Banyari Kilo pour avoir accès aux mines d'or, dans les territoires de Mahagi et d'Aru pour prélever les droits de douane, et dans d'autres localités juste pour les punir d'avoir accepté d'accueillir la partie considérée ennemie (voir sect. B).

39. Tous les groupes armés ont recruté et entraîné des enfants pour en faire des combattants. Selon certaines estimations, chaque milice pourrait être composée à raison de 40 % d'enfants de moins de 18 ans. Vu l'incertitude des chiffres concernant l'effectif total des groupes armés, il est impossible de donner des chiffres exacts sur le nombre d'enfants soldats. Selon les estimations actuelles, les groupes armés compteraient quelque 6 000 enfants dans leurs effectifs, et il se pourrait qu'il y en ait plusieurs milliers d'autres enrôlés dans les groupes de défense locale. Les enfants ont non seulement été utilisés comme combattants mais aussi pour travailler dans des exploitations illégales de ressources naturelles. Les filles ont été forcées d'accomplir des tâches domestiques et ont été utilisées comme esclaves sexuelles. Selon de nombreuses allégations, l'Ouganda et le Rwanda auraient aidé des groupes armés de l'Ituri à recruter et entraîner des enfants durant toute la période de conflit (voir sect. B).

40. Quelque 8 000 civils ont été tués lors de massacres systématiques ou en raison de l'utilisation aveugle de la force de janvier 2002 à décembre 2003. Plus de 600 000 ont été forcés à s'enfuir de chez eux. La zone à la frontière de l'Ouganda et le Nord-Kivu ont accueilli des milliers de réfugiés et de personnes déplacées extrêmement vulnérables.

A. Attaques dirigées contre des groupes ethniques particuliers

41. Au cours des attaques dirigées contre des localités occupées par les groupes ethniques de l'autre camp et où se trouvait souvent un bataillon de l'UPC ou une milice lendu locale déployée pour assurer la « protection » des civils, les combats entre les groupes armés ont, le plus fréquemment, été brefs mais intenses. Les attaquants finissaient souvent par tuer des civils, détruire des maisons et des infrastructures sociales, enlever des femmes pour leur faire subir des sévices sexuels et piller tout le village. Les milices lendu et l'UPC justifiaient leurs actions en déclarant que tous les civils faisaient partie des groupes armés du fait que la plupart d'entre eux avaient reçu des armes pour se protéger. Les attaques décrites ci-après illustrent certains des incidents les plus graves, mais la liste n'est pas exhaustive. Plusieurs autres attaques ont été orchestrées par les deux parties et ont fait des centaines de victimes civiles, par exemple à Mahagi, Komanda, Dungu, Ambé, Gety, Mitega et Fataki.

Collectivité des Walendu Bindi : massacre et destruction de centaines de localités

42. Du 9 février au 24 avril 2002, les forces ougandaises basées à Gety, en compagnie de milices hema et bira, ont mené des opérations de grande envergure contre les villages lendu des groupements de Boloma, Bukiringi, Zadhu, Baviba et Bamuko, tous situés dans la collectivité des Walendu Bindi, dans le territoire d'Irumu. Les massacres se sont poursuivis pendant deux semaines encore après la visite, le 4 avril, de Lompondo Molondo, qui était à l'époque Gouverneur de l'Ituri et qui était accompagné du colonel Peter Karim, de l'armée ougandaise, qui avait été envoyé dans la région par Kampala pour faire une enquête sur les sévices commis par des soldats ougandais. L'un et l'autre ont demandé à l'armée ougandaise de mettre fin aux hostilités. Une organisation non gouvernementale locale a indiqué que 2 867 civils ont été tués²¹ et 77 localités entièrement détruites, avec toutes leurs infrastructures sociales, ce qui a entraîné le déplacement de 40 000 civils. La collectivité des Walendu Bindi, située dans le sud de l'Ituri, n'a pas été impliquée dans le conflit jusqu'à la fin de 2001²².

43. Au début de 2002, les soldats de l'armée ougandaise ont été déployés à Gety, principale ville de la collectivité, à la demande semble-t-il de familles de Hema du Sud qui accusaient les Lendu d'être de mèche avec les rebelles ougandais. Les opérations militaires n'ont pas été menées sous le commandement des forces ougandaises à Bunia toutefois, mais par des soldats directement venus d'Ouganda et placés sous le commandement du colonel Arocha actuellement nommé à Bundibujo, dans l'ouest de l'Ouganda à la frontière de l'Ituri²³. Le commandant de secteur Fred

²¹ Les massacres les plus graves qui ont été commis sont indiqués ci-après : 10 février 2002, attaque contre les localités de Tsarukaka, Nombe, Tsubina et Kagaba – 173 civils tués; 15 février 2002, attaques et destruction des localités de Kagaba, Rudjoko, Biro, Kapalayi et Kinyamubaya – 120 civils tués ; 21 février 2002, attaque contre Bukiringi – 220 civils tués ; 14 mars 2002, attaque contre la localité de Sadji/Kaguma A – 146 civils tués; 29 mars 2002, massacre de la population de Gety par les forces ougandaises basées à Gety – 109 civils tués.

²² En janvier 2001, plusieurs attaques ont été lancées contre les localités des Walendu Bindi par les forces de l'APC et de l'armée ougandaise, alors que Lubanga était Ministre de la défense, principalement pour détruire les localités et détruire leurs infrastructures sociales. Un hélicoptère de l'armée ougandaise basé à Bunia a été utilisé pour effectuer des bombardements. La collectivité avait connu une période de calme de février 2001 à février 2002.

²³ Le colonel Arocha était le commandant de secteur en chef des forces ougandaises de l'Ituri

Seka Mwenge, basé à Bunia, n'aurait apparemment pas été impliqué dans l'opération. Les opérations contre les villages lendu ont été menées par les forces ougandaises basées à Gety, conjointement avec les membres des milices hema de Bogoro, Kagoro, Boga, Mitego, Kyakurundu et Bukiringi et des milices bira de Talolo. Selon un témoin de Gety, un certain Madilu était l'un des commandants des forces ougandaises.

Mabanga : nettoyage ethnique d'une ville minière

44. Mabanga, dans la collectivité de Mambisa du territoire de Djugu, était une ville habitée par plusieurs groupes ethniques à cause de ses gisements miniers, qui avaient attiré des marchands et des travailleurs non ituriens. Le 28 août 2002, après une attaque lancée par des milices lendu, la milice locale hema/gegere a forcé les non-Ituriens à se battre avec eux pour refouler les attaquants. Les témoins interviewés par la MONUC ont déclaré que quand des renforts sont arrivés d'Iga Barrière, leur commandant, T'Sirba Rene, a déclaré qu'il avait vu des non-Ituriens parmi les forces lendu et a donné l'ordre d'éliminer la population non iturienne.

45. La MONUC a recueilli un certain nombre de témoignages directs sur cette attaque. Le père d'une des victimes a raconté comment son fils avait été tué, son corps mutilé et sa tête et ses bras brandis à travers la ville. Il semblerait que 150 personnes aient été systématiquement tuées. Le chef des opérations, T'Sirba Rene, originaire de Mabanga, vivait à Iga Barrière²⁴. Les forces ougandaises avaient un camp militaire à Mabanga; l'armée ougandaise n'est pas intervenue pour mettre fin au massacre de civils mais a donné refuge à ceux qui sont arrivés jusqu'au camp. Quelque 2 000 civils qui avaient trouvé refuge dans le camp ougandais ont été escortés jusqu'à Bunia le lendemain de ces événements.

Bunia : massacre de membres de certains groupes ethniques pour gagner le contrôle de la capitale

46. Au début du mois d'août 2002, les hostilités entre le RCD-ML et l'UPC qui avaient commencé en mars 2002 avec l'arrivée du Gouverneur Jean-Pierre Lompondo ont débouché sur des affrontements directs en vue de la prise de la ville. Jean-Pierre Lompondo avait été envoyé à Bunia par Mbusa Nyamwisi du RCD-ML comme chef des opérations militaires et Gouverneur de l'Ituri, pour mettre en échec le dirigeant de l'UPC, Thomas Lubanga. Le refus par Mbusa d'accepter la nomination par Lubanga de Bosco en tant que chef adjoint des opérations a exacerbé les tensions. Les combats entre les deux forces ont pris fin quand le RCD-ML s'est replié de Bunia sur Beni après le bombardement par les forces ougandaises et l'UPC, le 9 août 2003, de la résidence du Gouverneur Lompondo. L'UPC et ses alliés de l'armée ougandaise ainsi que les milices ngiti/lendu ont tué des civils qu'ils avaient dans de nombreux cas pris pour cibles uniquement à cause de leur appartenance ethnique.

47. Les 7 et 8 août, les milices de l'UPC et des groupes d'autodéfense civils placés sous le commandement de Bosco ont sillonné principalement les quartiers de Mudzipela, Bigo I, II et III et Saio, tuant tous ceux qu'ils soupçonnaient d'appartenir à des groupes ethniques « adverses ». À Mudzipela, ils ont

d'août 1999 à juin 2000, quand il a été remplacé par le colonel Charles Angina.

²⁴ T'Sirba Rene a été condamné à mort en 2002 par le Tribunal de grande instance de Bunia pour l'assassinat du Directeur du gisement aurifère de Mabanga, Lodju Niro.

complètement détruit toutes les maisons appartenant à des membres des communautés bira, lendu et nande. Quelque 110 civils, principalement des Bira, des Lendu et des Nande, ont été tués. D'après plusieurs témoins interrogés par la MONUC, les combattants de l'UPC ont tué un certain nombre de personnes sur la base d'une liste préétablie. Ils ont également attaqué des civils lendu venant du marché de Lipri, à 15 kilomètres de Bunia. Les milices lendu ont contre-attaqué Mudzipela et tué des douzaines de civils hema à titre de représailles. L'UPC a poursuivi ses massacres de Bira, de Lendu et de Nande à Kolomani et dans le centre de Bunia jusqu'au 10 août 2002.

48. Alors que les combats se poursuivaient pour le contrôle de Bunia, les milices lendu ont attaqué la ferme de John Tibasima Aseenyi, Vice-Président hema du RCD-ML, située à Lengabo, à une vingtaine de kilomètres de Bunia. D'après Human Rights Watch, 32 Hema et les membres de leur famille qui travaillaient dans la ferme ont été tués, la plupart à la machette²⁵.

49. Le 9 août, les forces ougandaises et l'UPC ont attaqué la résidence du Gouverneur Lompondo à l'arme lourde. La veille, des membres de tous les groupes ethniques de Bunia, dont un grand nombre de Lendu, étaient allés se réfugier dans la résidence du Gouverneur, espérant que les forces de l'APC qui s'y trouvaient les protégeraient. Jean-Pierre Lompondo et les soldats de l'APC se sont enfuis à pied en direction de Beni, et l'UPC a massacré les civils aux alentours de la résidence du Gouverneur, ainsi que près de l'hôpital principal du quartier de Bigo et près de la prison centrale. Rien qu'à la résidence du Gouverneur, quelque 80 personnes ont été tuées. Plusieurs fosses communes ont été découvertes par la suite par la MONUC, dont deux près de la résidence du Gouverneur et d'autres près de la prison et de l'hôpital. L'UPC et l'armée ougandaise, profitant du chaos qui régnait dans la ville, se sont également livrés à un pillage de grande envergure. L'UPC a coupé toutes les routes sortant de Bunia au moyen de barrages et a exécuté sommairement plusieurs civils qui cherchaient à s'enfuir. Le 9 août 2002, toute la ville de Bunia est tombée aux mains de l'UPC qui y a mis en place un gouvernement fondé sur une base ethnique et comptant très peu de non-Hema. Dès le premier jour, l'UPC a organisé une chasse à l'homme dans la ville, à la poursuite de Lendu, de Bira et de non-Ituriens²⁶. On n'a jamais su exactement combien de personnes avaient été victimes des combats pour le contrôle de Bunia. Si l'on tient compte cependant des récits de témoins, au moins 300 personnes auraient été tuées, principalement par l'UPC, mais également par les milices lendu. D'après les organismes humanitaires qui se trouvaient à Bunia, les combats ont également entraîné le déplacement de 10 000 familles. La plus grande partie de la communauté nande a quitté Bunia pour se réfugier à Beni au cours des semaines suivantes. L'UPC a étendu son contrôle dans toutes les directions, stabilisant ses forces à Nyankunde, et prenant la zone de Mahagi-Aru dans le nord.

²⁵ Voir le rapport de Human Rights Watch, intitulé : *Ituri « Couvert de sang »... – Violence ciblée sur certaines ethnies dans le nord-est de la République démocratique du Congo*, juillet 2003. Disponible à l'adresse suivante : <<http://www.hrw.org>>. Suivre : Publication/par pays/République démocratique du Congo.

²⁶ Pour des détails, voir sect. B.

Songolo : massacre de femmes et d'enfants principalement

50. Un grand nombre de Ngiti de Nyankunde se trouvaient à Songolo, dans la collectivité des Walendu Bindî. Ils avaient été pris comme cibles et finalement chassés par le chef de la collectivité d'Andisoma, tout au long de 2001 et au début de 2002. En août 2002, les soldats de l'UPC sont venus relever les forces ougandaises à Nyankunde. Le but de l'opération était apparemment de lancer des attaques contre les localités ngiti voisines. L'UPC aurait apparemment aussi demandé l'aide des Bira pour attaquer les Ngiti.

51. Le 31 août 2002, à 7 heures du matin, un groupe comptant environ 500 soldats de l'UPC et une cinquantaine de Bira a attaqué Songolo. D'après un témoin, la plupart des hommes n'étaient pas dans le village. Les attaquants ont utilisé des mortiers et des roquettes avant d'y entrer. Après un court combat avec les forces lendu, les attaquants, apparemment guidés par des civils bira, sont allés de maison en maison pour tuer les habitants. De nombreux civils, principalement des femmes, des enfants et des personnes âgées, ont été tués dans leur sommeil. L'attaque a duré neuf heures. D'après les témoignages recueillis par la MONUC, les attaquants ont pillé le village et le centre de santé de Songolo et sont partis avec des centaines de têtes de bétail. Il est difficile d'estimer le nombre de personnes qui ont été tuées. D'après Human Rights Watch, il y a eu quelque 140 victimes, principalement des femmes et des enfants²⁷. Les survivants qui sont retournés à Songolo après l'attaque pour enterrer les morts ont fait une enquête auprès de la population et calculé qu'il manquait 787 personnes. Jusqu'à ce jour, il n'a pas été possible de déterminer exactement combien de personnes avaient été tuées et combien s'étaient simplement enfuies. D'après une organisation non gouvernementale congolaise, l'UPC aurait enlevé 12 civils.

Nyankunde : « nettoyage ethnique » de Bira, de Hema et de Hema/Gegere

52. Il se peut que durant et après une attaque contre Nyankunde et les villes et villages voisins lancée conjointement par des Ngiti, l'APC et des Mai Mai le 5 septembre 2002, plus de 1 000 personnes auraient été massacrées systématiquement parce qu'elles appartenaient aux ethnies hema, hema/gegere et bira. Nyankunde et apparemment un grand nombre des 45 localités composant les trois groupements (Loy-Banigaga, Chi Ya Kilima/Sedzabo et Sidabo/Bagabela) de la collectivité d'Andisoma ont été le théâtre de destructions, de pillages et de déplacements massifs de population.

53. Avant l'attaque dévastatrice du 5 septembre 2002, Nyankunde, principale ville d'Andisoma, essentiellement peuplée de Bira, était un important centre d'activités commerciales doté d'un hôpital bien équipé, le Centre médical évangélique, où travaillaient plusieurs médecins expatriés et qui fournissait des soins spécialisés de qualité à toute la région. D'après un recensement effectué par l'administration locale entre 2001 et 2002, environ 21 000 personnes vivaient dans la collectivité, dont 14 000 à Nyankunde. Depuis septembre 2002, plusieurs milliers de personnes ont été déplacées dans des camps dans le Nord-Kivu, et les locaux de l'hôpital, l'Institut d'enseignement médical et l'Institut supérieur des techniques médicales, de même que plusieurs autres institutions religieuses et établissements d'enseignement, ont été pillés et abandonnés.

²⁷ Voir le rapport de Human Rights Watch, intitulé : *Ituri : « Couvert de sang »...*

54. Les relations entre la population ngiti et les Bira et Hema de Nyankunde étaient très tendues. Tout au long de 2001 et en 2002, les Ngiti ont été en butte à des actes d'intimidation et d'autres sévices. Ils ont finalement été forcés de quitter Nyankunde. Les attaques lancées par les Ngiti contre Nyankunde et d'autres villages Bira dans la collectivité d'Andisoma au cours de la même période ont encore plus attisé la haine entre les trois groupes ethniques et ont été suivies par des représailles sanglantes, ainsi que par des bombardements aveugles de l'armée ougandaise sur des positions ngiti après l'attaque lancée par les Ngiti en janvier 2001 contre Nyankunde. Selon certaines informations, le chef de la collectivité, Dieudonné Bulamuzi, accusé d'être pro-Hema, serait monté à bord d'un hélicoptère des forces ougandaises au cours de ces représailles. L'attaque du 5 septembre 2002 a suivi l'agression sanglante lancée le 31 août 2002 par des forces de l'UPC, avec l'aide semble-t-il d'éléments bira, contre la ville voisine de Songolo, principalement peuplée de Ngiti (voir par. 50 et 51).

55. Quelques jours avant l'attaque du 5 septembre 2002, une délégation de haut niveau de Nyankunde composée de cinq membres – le chef Bulamuzi, le Directeur médical du Centre médical évangélique et trois autres personnes – s'était rendue à Bunia pour avertir la MONUC qu'il risquait d'y avoir un bain de sang à Nyankunde. La MONUC n'avait ni les moyens ni pour mandat de prendre la moindre mesure pour prévenir le massacre à l'époque.

56. Les attaques sont apparemment venues de trois directions différentes : Singo, Songolo et Atele. Du 5 septembre jusqu'au milieu du mois, des combattants ngiti – dont beaucoup étaient d'anciens habitants de Nyankunde – ont systématiquement cherché et tué des Bira, des Hema et des Gegere, principalement à la machette, avec des lances et avec des flèches. Les combattants étaient en civil, semblaient avoir pris des drogues qui les surexcitaient et portaient des fioles et des fétiches sur la poitrine. La MONUC a entendu plusieurs témoignages concernant la mutilation des corps des victimes (dont la gorge et le cœur avaient notamment été arrachés) par des combattants ngiti. Apparemment, ces parties du corps sont utilisées pour les fétiches.

57. L'hôpital de Nyankunde, le Centre médical évangélique, n'a pas été épargné. Des massacres et des pillages ont eu lieu dans l'enceinte de l'hôpital dès le premier jour de l'attaque. Le 10 septembre, le colonel Kandro Ndekote, commandant ngiti, a effectué des fouilles et des arrestations à l'hôpital. À la suite de cette opération, une centaine de personnes qui travaillaient pour l'hôpital ou y avaient cherché refuge ont été détenues dans des conditions inhumaines. D'après les mêmes sources, le nombre de personnes arrêtées à l'hôpital pourrait être plus élevé. Un grand nombre de détenus auraient par la suite été exécutés sans jugement ou auraient disparu après avoir été emmenés de force à Bavi, localité située entre Singo et Olongba, et dans d'autres bases ngiti. Le sort des autres n'est pas connu mais on craint qu'il n'y ait eu des exécutions extrajudiciaires.

58. D'après les témoignages de 80 survivants qui ont été recueillis par la MONUC, il semblerait que les forces ngiti aient principalement été responsables des massacres. L'APC a commis des actes de pillage et d'extorsion généralisés, mais d'après des témoignages, ses membres sont intervenus au moins plusieurs fois pour empêcher les massacres ou permettre l'évacuation des survivants. D'après un officier de rang supérieur de l'APC et d'autres sources fiables, le commandant Faustin Kakule de l'APC avait négocié avec le commandant ngiti, le commandant

Kandro, et s'était entendu avec lui sur les détails de l'attaque contre Nyankunde. On ne dispose d'aucune information sûre quant aux termes de leur accord. Toutefois, le commandant Faustin a déclaré à certains membres du personnel de l'hôpital qu'il avait demandé que celui-ci ne soit pas attaqué. Le commandant Bisima (APC) de Komanda se serait également rendu à Nyankunde, y compris au Centre médical évangélique, le 10 septembre, mais serait reparti le même jour. Le commandant Hilaire de l'APC aurait lui aussi participé à l'attaque.

59. La MONUC a eu des entrevues séparées avec plus de 15 personnes qui avaient ramassé des corps à Nyankunde pour les enterrer. Les quelques enterrements qui ont eu lieu très rapidement en raison de l'insécurité dans la ville ont été limités à quelques quartiers de Nyankunde seulement mais n'étaient pas terminés le 12 septembre, quand des centaines d'habitants de Nyankunde qui avaient cherché refuge à l'hôpital ont finalement été autorisés à quitter la ville. Sur la base de témoignages reçus, il semblerait que plusieurs centaines de corps aient été trouvés dans les rues et dans les maisons. Il s'agissait dans la plupart des cas de civils et un grand nombre des victimes avaient été tuées à la machette. Dans la plupart des cas, il n'a pas été creusé de tombes et la plupart des corps ont été jetés dans les latrines. Dans certains cas, ils ont été brûlés. Des habitants de villages ngiti, notamment Gety, Songolo et Abova, portant des tabliers de la Croix-Rouge ont également enterré des corps. Leur dirigeant aurait dit qu'ils devaient le faire rapidement afin que personne ne puisse dire qu'il y avait eu un « génocide » à Nyankunde. Selon certaines informations, il se pourrait que la Croix-Rouge de Ngiti ait enterré ou brûlé des centaines de corps.

60. La MONUC a obtenu les noms de quelque 800 victimes présumées de massacres systématiques ou de disparitions forcées à Nyankunde et dans les villages voisins. À l'époque de l'attaque du 5 septembre, Nyankunde était aux mains des forces de l'UPC, qui y étaient entrées après le départ des soldats de l'armée ougandaise en juillet 2002. Selon toutes les informations reçues, les attaquants ngiti ont rapidement vaincu l'UPC et les combats dans les rues n'ont pas duré longtemps. Ceci a réduit le nombre de civils qui auraient pu être victimes de balles perdues. Des dizaines de civils auraient également été enlevés et forcés de porter le butin jusqu'à des villages ngiti, notamment Songolo, Singo, Bavi, Bolo, Gety, Kagaba et Atele. Leur nombre exact est inconnu. Apparemment, une centaine d'entre eux au moins ont été tués à Singo. Plus de 10 personnes de Nyankunde qui avaient cherché refuge à Marobo auraient disparu après avoir été capturées sur les ordres du colonel Kandro au lendemain de l'attaque. Quelque 70 personnes auraient été tuées dans les villages du groupement de Musedzo et à Mambesu (groupement de Mayarabu), l'un et l'autre dans la collectivité de Mobala, qui ont été attaqués aux mêmes dates.

61. À ce jour, aucune des personnes présumées responsables des massacres massifs dans la collectivité d'Andisoma en septembre 2002 n'a été traduite en justice. Après septembre 2002, le commandant Faustin de l'APC aurait été arrêté à Beni et détenu par l'APC pour avoir laissé ses soldats désertir. Il a par la suite été relâché et serait toujours un membre de l'APC. Le colonel Kandro, de l'ethnie ngiti, aurait été tué durant le partage du butin après l'attaque contre Nyankunde. Toutefois, d'autres commandants comme le commandant Matata continueraient à diriger des milices ngiti dans le district d'Irumu.

Bedu-Ezekele : opération terre brûlée dans 24 villages

62. Bedu-Ezekele, un groupement lendu, situé dans la collectivité des Walendu Tatsi, a été attaqué à plusieurs reprises entre janvier 2001 et mars 2003. À chaque fois, plusieurs personnes ont été tuées et les 24 localités ont été détruites. Zumbe, bien connu comme étant l'un des quartiers généraux de la milice lendu, fait partie de cette collectivité, ce qui peut expliquer le nombre et l'intensité des attaques. Les attaquants étaient apparemment des membres de l'armée ougandaise placés sous le commandement de Muzora et des milices hema de Bogoro, Mandro, Tchomia, Kasenyi et Bunia, sous le commandement du chef Kawa.

63. En 2002 et 2003, le groupement a fait l'objet de 11 attaques au total, qui d'après un enseignant lendu qui a pris des notes à chaque occasion, ont fait 445 victimes parmi les civils. Les attaques les plus graves se sont produites les 15 et 16 octobre 2002, quand des milices hema, accompagnées de soldats ougandais venus de Bogoro, ont attaqué Zumbe et y sont restés 48 heures. À partir de Zumbe, les attaquants ont incendié tous les villages voisins, tué environ 125 civils et planté plusieurs mines antipersonnel.

Bogoro : massacre de civils et destruction de tout le village

64. Bogoro, un village hema, était une localité stratégique au milieu de laquelle l'UPC avait un camp militaire. Le village se trouve sur la route principale menant de Bunia à Kasenyi. La présence de l'UPC empêchait par conséquent les Lendu de la collectivité des Walendu Bindi d'emprunter la route pour se rendre à Bunia. Mathieu Ngudjolo, un Lendu qui était à l'époque chef d'état-major du FNI, a admis avoir organisé l'attaque lancée contre Bogoro et Mandro, déclarant aux enquêteurs de la MONUC que ses forces avaient effectué des opérations militaires pour déloger les forces de l'UPC, qui attaquaient les villages lendu aux alentours de Bogoro au mortier depuis plusieurs mois²⁸. Toutefois, selon les enquêtes de la MONUC, l'attaque lendu ne s'est pas limitée à des objectifs militaires, mais semblait également constituer une opération de représailles contre la population civile hema.

65. Le 24 février 2003, Bogoro a été attaquée par des milices lendu et ngiti à 5 h 30 du matin. Les agresseurs venaient de quatre directions : Kasenyi, Gety, Nyankunde et Mission. Ils portaient apparemment des treillis verts ou des vêtements civils et utilisaient des machettes, des lances et des flèches, mais avaient également des armes lourdes, notamment des mortiers, des grenades à tube, des fusils-mitrailleurs et des lance-roquettes. Le camp de l'UPC se trouvait près de l'école et les soldats ont dit à la population civile de se réfugier à l'intérieur. Certaines personnes y sont arrivées mais d'autres ont été tuées alors qu'elles s'enfuyaient. Quand les soldats de l'UPC se sont trouvés à court de munitions, ils ont ouvert un corridor par lequel ils se sont enfuis, avec quelques civils; d'autres ont pris le chemin de Kasenyi. Les milices lendu/ngiti auraient poursuivi les massacres et le pillage après le départ de l'UPC. D'après les témoignages d'une centaine de survivants, quelque 260 personnes auraient été tuées et 70 autres manquaient. Parmi les victimes, 173 avaient moins de 18 ans.

²⁸ Ces informations ont été confirmées par la suite, au cours d'une visite effectuée à Zumbe le 23 décembre 2003, par les habitants de Zumbe et Zekele, deux localités lendu qui ont été attaquées et complètement détruites par les milices hema de Bogoro.

66. Les enquêteurs de la MONUC qui se sont rendus à Bogoro le 26 mars 2003 ont vu que la plupart des bâtiments et des maisons le long de la route principale avaient été détruits ou incendiés. Ils ont également eu une discussion avec le chef des opérations qui contrôlait encore la ville, le commandant Dark du FNI, un Lendu, qui ne les a pas autorisés à visiter toute la ville et leur a en particulier interdit de voir l'endroit où les massacres auraient eu lieu. D'après les autorités ougandaises, ce refus s'expliquait par le fait qu'il restait des corps non enterrés aux environs de l'école locale. Le commandant Dark a informé les membres de l'équipe qu'il était lui-même sous les ordres du commandant Germain Katanga, responsable des opérations militaires au sud de Bunia²⁹.

67. D'après des enfants soldats qui ont participé à l'opération dans le camp de l'UPC, les agresseurs comprenaient des Lendu du nord, des Ngiti du sud, des membres de l'APC et quelques soldats ougandais. Deux des enfants ont déclaré qu'ils avaient entendu une communication radio en swahili ougandais et qu'ils avaient été témoins du massacre de soldats ougandais. D'autres victimes ont déclaré qu'elles avaient entendu des soldats parler portugais. Certains pensent que ces éléments étaient des forces spéciales des FAC entraînées en Angola.

Lipri, Bambu, Kobu : opération « Chikana Namukono »

68. Le 13 janvier 2003, environ deux bataillons de l'UPC venant de Mongbwali sont arrivés à Nyangaraye vers 5 heures du matin. Ils ont forcé les habitants à sortir de leurs maisons et en ont forcé 15 à entrer dans la chapelle. Ils les auraient tous tués à la machette et auraient brûlé leurs corps. Les témoins ont pu identifier deux victimes, dont un enfant. À partir de Nyangaraye, l'UPC a commencé à mener son opération militaire dénommée « Chikana Namukono³⁰ », sous le commandement de Salumu Mulenda. L'UPC a d'abord pris Lipri et Kobu le 18 février 2003.

69. Du 18 février 2003 au 3 mars 2003, les milices de l'UPC ont mené une opération militaire de grande envergure contre les villages situés entre Lipri et Nyangaraye. Au cours de la première attaque, qui a duré jusqu'au 23 février, 15 villages ont été détruits³¹ et la plupart de leurs habitants tués. Des témoins ont indiqué que le 24 février, le commandant de l'UPC, Salumu Mulenda, a envoyé par écrit un message – dont la MONUC a reçu copie – aux notables lendu de la région et aux dirigeants des milices lendu, y compris au chef traditionnel Djatsi, ainsi qu'au commandant de milice Kabuli, les invitant à une réunion de pacification. Le 25 février, quand les dirigeants lendu, accompagnés de 50 personnes, sont venus à la réunion à Bule, ils ont tous été arrêtés et transférés à Kobu durant la nuit. Les prisonniers ont alors été emmenés derrière le camp de l'UPC à Kobu, les mains liées, et ont été attaqués à la machette, au couteau et avec des bâtons de bois. Deux personnes seulement, dont l'une a rencontré la MONUC, ont pu s'enfuir. Il est confirmé que toutes les autres avaient été tuées. D'après les personnes qui ont enterré les corps, il y avait 47 victimes, qu'elles ont enterrées avec 53 autres corps qu'elles ont trouvés dans la brousse aux alentours de Kobu dans deux fosses communes. Au cours des journées qui ont suivi, l'UPC a poursuivi sa chasse à l'homme dans la forêt de Jicho, où apparemment 92 autres personnes auraient été

²⁹ Le commandant Germain est actuellement chef d'état-major du FNI/FRPI.

³⁰ Expression qui, en lingala, signifie « prendre avec les mains ».

³¹ Lipri, Ndrè Chupka, Dhepka, Tsili, Ndjaza, Mbidjo, Ngbachulu, Kpaki, Bukpa, Djuba, Bemu, Nduy, Ngaru, Ndalou et Thali.

tuées, la plupart à la machette. Durant les derniers jours de février, l'UPC a attaqué huit autres villages³², utilisant les mêmes méthodes pour tuer les civils, se livrant à des actes de pillage et incendiant toutes les maisons. Au cours de cette opération, Bambu, quartier général de la compagnie minière de Kilo Moto, a été attaqué à plusieurs reprises : tous les bureaux de la société, l'hôpital principal de la région, toutes les structures religieuses, l'orphelinat et les écoles ont été pillés, et tout le matériel électronique, les archives et le matériel médical ont été détruits.

70. Les enquêteurs de la MONUC ont pu se rendre à Lipri, Bambu et Kobu le 3 avril 2003. En chemin, ils ont vu plusieurs villages qui avaient été incendiés et qui étaient désertés, ils ont visité l'endroit où 47 personnes avaient été tuées à Kobu et ont interviewé environ 90 victimes de sévices ou témoins de massacres. Les personnes interrogées leur ont donné les noms de 250 victimes, mais d'autres victimes ont été identifiées par une autre équipe d'enquête en mai 2003, et d'autres encore durant les enquêtes effectuées dans la région de Beni en novembre 2003. Au cours de l'opération Chikana Namukono, au moins 350 personnes ont été tuées et 26 localités totalement détruites³³. Environ 60 000 civils ont été forcés de s'enfuir dans la brousse qui était relativement plus sûre, et on ne sait pas combien de personnes sont mortes de faim et de maladie.

Mandro : attaque et massacre dans un bastion de l'UPC

71. C'est à Mandro, situé dans la collectivité des Bahema Banywagi, qu'est né le chef Kawa. Le village était connu dès le début du conflit comme un bastion de l'UPC qui y avait établi un camp de formation pour des enfants nouvellement recrutés. La population lendu soupçonnait que plusieurs attaques lancées contre leurs villages venaient de Mandro. D'après des témoignages concordants, Mandro a été attaqué à plusieurs reprises par les Lendu à partir du début de 2003, mais les forces de l'UPC ont pu les refouler et contrôler la ville.

72. Le 4 mars 2003, aux premières heures de la matinée, l'attaque lendu et ngiti lancée contre les positions de l'UPC à Mandro n'a pas duré plus de quelques heures. Les groupes armés ont réussi à prendre Mandro et ont attaqué les civils, tuant quelque 168 personnes d'après les témoignages reçus par la MONUC à Mandro et Bunia. D'après le chef de groupement, les attaquants ont kidnappé plusieurs jeunes gens et des filles qu'ils ont forcés à porter le butin. Comme l'attaque n'a pas duré longtemps, peu de maisons ont été pillées mais le camp de l'UPC a été totalement détruit. Il semblerait que les agresseurs aient fait partie de milices lendu de Zumbe et de Loga. Interviewé plus tard à Bunia, l'ancien chef d'état-major du FNI, Mathieu Ngudjolo, a reconnu avoir organisé l'attaque avec les Ngiti pour mettre fin aux opérations de l'UPC contre les villages lendu. D'après lui, tous les gens qui se trouvaient à Mandro étaient des combattants en possession d'une arme.

Bunia : l'UPDF et les milices lendu chassent l'UPC

73. Le 6 mars 2003, l'UPDF aurait riposté à une attaque menée par l'UPC contre ses forces basées à Ndele, en chassant l'UPC de Bunia et en prenant le contrôle de la ville avec l'aide de groupes armés lendu³⁴. Les 6 et 7 mars 2003, pendant et après

³² Jicho, Buli, Ngabuli, Pili, Athe, Bakpa, Lambi et Widde.

³³ D'après une organisation non gouvernementale locale fiable, le nombre de civils tués durant l'opération est nettement plus élevé.

³⁴ Le 6 janvier 2003, l'UPC a signé une alliance militaire avec le RCD-Goma. Au cours des

les combats entre l'UPC et l'UPDF à Bunia, plusieurs civils ont été tués, des maisons et des commerces ont été pillés et des civils ont été blessés par balle. Selon les habitants de Bunia, les combats entre l'UPC et l'UPDF ont commencé vers 6 heures et se sont poursuivis toute la journée. Des balles perdues auraient tué plusieurs civils tandis que des obus ont été tirés sur les maisons d'autres. Des civils hema connus pour avoir financé l'UPC ont été également tués et certains magasins appartenant à des hommes d'affaires hema ont été pillés dans la zone du marché de Bunia.

74. La Croix-Rouge locale a enterré au total 54 soldats et 17 civils et a informé la MONUC que les forces ougandaises avaient enterré leurs compatriotes. Les organisations non gouvernementales locales ont mené des enquêtes sur les événements du 12 mars 2003, qui ont produit les résultats suivants : 52 civils tués, 30 blessés, 15 maisons complètement détruites et 60 autres, dont les bureaux des organisations non gouvernementales Coopi, Aciar, J-plus, Hellenique et Cemif, complètement pillés. Des témoins oculaires ont accusé l'UPDF d'avoir directement participé au pillage. L'UPDF a rétabli l'ordre le 8 mars. Les membres des communautés hema qui avaient fui ont commencé à revenir. La Croix-Rouge locale a enterré les corps du 6 au 12 mars 2003.

Drodro : massacre de centaines de civils

75. Drodro, bien connue pour sa paroisse et ses infrastructures sociales bien construites, fait partie du territoire de Djugu (collectivité de Bahema-Nord) et se trouve à environ 80 kilomètres de Bunia. Après avoir été contraints de se retirer de Bunia, l'UPC et son dirigeant, Thomas Lubanga, se sont réinstallés d'abord à Bule, puis à Blukwa et Drodro. Le 3 avril 2003, du fait de cette présence mais aussi pour se venger, les milices lendu ont attaqué la paroisse de Drodro (située dans le village de Duma) et les villages environnants de Dhassa (Largu), Nyali, Dzathi, Kiza, Ngazba, Jissa, Kpatiz, Koli, Lera, Ndjala et Kpaluma entre 5 h 45 et 8 heures. Les assaillants ont tué aussi bien des militaires que des civils au moyen de fusils AK-47 et de Kalachnikov mais aussi de machettes, de lances et de flèches. Une équipe composée du personnel de la MONUC et du Haut Commissariat aux droits de l'homme s'est rendue dans les zones touchées pour recueillir le témoignage de survivants, de témoins oculaires, de parents et des autorités religieuses et administratives, qui ont indiqué que 408 civils ont été tués et 80 autres grièvement blessés, dont 48 se trouvaient toujours à l'hôpital local au moment de l'enquête, et 150 maisons et commerces ont été détruits. Les experts légistes qui ont accompagné la MONUC et examiné l'un des nombreux charniers à Largu ont confirmé ce massacre. L'équipe a vu d'autres charniers à Largu, Nyali et Jissa.

76. Les assaillants seraient des combattants lendu provenant des villages lendu environnants de Andu, Jukr, Masumbuko, Tsoro, Ango et Asso. Certains témoins oculaires ont déclaré avoir vu également des soldats portant des uniformes verts et des tenues de camouflage. Selon une organisation congolaise de défense des droits de l'homme, la présence de Lubanga et Edison Muzora, un ancien commandant de

semaines qui ont suivi, le RCD-Goma a commencé à transporter par air des soldats et des armes dans le territoire de l'UPC. Le 23 janvier, l'UPC a officiellement demandé à l'Ouganda de se retirer de l'Ituri. Chef Kawa, qui avait déjà fait défection de l'UPC en novembre 2002 et s'était installé en Ouganda, a souhaité que l'Ouganda maintienne sa présence en Ituri. Il était devenu le nouvel allié de l'Ouganda dont il avait l'appui pour diriger le FIPI nouvellement créé.

l'UPDF qui a rallié la rébellion, pendant la deuxième moitié de mars 2003 à Drodro expliquerait l'alliance entre les milices lendu et l'UPDF. Cette version des faits a été rejetée par l'UPDF, qui a indiqué qu'à cette date, ses soldats étaient à Bule, à 30 kilomètres de Drodro, et ne pouvaient être responsables des massacres survenus à Drodro.

Bunia : retour en force de l'UPC et fuite massive de la population

77. Le 6 mai 2003, sous la pression de la communauté internationale, les derniers soldats de l'UPDF ont quitté Bunia après une longue présence de 4 ans et demi³⁵. Environ 20 000 civils, pour la plupart des Hema et quelques membres d'autres groupes ethniques, les ont suivis en Ouganda par crainte d'une attaque de combattants lendu. Dès le premier jour de leur départ, la ville a été le théâtre de combats violents entre l'UPC et les milices lendu, combats qui se sont poursuivis jusqu'à ce que la MONUC négocie un accord de cessez-le-feu le 17 mai. Des combats ont eu lieu dans différents quartiers, avec pour conséquence des centaines de victimes civiles, des pillages systématiques des bâtiments et la destruction par le feu d'un millier d'habitations. Après le cessez-le-feu, les deux parties ont accepté de retirer leurs forces et de les caserner dans leur quartier général en ville. Cette situation a duré jusqu'au 27 mai, lorsque l'UPC a chassé les combattants lendu de Bunia. Dès lors, les violations des droits de l'homme se sont poursuivies à grande échelle.

78. Deux différentes équipes de la MONUC ont mené deux enquêtes sur les événements, l'une à Bunia au début de juin 2003 et l'autre dans les camps de personnes déplacées dans la région de Beni en novembre 2003³⁶. Elles ont interrogé 311 témoins et membres des familles des victimes. Au total, 563 cas de massacres délibérés ont été signalés à la MONUC, dont 260 commis par l'UPC et 303 par les combattants lendu. D'autres victimes ont été tuées par des personnes non identifiées. Les combattants lendu auraient commis plusieurs massacres à relents ethniques visant les Hema et d'autres groupes ethniques qui leur sont associés d'une façon ou d'une autre, tandis que les forces de l'UPC tuaient apparemment au hasard, ciblant éventuellement des non-autochtones et des membres de certaines professions tels que les policiers et les chauffeurs de taxi. Selon une source, l'UPC a tué plusieurs dizaines de civils lendu à Simbilyabo et les a enterrés en secret.

79. On a signalé un nombre particulièrement élevé de victimes dans le secteur de Mudzipela à Bunia, considéré comme un lieu sûr pour les civils hema, et le secteur de Lumumba, qui est le centre-ville. Le massacre de quelque 16 civils et 2 prêtres hema le 10 mai 2003 par les milices lendu dans les locaux de l'église de Nyakasanza témoigne du caractère ethnique des massacres. Selon des témoignages concordant de survivants lendu et hema des massacres, des centaines de combattants lendu sont arrivés à 10 heures et ont pénétré dans les locaux après un affrontement de courte durée avec la police nationale. Les Hema et les Lendu déplacés s'étaient réfugiés dans l'église où ils avaient été accueillis dans deux salles différentes. Après avoir tué deux prêtres hema dans leur chambre, les combattants sont entrés dans la salle où se trouvaient les civils hema et l'un d'eux a massacré 12 adultes et 4 enfants. Ils se sont ensuite rendus dans la salle abritant les Lendu mais ne leur ont pris que leur

³⁵ L'UPDF est entré à Bunia en novembre 1998.

³⁶ Des enquêtes ont été menées dans les camps des personnes déplacées à Erengeti, Oicha, Butembo et Beni.

argent. Ce massacre semblait être un acte perpétré pour venger le père ngiti Boniface Bwanalongo, qui a été tué par l'UPC en novembre 2002 à Mongbwalu. Par ailleurs, le père Aimé, l'un des prêtres hema tués, était publiquement connu comme un partisan de l'UPC; on l'avait vu à plusieurs reprises conduire des représentants de l'UPC dans le véhicule de l'église.

80. Dix-huit cas de viols commis par des soldats de l'UPC après la signature du cessez-le-feu ont été signalés à l'équipe, certaines des victimes n'ayant que 11 ans. La plupart ont été enlevées alors qu'elles étaient à la recherche d'eau ou de nourriture et ont été amenées dans des locaux militaires ou des maisons privées pour subir des sévices sexuels.

81. La ville a commencé à être pillée dès le départ des forces ougandaises, d'abord par les combattants lendu puis par des éléments de l'UPC. Par la suite, des civils profitant de la situation se sont joints à eux, avec pour conséquence le pillage systématique de maisons privées et de commerces sans distinction ethnique. Le marché a été complètement dévasté. Outre les habitations pillées, l'équipe de la MONUC a remarqué, pendant ses visites dans les quartiers, qu'un nombre considérable de magasins et d'habitations avaient été détruits par le feu. Un millier de maisons ont ainsi été incendiées.

82. L'équipe de la MONUC a reçu des informations faisant état de nombreux cas de menace ou d'intimidation perpétrés par des éléments de l'UPC lorsqu'ils ont pris le contrôle total de la ville. C'est l'une des principales raisons pour lesquelles près de 200 000 personnes auraient fuit Bunia et les villages voisins du 8 au 14 mai 2003. Les habitants ont quitté Bunia en empruntant essentiellement deux routes : un groupe a pris l'axe Komanda-Beni et un autre l'axe Medu-Bole-Beni passant à travers la forêt. Un groupe de Lendu a fuit à Gety et un autre à Zumbe. Selon les organismes humanitaires, près de 74 000 civils sont arrivés dans la région de Beni en passant par Komanda au début de juin 2003. Le nombre total de personnes nouvellement déplacées du fait des événements survenus à Bunia en mai s'élèverait à 180 000.

83. Pendant le trajet, le groupe qui a emprunté la route allant vers Komanda a été attaqué à Chayi par l'UPC, les biens ont été pillés et un nombre inconnu de civils tués. Le groupe qui a emprunté la route allant vers Medu et Bole a été arrêté par des combattants ngiti qui ont tué les civils hema faisant partie du groupe. Un survivant nandé que la MONUC a rencontré a fait état de l'exécution sommaire à Longba, du fait de leur origine ethnique, de 13 civils, essentiellement des Hema et des personnes prises pour des Hema du fait de leur faciès, par les combattants et leur commandant Matata Banaloki Justin, connu sous le nom de Cobra. Le même témoin a ajouté que les corps des victimes ont été mutilés et les combattants ont extrait certains organes qu'ils ont mangés. Un grand nombre de Hema auraient également été tués près de Olongbo et de Masini.

Tchomia : massacres et enlèvements de civils pendant deux différentes attaques

84. Tchomia était un grand centre commercial comptant environ 12 000 personnes, et est situé dans la collectivité de Bahema Banywagi, dans le territoire de Djugu sur les bords du lac Albert. Cette localité abritait également un important camp militaire du PUSIC³⁷. Selon les autorités hema, la région de Kasenyi et Tchomia, à proximité

³⁷ Le PUSIC n'a été créé qu'en octobre/novembre 2002; cette milice relevait précédemment de

du lac Albert, a commencé à connaître l'insécurité après la prise de Bogoro par les milices lendu à la fin de février 2003.

85. Le 31 mai 2003, Tchomia a été attaquée vers 5 heures et l'opération s'est poursuivie jusqu'à 13 heures. Les assaillants, qui proviendraient de Zumbe et Loga, sont arrivés de trois directions et ont attaqué d'abord le camp militaire puis la population civile au moyen de grenades propulsées par fusée, de fusils, d'obus de mortier, de flèches, de machettes et de haches. Ils parlaient kiswahili, kilendu et lingala. Ils demandaient ouvertement aux victimes leur appartenance ethnique, ce qui laisse penser que leur objectif était de tuer seulement les hommes du groupe ethnique hema. Selon la majorité des victimes, les assaillants étaient des combattants lendu, accompagnés de quelques soldats de l'APC et des FAC. Des spécialistes de la MONUC chargés d'enquêter sur les droits de l'homme qui se sont rendus en Ouganda pour interroger des témoins ont établi une liste de 96 victimes, qui ont essentiellement subi des exécutions sommaires, dont 30 patients tués dans leur lit d'hôpital et 6 victimes d'enlèvement. L'assistant de l'Administrateur du territoire de Kasenyi, qui s'est rendu à Tchomia avec le chef Kawa le jour de l'attaque, a indiqué qu'il a enterré un total de 250 corps. Le chef Kisembo de Kasenyi a déclaré qu'un milicien appelé Naydo, affilié à la milice lendu de Zumbe, a mené l'opération.

86. Selon des informations concordantes reçues par la MONUC plus tard à Beni et à Kinshasa, lorsque l'UPDF a quitté Bunia, les assaillants se sont installés à Tchomia dans l'intention d'organiser une nouvelle attaque contre Zumbe avec le concours du PUSIC. Selon certaines sources, les forces de l'UPDF étaient toujours à Tchomia le jour de l'attaque, contrairement à leur déclaration précédente selon laquelle elles l'avaient quitté vers le 20 mai; un grand nombre de soldats de l'UPDF auraient ainsi été tués pendant l'attaque.

87. Le 15 juillet 2003, Tchomia a été attaquée pour la deuxième fois vers 5 heures par les mêmes assaillants provenant de Zumbe. Quelque 11 civils ont été tués, la ville s'étant quasiment vidée après la première attaque.

Katoto : massacres de civils pendant plusieurs attaques

88. Katoto, village hema situé à quelque 25 kilomètres au nord de Bunia, dans la collectivité de Bahema-Nord (territoire de Djugu), a subi deux attaques sérieuses des Lendu en juin 2003. Le 7 juin, 104 personnes ont été tuées, selon les autorités locales et des témoins oculaires. Le 20 juin, une nouvelle attaque aurait laissé plus de 32 tués et un nombre indéterminé de personnes déplacées. Il semble que Katoto avait une population de 17 000 habitants avant les attaques et que ce chiffre est tombé à 7 000. Les attaques ont été menées par des milices du FNI dirigées par les commandants Ngakpa, Nyanya, Ngerey, Kame et Lonu, entre autres, qui venaient principalement de la localité de Loga, située à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Katoto.

Kasenyi : massacres et enlèvements de civils

89. Kasenyi, ville de pêcheurs comptant quelque 8 000 habitants, selon le chef traditionnel de la localité, située sur les bords du lac Albert, dans la collectivité de Bahema-Sud (territoire de Irumu), abrite un important camp militaire du PUSIC. La

l'UPC.

ville a subi deux attaques, les 11 juin et 23 juillet 2003, perpétrées par des combattants ngiti qui cherchaient à déloger les soldats du PUSIC.

90. Le 11 juin 2003, Kasenyi a été attaquée vers 6 heures par des milices ngiti qui auraient été accompagnées par quelques éléments de l'APC et des FAC. Les assaillants ont d'abord délogé les forces du PUSIC puis se sont attaqués aux civils en ville. La MONUC a reçu des témoignages faisant état du massacre de plus de 80 civils et de l'enlèvement de 30 autres. Une victime, enlevée et emmenée à Zumbe, a indiqué que le chef des opérations s'appelait Mumbere, un Lendu qui s'est donné un nom nande. Sur la route menant à Zumbe, la victime a été témoin de l'exécution, à la machette, de six personnes qui ne pouvaient plus marcher. La victime a été retenue à Zumbe pendant une semaine puis a été déplacée avec deux otages alur à Beni, accompagnés par 200 miliciens lendu et soldats de l'APC. Selon le témoin, l'opération menée à partir de Zumbe à Beni avait été organisée dans le but de ramener des munitions fournies par le RCD-ML. Le père des deux otages alur s'est rendu à Beni pour récupérer ses enfants et les emmener avec le témoin à Ntoroko (Ouganda). Le 23 juillet 2003, Kasenyi a subi une deuxième attaque de combattants lendu. La MONUC a reçu des témoignages faisant état du massacre de 16 civils et de l'enlèvement de 4 autres.

Fataki : massacres et enlèvements de civils pendant deux attaques

91. Fataki, centre administratif du territoire de Djugu, comptait une population de quelque 16 000 habitants, essentiellement d'origine hema, avant le conflit. Fataki a été la cible de deux attaques graves le 19 juillet et le 31 juillet 2003. L'attaque du 19 juillet a eu pour résultat la mort de 51 civils, l'enlèvement de 50 autres, le déplacement de centaines de personnes et la destruction de plusieurs bâtiments, dont l'orphelinat, deux couvents, l'hôpital et l'école. L'attaque du 31 juillet a été la plus meurtrière : elle a causé la mort d'environ 71 personnes identifiées, dont 7 survivants de la première attaque de l'hôpital³⁸. Comme suite aux deux attaques, environ 10 000 civils ont fui la région.

92. Selon les survivants, les assaillants étaient exclusivement des combattants lendu pendant la première attaque et des combattants lendu accompagnés de membres des FAPC pendant la deuxième. Après la deuxième attaque, les miliciens lendu sont restés en ville pendant quelque temps et ont tué quelques survivants qui étaient revenus chercher leurs biens. Les combattants et des éléments des FAPC auraient continué à enlever des civils pendant le mois d'août 2003.

Kachele : massacre de civils

93. Kachele est un petit village hema de la collectivité de Bahema Badjere, situé dans le territoire de Djugu. Le 6 octobre 2003, entre 5 heures et 10 heures, Kachele et les villages environnants de Lôkô, Bû, Luguba et Lutsiko ont été attaqués par des milices Lendu provenant des villages voisins de Laudju et Petro. Au total, 65 civils, dont 42 enfants, ont été tués et 26 autres ont été blessés.

94. Une équipe d'enquêteurs de la MONUC s'est rendue sur place le même jour pour vérifier les faits, recueillir des preuves et reconforter et aider la population. Le lendemain, une nouvelle mission ayant un volet relatif aux droits de l'homme a

³⁸ Le nombre réel de personnes tuées pourrait être plus élevé mais du fait des déplacements de populations consécutifs à l'attaque, les enquêteurs n'ont pu toucher que quelques survivants.

poursuivi l'enquête, établi des listes de victimes, recueilli de nouvelles preuves, interrogé des survivants et visité des charniers. Immédiatement après l'attaque, la brigade d'Ituri a été déployée à Bule et a procédé à plusieurs patrouilles du secteur d'où seraient partis les assaillants. Des preuves de l'existence d'éléments armés et d'armes ont déjà été trouvées tout comme des traces du retrait des assaillants de Kachele à la région de Petro, ce qui confirme l'origine de l'attaque.

B. Autres massacres

95. Pour différentes raisons, les combattants hema comme lendu ont attaqué des territoires appartenant à d'autres communautés ethniques : il s'agissait de punir ces dernières, soit d'avoir accueilli des combattants ennemis, soit de s'être effectivement rangées d'un côté ou de l'autre du conflit. Ils ont également attaqué certaines villes, telles que Mongbwalu, Mahagi et Aru, pour s'approprier leurs ressources naturelles ou financières. Indépendamment de leurs motivations, les milices lendu et hema ont commis les mêmes types d'exactions : massacres de civils, destruction des infrastructures sociales, pillage de biens, enlèvement de femmes pour les soumettre à l'esclavage sexuel ou au travail forcé.

96. La seule attaque qui pourrait se distinguer des autres est celle dénommée « Opération effacer le tableau », qui a été menée par les forces du MLC et du RCD-N, avec l'assistance directe de l'UPC, dans la zone de Mambasa (voir par. 105 ci-après).

Walu : massacre de civils, destruction de l'infrastructure sociale

97. Le 11 mai 2002, le village de Walu, situé dans la collectivité de Babelebe et sur le territoire d'Irumu, a été attaqué par des miliciens hema de 5 heures à 13 heures. Les attaquants ont entièrement brûlé les infrastructures sociales, dont deux écoles et trois centres de santé, et tué des civils qui n'avaient pas réussi à s'enfuir. Après l'attaque, les habitants ont quitté leurs cachettes pour venir enterrer les morts. Un témoin oculaire, présent lors des enterrements, a déclaré avoir dénombré 42 corps, dont celui du chef du village. Le village a encore été attaqué quelques jours plus tard, par les mêmes miliciens, qui ont tué quatre autres civils. Selon les informations, les miliciens étaient venus de Mazangina, de Kabarole et de Sota, et étaient dirigés par Kisembo, le chef de Kabarole.

Mongbwalu, une ville convoitée pour ses ressources naturelles

98. Important centre d'exploitation aurifère, Mongbwalu, qui comptait environ 80 000 habitants avant le déclenchement du conflit, était la deuxième ville la plus peuplée de l'Ituri. Bien que située dans la collectivité nyali de Banyali Kilo, la ville était surtout peuplée par des Lendu. C'est au début des années 80 que les Lendu étaient venus à Mongbwalu pour y travailler comme ouvriers dans la société d'exploitation aurifère Kilo Moto. Les familles lendu s'étaient concentrées aux abords de la ville, dans la zone de Camp Sayo où se trouvait le campement des ouvriers, tandis que les Hema vivaient dans la Cité (centre-ville). Soumise à une série d'attaques et de contre-attaques, la ville a souvent changé de mains. Lors de l'offensive menée en juin 2002 par des milices hema et quelques éléments soudoyés de l'APC, la ville était aux mains du RCD-ML.

99. Le 11 juin 2002, informés que « quelque chose » se préparait, les ouvriers lendu ont quitté leur campement pour aller chercher refuge sur la colline, où se trouvait un camp armé lendu. Le même jour, le chef de la Cité, Taga Mpigwa Atenyi, un Hema, aurait déclaré dans un discours : « Demain, nous prendrons le café dans la zone lendu ».

100. Le 12 juin 2002, appuyés par des habitants hema, des soldats de l'APC basés à Mongbwalu ont attaqué les secteurs lendu de la ville. L'APC avait été soudoyée par de riches Hema qui cherchaient à vider Mongbwalu de sa population lendu. Commencée à 3 heures, l'offensive s'est poursuivie jusqu'à 7 heures. Les attaquants ont tué un nombre indéterminé de civils lendu, jeté les corps dans des fossés et mis le feu aux maisons des Lendu. La milice hema avait à sa tête Bakambu, appelé aussi « le maître » parce qu'il avait occupé un poste d'enseignant dans la zone des mines de Bambu toute proche. Vers la fin de l'attaque, les combattants lendu sont arrivés de leur campement. En guise de représailles, ils ont détruit des maisons appartenant à des Hema et tué quelque 100 civils hema. La majorité des Hema avaient eu le temps de fuir pour aller se réfugier dans le camp de l'APC, sauvant ainsi leur vie. Le gouverneur d'alors, Jean-Pierre Lompondo, a désigné un nouveau commandant de l'APC, Papi Yani, pour remplacer celui qui avait été soudoyé, le commandant Alemi. Dans le même temps, les dirigeants traditionnels de la collectivité que sont les notables de la communauté nyali se sont rendus auprès des combattants lendu pour leur proposer un plan de paix. Les Lendu ont accepté leur proposition en fixant comme condition le départ de la population hema de la ville de Mongbwalu pour Watsa et Ariwara. Les Hema sont partis, laissant dans la ville la population nyali, l'APC, ainsi que les civils et les miliciens lendu. Selon les informations, cette première tentative de récupération de Mongbwalu et de ses mines d'or par les Hema avait été financée par Lombe, qui possédait une concession minière à Bunia, et par Mandefu, Kazana et Labomba, tous trois hommes d'affaires. Mongbwalu a été attaqué à nouveau en août 2002 par les forces de l'UPC, qui ont été repoussées par les combattants lendu et l'APC. Toutefois, résolue à se rendre maître de la ville, l'UPC a recherché des alliés plus puissants, tels que le MLC, présent dans la zone de Watsa.

101. Le 8 novembre 2002, l'UPC a commencé son offensive en bombardant Mongbwalu à l'arme lourde. La MONUC a rencontré un témoin oculaire qui, au moment des événements, était allé chercher refuge dans le camp lendu. Ce témoin avait vu arriver de Watsa un combattant lendu blessé, qui avait dit que l'UPC avançait sous le commandement de Bosco. Les combattants lendu ont pu repousser cette première attaque et ont réussi à capturer un jeune milicien de l'UPC. Selon ce dernier, l'UPC avait planifié une importante opération après avoir reçu l'assurance qu'elle bénéficierait de l'assistance du MLC pour prendre Mongbwalu afin d'y installer le siège de Lubanga. Du 9 au 17 novembre 2002, l'APC a combattu sur la route de Watsa pour arrêter l'avancée des forces du MLC.

102. Le 20 novembre 2002, l'UPC et le MLC ont attaqué ensemble Mongbwalu, en utilisant des mortiers lourds et autres engins explosifs. Les combats, qui ont duré deux jours, ont provoqué la mort de près de 200 civils et la destruction des infrastructures. L'UPC s'est emparée de la ville le 24 novembre. Selon Human Rights Watch, un nombre indéterminé de civils, qui sont allés se cacher dans une église dénommée Mungu Samaki et située à Sayo, ont été suivis par les soldats de

l'UPC et du MLC³⁹. Les soldats de l'UPC les ont retrouvés dans l'église et les ont massacrés. D'autres civils ont été capturés et emprisonnés dans un camp militaire où ils ont plus tard été tués. Pendant son séjour dans la ville, l'UPC a tenté d'exploiter les mines d'or. Elle a demandé aux Lendu, expérimentés dans l'exploitation aurifère, de rentrer chez eux. Ces derniers ayant refusé de revenir, l'UPC a obligé les Nyali qui restaient dans la ville et les Hema qui étaient rentrés à travailler pour eux. Mongwalu a ensuite été occupé par les milices lendu du FNI, lorsque l'UPC a perdu le soutien de l'Ouganda, en mars 2003.

Nizi : massacres de civils

103. Situé dans la collectivité de Mambisa, sur le territoire de Djugu, Nizi était avant le conflit un village minier prospère de 20 000 habitants. Le 11 octobre 2002, des combattants lendu venus de Bambu et de Mabanga ont attaqué le village. L'UPC avait un camp militaire à Nizi et les Lendu accusaient les habitants de Mambisa d'être favorables aux Hema. Selon une organisation non gouvernementale locale, 320 corps ont été enterrés. Les personnes qui les ont enterrés ont pu en identifier 69.

104. Le village a été attaqué à nouveau le 20 juillet 2003, vers 10 heures, par des combattants lendu du FNI venus de Bambu. Les attaquants ont tué 22 civils et en ont enlevé 15 autres. L'arrivée de la Force multinationale, qui a mis fin à l'agression et arrêté quatre combattants lendu, a permis de limiter le nombre des victimes. Le 23 août, Nizi a encore été attaqué par des combattants venus du mont Zanzi, qui ont enlevé 12 personnes et tué 2 d'entre elles en retournant vers leur camp militaire de Mbao.

Mambasa : « Opération effacer le tableau »

105. Située sur la route de Beni, dans le territoire de Mambasa, la localité de Mambasa est une ville moyenne d'environ 25 000 habitants. Épargnés par le conflit qui a fait rage dans les territoires de Djugu et d'Irumu, les habitants de Mambasa ont maintenu un niveau de vie relativement décent. Des milliers de personnes déplacées de l'Ituri se sont installées à Mambasa, considéré plus sûr que le reste de l'Ituri.

106. Le 12 octobre 2002, les forces du MLC et du RCD-N, assistées par l'UPC, ont attaqué la ville une première fois. L'offensive, dénommée « Opération effacer le tableau⁴⁰ » avait manifestement pour but le contrôle de toute la zone aux mains du RCD-ML, notamment de l'aéroport de Beni et de la zone économiquement active de Beni-Butembo. Avec l'attaque de Mambasa, la région a vu une escalade sans précédent de la violence, caractérisée par des opérations préméditées au cours desquelles les pillages, les viols et les exécutions sommaires ont été utilisés comme des armes de guerre.

107. Après la première prise de Mambasa, les forces du MLC et du RCD-N y sont restées du 12 au 29 octobre 2002, avant d'en être expulsées par les forces du RCD-ML. Elles ont pu reprendre la ville le 27 novembre 2002 et y sont restées jusqu'au 5 février 2003; un mois après cette reconquête, le 30 décembre 2002, la MONUC a négocié, à Gbadolite, un accord de cessez-le-feu.

³⁹ Human Rights Watch, *Ituri : « Couvert de sang »...*

⁴⁰ En anglais : Operation « Clean the blackboard ».

108. Durant leurs séjours dans la ville, les forces du MLC et du RCD-N, agissant sous des commandements différents, ont commis de graves violations des droits de l'homme telles que les exécutions sommaires, la pratique systématique des viols et des pillages et les actes de cannibalisme. Après la prise de Mambasa, des actes de violence analogues ont été commis de manière systématique dans les villages situés au sud de la ville et entre Komanda et Erengeti, avec la participation de l'UPC. Le nombre de viols – principalement de fillettes ou de femmes âgées de 12 à 25 ans – a, de son côté, atteint un niveau alarmant.

109. Du 3 au 20 janvier 2003, la MONUC s'est entretenue avec 502 témoins oculaires et proches parents de victimes, qui ont fait état du meurtre de 173 civils, adultes et enfants, à Mambasa, Komanda et le long des deux axes allant vers Beni. Les faits rapportés comprenaient 12 cas de cannibalisme. La plupart des victimes de Mambasa et des zones avoisinantes auraient été tuées par des soldats du MLC ou du RCD-N, tandis que la majorité des victimes de Komanda auraient été tuées par des éléments de l'UPC. Les incidents ont surtout visé la population nande, à laquelle appartient Mbusa Nyamwisi, président du RCD-ML, ainsi que, par la suite, la population pygmée, accusée d'assister l'APC.

110. La première opération, qui a duré du 12 au 29 octobre 2002, a été exécutée sous le commandement du colonel Freddy Ngalimu, alias Grand Mopao, du MLC. La deuxième opération a été menée sous le commandement du colonel Widdy Ramses Masamba, alias Roi des imbéciles⁴¹, et a duré du 27 novembre 2002 jusqu'à la fin de janvier 2003, quand les derniers éléments du MLC ont quitté Mambasa. Ces deux chefs militaires étaient tous deux directement sous les ordres du général Constant Ndima⁴², à Isiro. Le général Ndima était placé directement sous les ordres du chef d'état-major du MLC, le général Amuli. Il aurait reçu du général Amuli l'ordre de remplacer Freddy Ngalimu par le colonel Ramses. D'après un informateur du MLC, le colonel Ramses serait très proche du général Amuli, un Hema de l'Ituri.

111. Dès que les conclusions préliminaires de l'enquête ont été rendues publiques par la MONUC, les autorités du MLC ont décidé de mener une enquête sur les événements qui s'étaient produits. C'est sur la base du rapport de l'Équipe qu'un nouveau procès a été ouvert contre 27 suspects des forces du MLC. Le procès des 27 individus accusés par le MLC d'avoir participé aux atrocités commises à Mambasa et dans les environs a duré du 18 au 25 février. Le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a déclaré clairement que les procès étaient illégaux et illégitimes.

112. Hormis la question constitutionnelle de la légitimité du procès, il y a lieu de considérer quatre autres questions le concernant. Premièrement, des témoignages auto-incriminants faits des défenseurs gardés au secret durant leur interrogatoire par la police militaire ont été admis en tant qu'éléments de preuve. Deuxièmement, il existe une disparité évidente entre les accusations et les sentences prononcées.

⁴¹ En novembre 2003, Widdy Ramses Masamba a été nommé chef de la septième région militaire, dont le siège est établi à Kindu.

⁴² Selon plusieurs sources, le général Ndima était surnommé « Effacer le tableau » et faisait partie d'un groupe dénommé « Effacer le tableau » qui avait été créé en 2001, du temps du FLC. Le bataillon « Effacer le tableau » était bien connu pour la férocité de ses hommes et la façon dont ils se comportaient en temps de guerre. Après la dissolution du FLC six mois plus tard, le bataillon serait resté à Isiro, mais certaines de ses compagnies auraient été chargées de missions particulièrement difficiles comme l'invasion de territoires perdus à Mambasa.

Ainsi, le viol a été puni d'une peine de prison maximum de 13 mois. La désertion, qui entraîne généralement la peine de mort, a de façon surprenante été punie de 39 mois de prison par cette « Cour martiale ». Troisièmement, aucun soldat n'a été inculpé des crimes contre l'humanité et crimes de guerre monstrueux tels que les meurtres, les viols collectifs et les actes de cannibalisme mentionnés dans le rapport de la MONUC sur les événements qui se sont produits à Mambasa (voir S/2003/674). Quatrièmement et dernièrement, après le prononcé de la sentence, on a observé une vague d'arrestations de témoins de la défense.

Collectivité de Banyari Kilo : insécurité constante et exécutions sommaires

113. La collectivité de Banyari Kilo, qui se trouve sur le territoire de Djugu, a plusieurs fois changé de mains entre les milices hema et les milices lendu, du fait de l'attrait qu'exercent les mines d'or de Kilo. L'UPC a occupé cette zone de janvier 2002 à mars 2003. Durant cette période, elle a mené plusieurs attaques contre des localités lendu. Lorsqu'elle a été chassée de la collectivité par les Forces de défense populaires de l'Ouganda (FDPU) et les milices lendu, en mars 2003, les Nyali, accusés par les Lendu d'avoir accueilli l'UPC, ont été pourchassés et assassinés.

114. Les 15, 17 et 23 mai 2003, des combattants lendu venus de Nyangaraye et de Ngotochu ont attaqué les localités de Batata, Kilo, Itende et Lisey. Ils ont tué quelque 50 civils et enlevé 28 filles. Tous les villages situés sur l'axe Sindoni-Kilo et Kilo-Mongbwalu, qui ont été détruits à la suite de plusieurs attaques de miliciens lendu, ont été désertés par leurs habitants. Au moins la moitié de la population de Banyari Kilo, qui compte environ 40 000 habitants selon le chef de la collectivité, a cherché refuge dans les forêts de Madombo et de Kirongazi, en mai et juin 2003. Cinq centres de santé situés à Kilo, Itende, Kabakaba, Kilo-État et Kilo-Mission et une maternité située à Kilo-Mission ont été obligés de fermer leurs portes après avoir été presque entièrement pillés.

Nioka : massacres de civils et viols, destructions graves de l'infrastructure sociale

115. Nioka, une petite ville de 20 000 habitants essentiellement d'origine alur, est située dans la collectivité de Pandoro, sur le territoire de Mahagi. Nioka a d'abord été occupé par l'UPC, puis par les FAPC du commandant Jérôme Kakwavu, à la suite de la rupture intervenue entre les deux groupes en septembre 2002. Selon un témoin, la communauté alur s'assurait la protection des FAPC en les rémunérant avec du bétail. Toutefois, la plupart des soldats des FAPC sont partis le 28 mai 2003. Un certain Dilo a décidé de réunir tous les habitants qui avaient reçu une formation militaire et a organisé un groupe armé de 15 miliciens. Selon les premières informations, le jour de l'attaque, les FAPC auraient pris l'initiative de tirer des grenades propulsées par fusée sur le baraquement occupé par ces nouveaux miliciens, probablement dans le but d'éliminer ce nouveau groupe armé.

116. Le 10 juin 2003, Nioka a été attaqué de 5 heures 30 à environ 14 heures par des miliciens lendu venus de Kpandroma et de Livo. Selon les témoignages recueillis par la MONUC, les miliciens ont tué quelque 55 civils. Soixante autres civils ont été enlevés et forcés à transporter le butin d'abord à Livo, puis à Kpandroma. Selon une fille qui avait été enlevée, plusieurs filles ont été réduites à l'esclavage sexuel. Cinquante-six otages seulement ont été libérés, le plus souvent après le versement d'une rançon par les familles. Trois jours plus tard, les habitants sont revenus, sous escorte des FAPC, pour enterrer les morts. Ils auraient enterré

70 corps, dont plusieurs dans une fosse commune. Après cette première attaque, les Lendu sont revenus plusieurs fois pour poursuivre le pillage et brûler tous les bâtiments.

117. Un certain Lego aurait dirigé les opérations. Floribert Ndjabu, chef du FNI au moment des faits, a confirmé que l'opération avait été menée par Lego et 40 de ses partisans, sans le consentement des autorités du FNI à Kpandroma. Il a ajouté qu'après cette opération Lego et 20 de ses hommes avaient été exécutés à Kpandroma par le FNI.

C. Assassinats politiques, enlèvements et déplacements forcés d'adversaires présumés

118. Les milices de l'Ituri ont exécuté, enlevé, arrêté ou forcé à s'enfuir des personnes qu'elles considéraient comme des adversaires politiques, tels que des juges, des intellectuels de groupes ethniques ennemis, des journalistes et des membres d'organisations non gouvernementales. La MONUC a seulement pu mener des enquêtes sur les actes de ce type commis à Bunia et à Aru alors que ces villes étaient aux mains de l'UPC et des FAPC, respectivement. Ceci ne veut pas dire que les autres groupes armés n'ont pas eux aussi commis des meurtres politiques, enlevé des gens et déplacé leurs adversaires par la force.

1. Assassinats politiques, disparitions forcées, arrestations illégales et déplacements forcés de diverses personnes par l'UPC

119. Peu après avoir pris le pouvoir en août 2002 à Bunia et plus tard dans d'autres régions de l'Ituri, l'UPC a organisé des chasses à l'homme, suivies d'exécutions sommaires, d'arrestations arbitraires et de disparitions forcées. Selon plusieurs témoins, l'UPC avait une liste préétablie de personnes à éliminer à Bunia⁴³. Les commandants Bagonza, Kisembo, chef d'état-major de l'UPC, et Aimable Saba Rafiki, chef de la sécurité, auraient dirigé l'opération de Bunia. Ceux qui en avaient été informés à temps et ont pu se cacher ont vu leurs maisons détruites par le feu et leurs biens pillés, ce qui montre bien que l'on cherchait à les chasser pour de bon. Parmi les victimes, on pouvait compter des adversaires politiques, des intellectuels, des hommes d'affaires, des dirigeants religieux, des journalistes et des administrateurs principalement d'origine bira, lendu et nande, des non-Ituriens mais également un petit nombre de Hema modérés. Rien qu'en août et septembre 2002, plus de 200 personnes auraient été victimes de cette campagne dans la ville de Bunia⁴⁴. Une nouvelle campagne a été lancée en mai 2003, quand l'UPC est revenu à Bunia. Cette fois, les victimes étaient surtout des non-Ituriens. Les membres de certaines professions, comme les chauffeurs de taxi et les agents de police, étaient spécifiquement ciblés.

120. Parmi les victimes des chasses à l'homme organisées par l'UPC en août 2003, on peut citer les personnes ci-après : Ileri Kuba, Lendu âgé de 70 ans, parlementaire à la retraite; Nasser Nbuna, non-Iturien âgé de 65 ans, ancien membre du Parlement;

⁴³ Cette liste aurait été établie par les extrémistes hema de la ville de Bunia, y compris les intellectuels extrémistes de l'Institut supérieur pédagogique.

⁴⁴ Ce chiffre a été donné par Human Rights Watch dans son rapport intitulé *Ituri : « Couvert de sang »...*

M. Ngura, un Alur, chef des travaux à l'Institut supérieur pédagogique et sa fille; M. Mateso, directeur lundu de la discipline au lycée de Kigonze; le révérend Basimaki Byabasaija, pasteur anglican; Eric Duandro Akobi, pasteur protestant et étudiant en théologie âgé de 38 ans; Monaco Mbaduale, étudiant lundu de l'Institut supérieur pédagogique, âgé de 25 ans; Ngure Gabriel Ukumu, un Alur âgé de 45 ans, secrétaire administratif de Radio Candip; Selian, journaliste bira de la même radio; Malili, agent de police d'Isiro; Giselaine Bofende, une Topoke qui travaillait pour l'organisations non gouvernementale ABC. Plusieurs Lendu ont également été enlevés et emmenés à la résidence de Bosco, de Bagonza ou de Lubanga. On n'a aucune nouvelle d'eux à ce jour⁴⁵.

121. Plusieurs chefs traditionnels et administrateurs ont été tués à l'intérieur du district, principalement parce qu'ils refusaient de collaborer avec l'UPC : Nobamuzi, chef de la collectivité de Babelebe, tué en décembre 2002; Matata, chef de la collectivité Basili, tué en juillet 2002; Mundukukuwe, chef de la collectivité de Baboa Bokowe, tué en décembre 2002; Bulabato Aloise, chef du groupement de Chendabo, tué au milieu de 2002; Fundi Kusu, administrateur de Bambu, tué en juillet 2002; Richard Bokalala Elanga, administrateur RCD-ML du territoire de Djugu, tué le 11 mai 2002⁴⁶.

122. **Dieudonné Bulamuzi Binmangili**, chef traditionnel de la collectivité d'Andisoma, âgé de 52 ans, a été enlevé à Bunia le 5 septembre 2002. Plus tôt dans la matinée, lorsqu'une coalition de Ngiti et de membres de l'APC a attaqué Nyankunde, il a réussi à s'échapper avec un membre de la police judiciaire. Les deux ont réussi à se rendre à Bunia en passant par Sota, Masabo et Badiya. Dans chacune de ces localités, ils ont informé les éléments de l'UPC de l'attaque et demandé une assistance militaire. Les témoins interrogés par la MONUC ont déclaré que quand il est arrivé à Bunia, le chef Bulamuzi a été emmené au quartier général de l'UPC où il a été interrogé par le commandant Kisebo et apparemment torturé; Kisebo l'a accusé de savoir que les Ngiti allaient attaquer Nyankunde. Le chef Bulamuzi était dans un état grave quand il a été ramené chez lui. Les témoins ont déclaré par ailleurs que, vers 6 heures du soir, six éléments de l'UPC, dont Jaguar de la famille Senga, sont venus et l'ont repris. Quelques minutes après leur départ, les membres de sa famille ont entendu un coup de feu. Quand ils sont sortis de la maison, ils ont vu du sang juste devant le portail, mais pas de corps. Le même jour, le commandant de l'armée ougandaise, qui avait été informé de la situation, est allé voir les commandants Kisebo et Bagonza de l'UPC pour leur demander des explications. Ils lui ont dit que le chef Bulamuzi avait été roué de coups parce qu'il était complice des Ngiti, puis envoyé à l'hôpital. Le corps n'a jamais été rendu à la famille. De fait, toute la famille Bulamuzi, qui faisait l'objet de menaces constantes, a décidé de quitter Bunia.

123. **Adriko Johnson**, un Lubara âgé de 33 ans, adjoint au maire de Bunia et membre de l'UPC, a disparu le 29 septembre 2002. Il semble que M. Johnson ait quitté sa maison le 29 septembre 2002 dans l'après-midi et ne soit jamais revenu. Le lendemain, son beau-frère a appris que la dernière fois qu'on l'avait vu, il était sur sa motocyclette à proximité du camp militaire de l'UPC. Tous les efforts déployés

⁴⁵ Parmi les autres noms donnés par les organisations non gouvernementales locales, on peut citer les suivants : Claude, 30 ans, fils de Valery; Zakayo, 24 ans; Claudine, 22 ans; Loba, 48 ans; Ndalo, 29 ans; Justin, 28 ans; Edward Wamba, 54 ans; et Pierre Minzi Kakado, 30 ans.

⁴⁶ Apparemment par des soldats de l'armée ougandaise sur les ordres de l'élite politique hema.

par les membres de sa famille pour que l'UPC mène une enquête ont été vains. Son corps n'a jamais été retrouvé. Il semblerait que l'une des raisons de sa disparition tiennent au fait qu'il avait donné refuge dans sa maison, en août 2002, à des civils lundu quand les soldats de l'UPC faisaient la chasse aux Lendu. Adriko Johnson avait apparemment aussi critiqué en public le fait que des Lendu et des Ngiti soient pris comme cibles des attaques et tués.

124. L'**abbé Boniface Bwanalonga**, prêtre catholique ngiti de la paroisse de Mongbwalu, a été arrêté peu après la prise de Mongbwalu par l'UPC, le 20 novembre 2002, avec deux sœurs. Les sœurs ont été relâchées par la suite. Quand elles sont revenues pour lui apporter à manger, les combattants de l'UPC ne les ont pas autorisées à le voir et les ont chassées. L'abbé Bwanalonga n'a jamais été revu. Sa disparition a été très mal prise par les membres de la communauté lundu/ngiti, qui le tenaient en très haute estime et qui ont par la suite justifié l'assassinat de l'abbé Ngona de Nyakasanza en déclarant qu'ils l'avaient tué pour se venger du meurtre de l'abbé Boniface.

125. **Joseph Eneko Nguaza**, un Alur âgé de 47 ans très respecté que l'UPC avait nommé Gouverneur de l'Ituri pour obtenir un appui plus large, a été tué le 21 novembre 2002. Le Gouverneur était basé à Aru et avait reporté son départ pour Bunia. Entre-temps, il a annoncé qu'il se dissociait de l'UPC et a engagé des entretiens de paix avec différents groupes. L'UPC a alors envoyé une délégation dirigée par Floribert Kisembo, qui était chef d'état-major à l'époque, pour le ramener à Bunia. Le 21 novembre, avant de partir pour Bunia, le Gouverneur avait décidé de se rendre à Mahagi pour y installer un nouvel administrateur territorial. Juste avant son départ, le commandant de l'UPC à Aru, Jérôme Kakwavu, a changé ses gardes du corps et son chauffeur. La délégation est tombée dans une embuscade à 8 kilomètres de Mahagi. Hormis deux gardes du corps qui ont réussi à s'échapper, tous les passagers ont été tués : le Gouverneur Eneko, son chauffeur, son secrétaire, le chef du Bureau public et cinq autres gardes. Selon les témoignages de résidents locaux, recueillis par Human Rights Watch, les attaquants étaient des soldats de l'UPC⁴⁷. Selon le témoignage fourni à la MONUC par deux témoins qui vivaient à Aru à l'époque des événements et qui avaient rencontré les deux survivants, l'opération avait été organisée par le commandant Jérôme qui a reçu une somme considérable pour ses services.

126. **Jacques Kabasele**, Président du Tribunal de Grande Instance de Bunia, originaire de Kasai et âgé de 43 ans, a été arrêté le 11 novembre 2002 par l'UPC, qui l'a accusé d'avoir eu des contacts avec ses ennemis. Le juge a été arrêté par deux personnes de la Direction générale de migration qui était placée sous le commandement de Rafiki et a été conduit à la prison de ce service où il a été gardé pendant deux jours, sans chef d'inculpation formel. Le troisième jour, une équipe est venue l'interroger, principalement sur ses contacts avec Beni, Kinshasa et le monde extérieur. Les membres de l'équipe lui ont dit également que l'ordre de l'arrêter venait de Lubanga lui-même. Il n'a pas été menacé physiquement mais a été gardé dans la prison pendant 18 jours, puis libéré sans qu'aucune accusation ait jamais été portée contre lui. Une fois mis en liberté, il a été menacé et il a quitté Bunia en avril 2003⁴⁷.

⁴⁷ Voir le rapport de Human Rights Watch intitulé *Ituri : « Couvert de sang »...*

127. **Honoré Musoko**, avocat et Président de l'organisation non gouvernementale Justice Plus, organisation de défense des droits de l'homme basée à Bunia, a cherché à défendre plusieurs personnes victimes d'abus commis par les autorités de l'UPC. Il avait également été brièvement Ministre de la justice sous Jean-Pierre Bemba. Il a été accusé de travailler avec l'ancien Gouverneur Jean-Pierre Lompondo et d'être un ennemi de l'UPC. Honoré Musoko a été forcé de fuir la région en novembre 2002, mais les autorités de l'UPC ont lancé un raid contre son organisation, Justice Plus, le 5 février 2003, après une interview qu'il a donnée à une radio internationale sur la situation des droits de l'homme dans la région de l'Ituri. Les autorités de l'UPC se sont alors rendues dans les bureaux de Bunia Business Communications, organisme appartenant à Musoko, où deux employés ont été arrêtés et tous les équipements saisis. Un des membres de Justice Plus qui était également responsable de Bunia Business Communications s'est réfugié dans les bureaux de la MONUC jusqu'à ce que l'UPC envoie une lettre déclarant qu'il avait toute liberté de mouvement. Les bureaux de Justice Plus ont de nouveau été visités par l'UPC en mai 2003, tous les documents et le matériel ont été pillés et les membres de l'organisation ont été forcés de se cacher⁴⁷.

128. La MONUC a également reçu les témoignages de 8 victimes de harcèlement – 5 Bira, 1 Nande, 1 Ngiti et 1 Topoke – qui ont été forcés de quitter Bunia. Il s'agissait principalement d'intellectuels, de journalistes, d'enseignants et de fonctionnaires, dont les noms auraient figuré sur une liste de personnes à éliminer. Les maisons de six d'entre eux ont été incendiées par des éléments de l'UPC et les parents de la victime ngiti ont été tués après son départ de Bunia. Ils ont tous quitté Bunia entre mai et septembre 2003 et ne sont jamais revenus.

129. Il y a également eu plusieurs cas de harcèlement de travailleurs d'organismes humanitaires et de prêtres qui avaient pour objectif de bloquer la fourniture d'aide humanitaire aux membres de groupes ethniques rivaux. Selon Human Rights Watch, il y a eu plus de 30 incidents au cours desquels des travailleurs humanitaires ont été arrêtés, menacés, roués de coups ou expulsés de la région⁴⁷. Dans certains cas, les soldats de l'UPC ont arrêté des travailleurs humanitaires qui avaient refusé de leur donner des vivres et des médicaments. L'UPC a même expulsé de Bunia en novembre 2003 le représentant du Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU, parce qu'il avait protesté contre l'arrestation illégale de travailleurs humanitaires. Des prêtres ont également été menacés quand ils ont essayé d'aider des civils lendu. Le 15 janvier 2003, la paroisse de Nioka, où se trouvait un centre pour enfants souffrant de malnutrition qui avait été créé avec l'aide d'une organisation non gouvernementale internationale, a été attaquée par quatre éléments de l'UPC et un Hema appelé Jabu. Les prêtres étrangers qui travaillaient au centre ont été arrêtés et battus et le centre complètement pillé.

130. **Mark Deneckere**, un prêtre belge de la congrégation Missionnaires d'Afrique, a été expulsé au début de 2003 parce qu'il avait aidé un groupe de Lendu déplacés. Dans son témoignage à Human Rights Watch⁴⁷, le père Mark a déclaré que les Lendu étaient venus se réfugier en août quand les combattants de l'UPC attaquaient les Lendu de Bunia. Cette histoire a suscité la colère des autorités de l'UPC quand elle a été reprise dans la presse internationale. Elles ont déclaré qu'elles ne savaient pas que 120 Lendu avaient trouvé refuge auprès des Missionnaires d'Afrique. Le 11 février 2003, le père Mark a été convoqué pour un interrogatoire, et a été accusé d'aider les Lendu et de leur donner des armes. Le 14 février, l'UPC lui a donné 48 heures pour quitter l'Ituri.

131. La MONUC a été informée de nombreux cas d'exécutions sommaires, menaces ou actes d'intimidation commis par des éléments de l'UPC quand ils ont de nouveau repris contrôle de Bunia en mai 2003. Les actes d'intimidation visaient principalement les non-locaux, Bira, Nande et les rares Lendu qui étaient encore dans la ville, certains commerçants, des journalistes, des chauffeurs de taxi et des agents de police. L'UPC a également attaqué les fonctionnaires non-Ituriens, les accusant d'être pro-Lendu. Même après l'installation de la Brigade de l'Ituri, les assassinats sélectifs se sont poursuivis, commis durant la nuit par des éléments de l'UPC en civil. Le degré de violence atteint a entraîné l'exode le plus massif dans l'histoire de Bunia, au cours duquel environ 200 000 habitants de Bunia et des villages voisins ont été forcés de s'enfuir.

132. Un certain nombre d'agents de la police nationale et de chauffeurs de taxi ont déclaré à la MONUC que les membres de leur profession étaient ciblés par les soldats de l'UPC pour des exécutions sommaires. Les chauffeurs de taxi, en majorité non-Ituriens, étaient accusés d'avoir conduit des Lendu hors de la ville, tandis que les agents de la police nationale, pour la plupart non-Ituriens, étaient considérés comme étant pro-Lendu. Du 6 mai 2003 jusqu'à la fin du mois, 11 agents de police et 12 chauffeurs de taxi auraient été exécutés sommairement par des soldats de l'UPC.

2. Assassinats politiques, arrestations illégales et déplacements forcés de certaines personnes par les FAPC

133. Après septembre 2002, un ancien commandant du RCD-ML, Jérôme Kakwavu, a pris le territoire pour le compte de l'UPC⁴⁸. Il y a eu très rapidement des désaccords entre l'UPC et Jérôme à propos du contrôle des profits financiers considérables venant de ce territoire, où se trouvent l'important marché d'Ariwara – centre du commerce de l'or, des diamants et du bois – ainsi que deux sociétés de production de tabac et la douane d'Aru, dernier point de sortie sûr de l'Ituri. En fin de compte, Jérôme a quitté l'UPC, a créé les FAPC le 6 septembre 2002 et a étendu son domaine d'influence jusqu'à Mahagi après avoir conclu un accord avec le FNI.

134. Dans le territoire placé sous le contrôle des FAPC, le territoire d'Aru et aussi celui de Mahagi, une fois que l'UPC en a été refoulé en mars 2003, les actes de violence massive semblent avoir été limités. Toutefois, selon certaines allégations, les FAPC auraient commis des massacres soit pour se débarrasser d'adversaires potentiels soit pour maintenir leur contrôle sur une partie des activités économiques.

135. En août 2003, les enquêteurs de la MONUC ont pu se rendre d'abord à Aru et Ariwara et, le lendemain à Mahagi, toutes villes placées sous le contrôle du commandant Jérôme. Ils ont parlé à quelques victimes, mais étaient toujours suivis par des agents des renseignements civils, qui leur ont interdit de poser des questions sur la sécurité. En Ouganda, les enquêteurs ont eu des entretiens avec des sources bien informées d'Aru qui leur ont signalé l'arrestation illégale de deux civils par Jérôme. Selon leur témoignage, qui corrobore des informations reçues d'autres sources indépendantes, la population des localités placées sous le contrôle de Jérôme est exposée à de graves menaces psychologiques, et n'a aucun moyen de

⁴⁸ Le commandant Jérôme prétend être un Banyamulenge mais est plus probablement un Banyarwanda du Nord-Kivu, du territoire de Rutshuru.

manifester la moindre opposition; les rares personnes qui ont essayé de lui faire front ont toutes été exécutées.

136. Le 22 mai 2003, un groupe d'éléments des FAPC placé sous le commandement de Raymond Isala a essayé de renverser Jérôme. La tentative de coup a échoué, apparemment grâce à l'intervention du commandant Justus Basisira de l'armée ougandaise, basé à Arua (Ouganda). Le même jour, le commandant de l'aéroport, Jean Ngoyi Mwanawasa, a été arrêté par Jérôme, traduit devant un soi-disant tribunal et tué en présence du commandant Justus Basisira. Après cette tentative de coup, Jérôme a déclaré qu'il tuerait tous ceux qui avaient été proches de Raymond Isala. Deux civils proches du commandant ont décidé de quitter Arua le jour même pour Arua, en compagnie du commandant Idris Bobale. Au cours des journées qui ont suivi cet événement, les deux civils, le commandant Idris et ses deux gardes du corps ont tous été enlevés en territoire ougandais, à des dates différentes, par un groupe composé de miliciens de Jérôme et d'éléments des services de renseignements ougandais et emmenés dans une prison militaire relevant du commandement de Justus Basisira. Ils ont été détenus pendant 18 jours sans être interrogés, jusqu'au 10 juin, quand on leur a dit qu'ils seraient libérés. Toutefois, le même jour, le commandant Ali, chef des services de renseignements militaires de Jérôme, est arrivé en compagnie d'un officier des services de renseignements ougandais, appelé Chris, et ils les ont ramenés de force à Arua, où ils ont été placés dans un conteneur avec d'autres détenus. C'est dans ce conteneur, qui servait de prison, que l'ancien Administrateur d'Arua, Kanyi Lubara, avait été détenu pendant deux mois. L'Administrateur avait été relâché après avoir payé une somme suffisante pour apaiser Jérôme. Les deux civils et le commandant Idris ont été convoqués le lendemain par Jérôme, leurs vêtements ont été arrachés et ils ont été fouettés. Après avoir été torturés, les trois hommes ont été remis dans le conteneur, sans nourriture ni eau pendant quatre jours. Le cinquième jour, le commandant Justus est revenu d'Ouganda et a ramené les deux détenus civils à Arua, où ils sont restés en prison pendant deux jours encore avant d'être relâchés sans explication aucune. Les gardes du corps du commandant Idris qui avaient été sortis de la prison d'Arua par le commandant Justus pour être ramenés à Arua n'ont jamais réapparu, et le commandant Idris est resté dans le conteneur. En décembre 2003, il était toujours détenu.

137. Selon des sources crédibles, le commandant Justus de l'armée ougandaise est au service de Jérôme, qui le paie. Il assure également la police à Arua et attrape les déserteurs des FAPC qu'il ramène à Arua. La MONUC a obtenu les noms de trois déserteurs des FAPC qui auraient été ramenés par le commandant Justus et tués par Jérôme.

D. Enfants associés à des groupes armés

138. Les informations sur les enfants associés aux groupes armés ont été réunies au cours d'enquêtes spéciales, dans le cadre des activités normales de surveillance et de plaidoyer de la MONUC, qui a mené des entrevues préliminaires avec plus de 200 enfants associés à des groupes armés, avec des organisations partenaires, à l'occasion de visites sur le terrain, notamment dans un petit nombre de camps militaires, et des entrevues avec des militaires et d'autres autorités. Les informations ainsi recueillies sont loin de donner un tableau complet de la présence d'enfants dans différents groupes armés et de leur utilisation par ces groupes, en raison de

l'accès extrêmement limité et inégal, voire de l'absence totale d'accès, à ces enfants et à leur communauté, que ce soit pour obtenir des informations ou pour corroborer des informations recueillies. Il est aussi particulièrement délicat de faire témoigner des enfants. Néanmoins, comme cela était signalé et observé à maintes occasions, il n'y a aucun doute que tous les groupes armés ont systématiquement recruté des enfants de 7 à 17 ans dans tout le district de l'Ituri, les ont utilisés, et leur ont fait subir des sévices⁴⁹.

139. La République démocratique du Congo a ratifié à la fois la Convention relative aux droits de l'enfant et son Protocole facultatif concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. Conformément aux obligations découlant de ces instruments internationaux, qui sont définies de façon plus précise dans la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant africain et la Convention 182 de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants, il est interdit de recruter des enfants de moins de 18 ans dans les forces militaires d'un État partie. Le Protocole interdit également à tout groupe armé qui se trouve sur le territoire national de la République démocratique du Congo de recruter des enfants de moins de 18 ans. Le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, ratifié par la République démocratique du Congo le 30 mars 2002, définit la conscription et l'enrôlement d'enfants de moins de 15 ans dans les forces armées nationales ou dans des groupes armés et leur participation active à des hostilités comme un crime de guerre.

140. Aux termes du décret présidentiel 66 de décembre 2000 et de l'article 184 de la Constitution intérimaire de la République démocratique du Congo, ces obligations découlant d'instruments internationaux ont été intégrées à la législation nationale, bien que le recrutement d'enfants n'ait pas encore été érigé en crime. L'Accord de Luanda en date du 6 septembre 2002, concernant le règlement du conflit en Ituri et créant la Commission de pacification de l'Ituri, a expressément reconnu ces obligations contractées à l'échelon international et national envers les enfants associés aux groupes armés en Ituri, notamment des mesures minimales de protection en faveur des enfants se trouvant dans les divers groupes armés. En avril 2003, la Commission de pacification de l'Ituri a lancé, dans le cadre de son accord de paix, un appel solennel au respect de ces obligations contractées à l'échelon national et international grâce à la création de conditions permettant l'instauration d'un environnement facilitant la démobilisation de ces enfants.

1. Profil des enfants associés aux groupes armés – la lutte pour la survie

Les enfants sont devenus soldats parce qu'ils se sont retrouvés orphelins, ont voulu se venger ou n'avaient personne pour s'occuper d'eux. Etienne Nembe, chef du renseignement, UPC (entretien, 2003)

Si je devais donner une arme à un enfant de 2 ans [pour défendre sa communauté], je le ferais. Chef Kawa, PUSIC (entretien, 2003)

De nombreux enfants ont décidé de s'enrôler parce qu'ils avaient perdu leurs parents dans les massacres. Tout le monde était obligé de résister, y compris les femmes et les enfants. Commandant Banga, FNI/FRPI (entretien, 2003)

⁴⁹ L'enfant le plus jeune associé à un groupe armé à avoir été interviewé par la Section de la protection des enfants de la MONUC à Tchomia en septembre 2003 était un garçon de 7 ans qui a affirmé qu'il avait passé un certain temps avec le PUSIC.

[Les enfants] cherchaient une protection et un appui lorsqu'ils ont intégré [mes] troupes. Commandant Jérôme Kakwavu Bukande, FAPC (entretien, 2003)

141. Comme il a déjà été dit, au cours de ces dernières années, tous les groupes armés de l'Ituri ont enrôlé des enfants. Si l'on ne dispose pas de chiffres précis, les partenaires qui s'occupent de la protection des enfants estiment, en s'en tenant à une estimation prudente, que chaque milice intègre au moins 40 % d'enfants de moins de 18 ans, dont une minorité non négligeable d'enfants de moins de 15 ans. Les efforts déployés depuis mars 2003 – prises de contact et demandes de renseignements – pour vérifier le nombre de mineurs que comptent les différents groupes armés n'ont pas encore permis de recueillir des informations précises, y compris dans le cadre du Comité de concertation des groupes armés. Les groupes qui enrôlent des enfants sont souvent réticents à fournir aux agents chargés de la protection des enfants des informations fiables sur l'ampleur réelle du phénomène et communiquent même parfois des renseignements manifestement inexacts. Par exemple, le 28 décembre 2003, dans un entretien avec la Section Protection de l'enfant de la MONUC, les FAPC avaient soutenu qu'ils avaient regroupé tous leurs enfants à Aru. Lorsque, dans la même journée, l'équipe s'est rendue à Kandoy, dans une autre zone tenue par les FAPC à 100 km plus au sud, elle y a rencontré quatre enfants qui faisaient partie de la brigade locale. Il apparaît également difficile de dénombrer précisément les enfants associés aux groupes armés de l'Ituri, dans la mesure où ces groupes se sont scindés ou regroupés au gré de nécessités politico-militaires qui n'ont cessé de changer dans la région pendant tout le conflit. Un certain nombre d'enfants que l'on a interrogés ont expliqué comment, avec le temps, ils étaient passés d'un groupe armé à l'autre, certains affirmant ainsi que, dans un premier temps, ils avaient été recrutés par l'AFDL en 1998. D'autres ont déclaré avoir commencé leur parcours au FLC ou à l'APC.

142. En contenant le conflit et en facilitant la démobilisation des enfants, l'arrivée de la Force multinationale (Opération Artémis), en juin 2003, puis de la Brigade Ituri de la MONUC, qui l'a remplacée, a eu des répercussions sur la présence des enfants dans les groupes armés. Si l'on ne peut dénombrer avec précision les enfants qui ont été démobilisés par ces groupes, cette démarche ne s'étant pas toujours inscrite dans le cadre d'un processus spécifique, on peut cependant noter que des progrès ont été accomplis (voir par. 156 à 158 ci-après). Peu de recrutements ont été signalés au cours de ces derniers mois. Il reste que, selon les estimations du moment, les différents groupes armés – UPC, FAPC, FNI, FRPI, FPDC et PUSIC – compteraient encore dans leurs rangs plusieurs milliers d'enfants – peut-être 6 000 –, auxquels il faut ajouter de nombreux autres, enrôlés par des forces de défenses ou des milices locales moins structurées. De son côté, l'ancienne APC compterait aussi dans ses rangs de nombreux enfants, même si la plupart d'entre eux ne se trouvent pas dans l'Ituri. En décembre 2003, plusieurs mères interrogées par la MONUC ont déclaré que leurs enfants avaient intégré l'APC après les massacres perpétrés à Nyankunde, en septembre 2002, et qu'ils demeuraient au sein de ce groupe à Béni et dans les environs.

143. Tous les groupes armés ont recruté en faisant appel au « volontariat » ou alors en recourant aux enlèvements – les enfants retrouvés dans des marchés ou dans la rue étant emmenés de force dans des camions. L'UPC a mené des campagnes de recrutement tout au long de 2002 et au début de 2003. Les FAPC auraient recruté jusqu'en juillet 2003, dans les zones d'Aru et de Mahagi. Selon certaines informations, le PUSIC aurait également recruté en 2003, jusqu'au mois de

septembre. Lors des nombreuses attaques perpétrées par les milices de l'une ou l'autre ethnie contre des populations civiles, les enfants et les familles ont dû se résoudre à la logique de la survie à tout prix. Le chef militaire FNI/FRPI, Augustin Ngabo-Tchepo, a déclaré que, sur le territoire de Djugu, presque tous les enfants avaient été recrutés pendant la série d'attaques menées contre Bambu (en janvier-février 2003). D'autre part, le RCD-K/ML ayant recruté et utilisé, à très grande échelle, des enfants de toutes les ethnies, la scission intervenue entre les Hema et les Lendu faisait planer sur de nombreux enfants le risque de nouveaux recrutements par les forces présentes dans leurs zones.

144. Le présent rapport ne s'étend pas sur les raisons souvent complexes de l'intégration des enfants dans les groupes armés de l'Ituri. Lors des entretiens, les enfants démobilisés ont notamment invoqué la volonté de survie, le désir de revanche, particulièrement à la suite du massacre de proches, la soif d'aventure ou des considérations ethniques. Quelles que soient les raisons invoquées, il convient d'utiliser avec précaution le terme « volontaire », compte tenu du caractère extrêmement limité des options disponibles. Qu'ils se soient « volontairement » enrôlés ou qu'ils aient été recrutés de force, la plupart des enfants interrogés ont fait état de leur désenchantement face aux conditions extrêmes vécues dans les camps d'entraînement ou sur le champ de bataille. Une fois enrôlés, les enfants ne peuvent guère choisir de rester ou de partir. Pour les enfants démobilisés par un groupe armé, le risque demeure d'être à nouveau enrôlés, même si le niveau du conflit a baissé.

145. Lorsque les combats ont repris en Ituri, en 2003, nombre d'enfants, sur un groupe de 163 qui avaient été rapatriés d'un camp d'entraînement situé en Ouganda et réinsérés dans leurs familles, ont été soustraits à l'action des organismes de protection. D'après le témoignage de SOS-Grands Lacs, 130 enfants ont été recrutés par l'UPC et envoyés dans des unités de combat⁵⁰. L'un des enfants qui étaient revenus du camp de l'UPDF à Chakwanzi, en 2003, a déclaré à la Section Protection de l'enfant : « ... En 2003, après les attaques contre la ville de Bogoro (Hema du Sud), j'ai réintégré l'UPC, sous les ordres du commandant Germain ». Il avait, à l'époque, 12 ans.

146. Bien qu'implanté dans des villages et ayant apparemment démobilisé et renvoyé dans leurs villages d'origine, avec l'assistance des organismes d'aide, la majorité des enfants qu'il avait recrutés, le FNI/FRPI n'est pas affranchi de la pratique du re-enrôlement des enfants. Un responsable d'un organisme de protection de l'enfance a déclaré que le FNI continuait peut-être d'utiliser des enfants dans les forces de défense locales pour défendre leurs villages. Il a également dit que le FNI/FRPI savait qu'il pourrait réintégrer ces enfants ex-combattants dans ses rangs si la situation en matière de sécurité venait à se détériorer.

2. Formation des enfants

147. Après leur enrôlement – forcé ou volontaire –, les enfants sont formés dans des camps aménagés à cet effet ou dans des sites improvisés dans des villes ou des villages. La carte ci-jointe indique l'emplacement de 28 camps d'entraînement et de 9 bases militaires utilisés par les différents groupes – FNI/FPRI, UPC, APC, PUSIC et FAPC; les enfants y ont été vus à l'entraînement ou ont déclaré y avoir été formés

⁵⁰ Voir Human Rights Watch, *Ituri « Couvert de sang »*...

au cours de ces deux dernières années. La formation dure plusieurs semaines ou plusieurs mois, selon les capacités du groupe armé ou de ses soutiens étrangers. En règle générale, les milices lendu/ngiti (FNI/FPRI) semblent avoir opté pour une formation sommaire dans leurs villages ou dans les environs, le recrutement se faisant au sein de communautés données et en fonction des besoins opérationnels. On sait que le FNI/FRPI utilise régulièrement Kpandroma et Zumbe comme sites d'entraînement. L'UPC, le PUSIC et les FAPC ont bénéficié des services de conseillers militaires et ont aménagé des camps permanents. De l'avis de tous, les conditions d'entraînement sont, en règle générale, extrêmement éprouvantes, qu'il s'agisse des rations alimentaires ou des punitions (les enfants ont fait état de menaces de mort, de coups et, dans un cas, d'une exécution). Parfois, les formateurs sont eux-mêmes des mineurs.

148. On a également fait état de la présence de formateurs rwandais et ougandais dans certains camps, tels que ceux de Mandro, Rwanpara et Montawa. Dans un certain nombre de cas, les enfants auraient été transférés en Ouganda ou au Rwanda pour y recevoir une formation spécialisée avec des adultes, la première grande opération de ce type – la formation d'enfants recrutés de l'APC par l'Ouganda – ayant eu lieu en 1999. Le cas le plus connu et qui a été évoqué plus haut est celui des 163 enfants de l'UPC, que l'on a vus à l'entraînement en Ouganda et que l'UNICEF a ramenés dans leurs familles en Ituri, en 2001. En juillet 2003 encore, le PUSIC aurait transféré plus de 200 enfants de Tchomia vers des camps de formation de l'UPDF dans le comté de Rwebisengo et à Kibuku, en Ouganda. Si le PUSIC a déclaré que les enfants avaient été transférés pour des raisons de sécurité et de scolarisation, plusieurs garçons et une fille interrogés par la suite ont dit avoir suivi une formation militaire avant d'être envoyés au combat en RDC en septembre 2003. De même, plusieurs sources ont indiqué que des enfants avaient été emmenés au Rwanda, par exemple en septembre 2002, pour y recevoir une formation en artillerie. Cette politique constitue une violation flagrante du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, qui condamne l'enrôlement, l'entraînement et l'utilisation des enfants en deçà et au-delà des frontières nationales.

3. Utilisation des enfants dans les combats

149. Au terme de leur formation, les enfants sont souvent envoyés au combat, en fonction des exigences militaires du moment. Cette pratique est une violation potentielle du droit à la vie, à la survie et au développement. On ne dispose guère, pour l'instant, d'informations complètes ou vérifiées concernant les noms et le nombre des enfants qui sont morts ou ont été blessés en participant aux hostilités en Ituri. La plupart des enfants interrogés disent avoir participé à divers combats en 2002 et 2003. Les témoignages recueillis auprès des enfants font état de la mort d'enfants, par exemple à Dele et Nyankunde (septembre 2002), Irumu (novembre 2002), avec la mort d'un enfant de 10 ans, Kasenyi (2003), Marabo, Tchai (décembre 2002/janvier 2003), Bambu (février 2003), Bule (mars 2003), Bogoro (mars 2003), Drodoro (avril 2003) et Linga (septembre 2003). Dès que les conditions le permettront, il faudra poursuivre les enquêtes pour réunir autant d'informations que possible sur chaque cas, ne serait-ce que pour informer les familles et aussi pour faire connaître les violations commises par ceux qui ont enrôlé les enfants.

150. Dans certains cas, les enfants n'ont pas forcément pris part aux combats eux-mêmes mais plutôt aux pillages qui les ont suivis. Il en a été ainsi lors des attaques

menées par les groupes lendu/ngiti. Par exemple, après une attaque menée par le FNI contre Tchomia, le 31 mai 2003, les femmes et les enfants ont rapporté le butin des pillages à leurs bases à Zumbe et à Loga. En avril 2003, des miliciens lendu, accompagnés de femmes et d'enfants, ont entièrement pillé des maisons et d'autres bâtiments et emporté de nombreux objets, ainsi que du bétail (notamment des vaches et des chèvres).

4. Présence et utilisation des filles dans les groupes armés

151. Tous les groupes armés de l'Ituri ont enrôlé des filles, souvent par la force, bien que les annonces de libération officielle n'aient concerné qu'un nombre limité d'entre elles. Le déni, la honte et la peur empêchent celles qui recouvrent la liberté de rechercher une assistance. Après leur libération, elles restent parfois plus ou moins liées avec les chefs militaires. Les filles ont joué différents rôles. Elles ont pris part aux combats, après avoir été formées au maniement des armes, ou ont fait office d'accompagnatrices ou de domestiques.

152. Il reste que la plupart des filles qui arrivent dans un groupe armé sont sujettes aux sévices sexuels. D'après un certain nombre de récits, ces sévices commencent dans les camps d'entraînement, du fait des instructeurs, et se poursuivent pendant toute la formation. Il convient de noter que deux filles, qui ont été interrogées par la MONUC, ont déclaré que la présence de femmes officiers dans leurs camps d'entraînement les avaient protégées des sévices sexuels. Dans certains cas, les sévices sont limités dans le temps ou sporadiques et sont le fait de plusieurs agresseurs. Certaines filles sont soumises, pendant de longues périodes, à des sévices sexuels et notamment à des viols répétés perpétrés par exemple par un officier militaire. Ces filles sont généralement connues sous le nom d'« épouses de guerre ». Elles subissent une double épreuve puisque, selon les informations, nombreuses sont celles qui participent aux combats et qui, parallèlement, sont utilisées pour satisfaire les appétits sexuels des chefs militaires. Toutefois, certaines filles seraient enlevées uniquement pour servir d'esclaves sexuelles⁵¹.

153. Un témoin a déclaré qu'à partir de septembre 2003 des membres du FNI avaient enlevé, dans les villages de Lалу, Goda, Vissa et Kakro, sur le territoire de Djugu, des filles dont l'âge ne dépassait parfois pas 14 ans, et ce, manifestement à des fins sexuelles. Un chef militaire aurait dit aux villageois que les filles avaient été enlevées sur ses ordres. Il aurait précisé : « ... le soldat qui prend une fille, c'est son bonheur; elle est à lui; il viendra payer la dot plus tard... » On ne dispose guère d'informations sur le lieu où se trouvent ces filles. Une fille de 15 ans qui aurait été enlevée en avril 2002 à Luguba par l'UPC a décrit comment elle avait été remise à un chef militaire « comme sa femme », dès qu'elle était arrivée dans le camp d'entraînement de Bule. En octobre et novembre 2003, la Section Protection de l'enfance a été informée que l'UPC avait enlevé des filles dans une autre zone du territoire de Djugu. Un témoin a rapporté qu'une femme avait été battue à mort parce qu'elle s'opposait à l'enlèvement de sa fille de 15 ans. Dans la même communauté, le 30 novembre, deux filles de 14 et 15 ans auraient été enlevées par des soldats de la même unité qui voulaient en faire des esclaves sexuelles. L'un des kidnappeurs était apparemment un adolescent bira âgé de 18 ans. Le 10 juin, des

⁵¹ Selon les Principes de Cape Town, adoptés en 1997, les filles utilisées comme esclaves sexuelles ou épouses de guerre entrent dans la catégorie d'enfants soldats, qu'elles aient reçu ou non une formation militaire.

miliciens l'enduraient auraient enlevé au moins sept filles pour en faire des épouses de guerre, lors d'une attaque menée contre Nioka où était basé un groupe des FAPC.

154. Le déploiement des troupes internationales en Ituri, au milieu de 2003, a facilité la libération de quelques adolescentes et leur accès à des programmes d'aide. Alors qu'elles étaient encore enrôlées dans des groupes armés, certaines filles ont sollicité une aide médicale et même un traitement médical pour les sévices qu'elles avaient subi. D'autres sont maintenant des filles-mères. Il en existe encore probablement de nombreuses autres au sein des groupes armés. Le statut des épouses de guerre, qui sont sans doute nombreuses, pose un problème grave dans la mesure où, selon des croyances très répandues, une fille sexuellement « prise » par un homme devient sa propriété. La question se réduit ensuite au simple paiement d'une dot. Dans un entretien avec la Section Protection de l'enfant, le 9 novembre 2003, un colonel des FAPC, faisant allusion aux filles que ses troupes avaient enlevées et soumises à des sévices sexuels, a déclaré qu'il serait « difficile de libérer ces filles de ces mariages forcés ».

5. Utilisation des enfants par les groupes armés pour l'exploitation des ressources naturelles : un cercle vicieux

155. En décembre 2003, la Section Protection de l'enfant s'est rendue à Kilo-État, tenue par le FNI, et à Iga Barrière/Nizi, zone aurifère aux mains des milices de l'UPC. Dans la zone d'Iga Barrière, tenue par l'UPC, ancien siège de la Kilo Moto Mining Company, les membres de la Section ont relevé que les trois quarts de l'équipe d'un puits de mine avaient moins de 18 ans, la plupart étant âgés de 11 à 15 ans. Des sources de ce site ont déclaré que les enfants de cette mine étaient soit des enfants soldats soit des enfants soldats démobilisés, qui travaillaient pour le compte de chefs militaires de l'UPC. À Kilo-État, un chef militaire du FNI a admis qu'il comptait 12 enfants dans son groupe armé – le plus jeune étant âgé de 11 ans – et qu'il y avait « beaucoup d'enfants soldats » dans les mines de Bambu toutes proches. Après ces rapports préliminaires, il conviendrait de mener une enquête plus approfondie pour évaluer l'utilisation des enfants associés aux groupes armés dans l'exploitation des minerais, dont les profits servent à acheter des armes qui aboutissent, en partie, dans les mains des enfants.

6. Perspectives de retrait des enfants des groupes armés

156. Les partenaires qui s'occupent de la protection des enfants et l'UNICEF ont activement participé au programme de planification du désarmement et de la réinsertion des groupes armés de l'Ituri. Depuis le lancement du processus de pacification de l'Ituri, la mise en place de l'Administration intérimaire de l'Ituri et l'arrivée de la force multinationale en juin 2003, les représentants des groupes armés changent d'attitude vis-à-vis des enfants. De manière unilatérale, l'UPC puis les FAPC ont commencé à démobiliser les mineurs présents dans leurs camps, sans passer par des arrangements avec les partenaires qui s'occupent de la protection des enfants. Le FNI a renvoyé de nombreux enfants directement dans leurs communautés d'origine, où ils peuvent, dans une certaine mesure, être scolarisés. En novembre, sans suivre de procédure particulière, 16 chefs militaires de l'UPC auraient libéré des douzaines d'enfants en leur disant de se rendre à Bunia où, pensaient-ils, avait été ouverte « une école pour les enfants soldats ». Nombre de ces enfants sont arrivés dans les bureaux de la MONUC ou à l'un des centres de transit et d'orientation. Les dirigeants du PUSIC ont même établi un centre de transit pour

les anciens enfants soldats, près de la résidence du chef Kawa, à Tchomia. L'identification des partenaires locaux chargés de la protection et de la réinsertion des enfants dans les différentes communautés est en cours.

157. Les premiers regroupements familiaux officiels effectués à partir des centres de transit en Ituri ont commencé en septembre-octobre 2003. En raison de l'amélioration des communications, les contacts entre réseaux communautaires ont facilité la recherche des familles. La MONUC et le Comité de concertation des groupes armés (CCGA) ont effectué des missions de vérification de sites potentiels de regroupement, parfois avec des partenaires spécialisés dans la protection des enfants. Le dénombrement officiel des mineurs accueillis jusque-là ne correspond guère, cependant, à la situation réelle, dans la mesure où il existe un facteur dissuasif lié à la possibilité de poursuites pénales futures. Dans de nombreux cas, les enfants sont démobilisés et scolarisés à nouveau par les communautés qui les avaient enrôlés. Les chefs militaires de l'UPC ont démobilisé des enfants sans les faire passer par les centres d'accueil officiels.

158. L'avenir des enfants encore associés aux groupes armés de l'Ituri et même de ceux qui ont déjà été démobilisés dépendra, dans une large mesure, de l'évolution de la situation en matière de sécurité, de la possibilité d'accéder à toutes les zones du district et de la mise en route d'un plan viable de désarmement, démobilisation et réinsertion pour les adultes. La question revêt une importance particulière dans la mesure où de nombreux enfants avec lesquels l'équipe des enquêteurs s'est entretenue se sont montrés réticents à regagner leur village d'origine de peur d'être recrutés à nouveau par les groupes armés, qui continuent d'avoir une certaine mainmise sur les populations locales, souvent par le biais de l'intimidation et de la terreur. Un assistant social qui s'occupe de la protection des enfants en Ituri a clairement exposé la situation à la Section Protection de l'enfant à Bunia : « Même si le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion des enfants réussit, comme dans les zones du FNI, il est évident que, si la situation se détériore, ces groupes armés sauront exactement où trouver ces enfants et les utiliseront ».

VI. Conclusion et recommandations

159. En dépit du désengagement des forces étrangères de la République démocratique du Congo, de la mise en place du Gouvernement de transition et de l'intégration de tous les groupes armés dans la nouvelle armée nationale congolaise, l'Ituri reste un champ de bataille pour les forces qui agissent pour le compte du Rwanda, de l'Ouganda et de Kinshasa. Les conditions de sécurité se sont améliorées à la fin de 2003 uniquement grâce à l'opération Artémis, au déploiement ultérieur de la Brigade Ituri en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies et des progrès accomplis dans la restauration d'un régime de droit, fruits de l'action menée par la MONUC en coopération avec la communauté internationale. Pour assurer à long terme la stabilité de la situation en matière de sécurité, le Gouvernement de la République démocratique du Congo doit désormais assumer ses responsabilités et asseoir son autorité.

160. Face à l'action énergique menée par la Brigade Ituri, certains chefs de guerre ont révisé leurs stratégies et noué de nouvelles alliances afin de résister activement aux efforts de pacification de la MONUC. Cette situation délicate n'encourage pas les nombreuses personnes déplacées des camps de Bunia et d'ailleurs en Ituri, ainsi

que du Nord-Kivu et de l'Ouganda, à regagner leurs lieux d'origine où, très souvent, leurs logements et leurs structures sociales sont complètement détruits ou occupés par des éléments militaires.

161. Pour instaurer une paix véritable dans la région et mettre un terme aux violations des droits de l'homme, le Gouvernement de la République démocratique du Congo et la communauté internationale doivent entreprendre de front plusieurs démarches :

- a) La poursuite de l'application énergique du mandat de la MONUC sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies;
- b) La reprise en mains, par l'État, des ressources naturelles, afin de mettre un terme à l'exploitation qui en est actuellement faite;
- c) La restauration intégrale de l'autorité de l'État, qui devra disposer d'une police efficace, d'une administration compétente et impartiale et de forces militaires appropriées;
- d) La révision, par l'État, du droit foncier et de tous les titres de propriété foncière;
- e) La mise en application intégrale du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion;
- f) La remise en état de l'infrastructure publique et des logements privés;
- g) Le lancement de campagnes d'information destinées à encourager les communautés à regagner leurs lieux d'origine;
- h) La réhabilitation des initiatives locales de gestion des conflits en vue de restaurer la confiance et la réconciliation entre les habitants de l'Ituri.

Annexe I

Groupes armés et groupes politiques impliqués dans le conflit en Ituri

A. Groupes armés ituriens

Aucun des groupes armés ituriens ne peut légitimement se présenter comme l'aile armée d'un mouvement politique, car dans tous les cas la création du mouvement militaire a précédé celle du mouvement politique. Les ailes politiques de ces groupes armés ne sont qu'une façade censée leur donner la respectabilité nécessaire pour faciliter leur intégration dans les institutions et les négociations locales et nationales et leurs contacts avec la communauté internationale.

Union des patriotes congolais (UPC)

Chef original : Thomas Lubanga
Chefs actuels : Lubanga pour le groupe UPC-Lubanga
Floribert Kisembo pour le groupe UPC-Kisembo
Composition ethnique : Majoritairement hema du Nord-gegere

L'UPC a été créée sous forme embryonnaire en janvier 2001 grâce à des fonds apportés par l'importante communauté économique gegere et au soutien de l'Ouganda. Elle a ensuite étendu son influence à certains Hema du Sud, notamment au chef Kawa Panga Mandro. Cependant, des rivalités personnelles et l'accapement des positions les plus importantes par les Hema du Nord ont provoqué une scission en septembre 2002. L'UPC n'avait pourtant commencé son existence officielle qu'au milieu de 2002, lorsque Lubanga a quitté le RCD-K/ML et déclenché la bataille de Bunia. Après avoir pris le contrôle de Bunia en août 2002 avec l'aide de l'armée ougandaise, l'UPC a cherché l'appui du Rwanda et, en janvier 2003, a conclu une alliance avec le RCD-Goma. Pour avoir ainsi pris ses distances, au moins sur le plan politique, par rapport à l'Ouganda, l'UPC a été chassée de Bunia par l'armée ougandaise en mars 2003, avant de reprendre la ville par la force des armes en mai 2003. Lubanga étant parti pour Kinshasa en août 2003, le chef d'état-major de l'UPC, le commandant Floribert Kisembo, s'est proclamé chef de l'UPC au début de décembre 2003. L'UPC s'est alors trouvée divisée en deux factions, la première dirigée par Kisembo et basée à Bunia, et la deuxième dirigée par Lubanga représenté en Ituri par Bosco Ntaganda, son nouveau chef d'état-major.

Parti pour l'unité et la sauvegarde de l'intégrité du Congo (PUSIC)

Chef original : Chef Kawa Panga Mandro
Chef actuel : Chef Augustin Kisembo Bitamara*
Composition ethnique : Majoritairement hema du Sud

Le PUSIC a été créé en octobre-novembre 2002 par le chef Kawa, jusqu'alors membre du l'UPC. Sa milice est principalement approvisionnée par l'Ouganda dans le cadre de la stratégie ougandaise de guerre par milices interposées. L'Ouganda a essayé de l'associer au Front nationaliste intégrationniste (FNI) et aux Forces

* À la date de rédaction du présent rapport.

populaires pour la démocratie au Congo (FPDC) au sein du Front pour l'intégration et la paix en Ituri (FIPI). Cette initiative a été un échec complet. En mai 2003, à Bunia, le PUSIC s'est allié à nouveau à l'UPC contre les Lendu, mais cette alliance de circonstance n'a duré que quelques jours. En juin 2003, Kawa, qui avait été présenté à Kadhafi par Museveni, a passé deux semaines en Libye au cours desquelles il s'est converti à l'islam; d'après certains rapports, il recevrait aujourd'hui d'importants subsides de la Libye. D'autres rapports signalent que le PUSIC est de plus en plus impliqué dans le trafic d'armes par le lac Albert.

Forces populaires pour la démocratie au Congo (FPDC)

Chef actuel : Thomas Unen Chen (membre du Parlement sous Mobutu)

Composition ethnique : Majoritairement alur

Les FPDC ont été créées en octobre 2002 par l'Ouganda pour contrebalancer l'UPC. Elles comprennent essentiellement des Alur du territoire de Mahagi et bénéficient de l'appui d'Alur exilés à Paidha, en Ouganda. Environ 500 Alur congolais ont reçu une brève formation militaire en Ouganda, près du territoire de Mahagi. Les FPDC ont été soutenues par l'Ouganda dans le cadre d'une coalition qui n'a guère duré, la coalition du Front pour l'intégration et la paix en Ituri (FIPI). L'aile militaire du mouvement a été défaite par les Forces armées du peuple congolais, qui ont pris le contrôle du territoire de Mahagi à la fin de juin 2003 avec l'aide du Front nationaliste et intégrationniste.

Forces armées du peuple congolais (FAPC)

Chef actuel : Commandant Jérôme Kakwavu Bukande (Banyarwanda du Nord-Kivu)

Composition ethnique : Majoritairement « non-originaire »

Les FAPC ont été créées en mars 2003 pour servir de façade politique au bataillon du commandant Jérôme qui contrôlait le territoire d'Aru. Le commandant Jérôme a changé d'allégeance à plusieurs reprises, passant des Forces armées congolaises au RCD-K/ML, puis au RCD-N et à l'UPC, avant de fonder son propre groupe avec l'appui de l'Ouganda. Alors qu'elles avaient conclu avec les FPDC et le FNI un accord sur la sécurité et le partage des recettes fiscales à Mahagi, les FAPC ont attaqué leurs « associés » et pris le contrôle de la ville et du territoire à la fin de juin 2003. Le commandant Jérôme garde des relations avec les Ougandais tout en proclamant sa loyauté à l'égard du Gouvernement congolais.

Front des nationalistes intégrationnistes (FNI)

Chef original/actuel : Floribert Ndjabu

Composition ethnique : Majoritairement lendu du Nord

Le FNI a été créé au début de 2003 pour servir de façade politique à des groupes armés lendu présents principalement à Kpandroma et Rethy. Il soutient que les Lendu approuvent largement son action d'opposition à l'UPC. Le FNI a reçu l'appui, notamment sous forme d'instruction militaire, du RCD-K/ML et, par le biais de ce mouvement, de Kinshasa. En 2001 et 2002, l'une ou l'autre des factions ougandaises lui a probablement procuré à l'occasion des armes automatiques légères. Le FNI a noué des alliances avec des milices lendu basées à Lipri et Zumbe

ainsi qu'avec les Ngiti du Front de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) et a participé aux négociations politiques de la Commission de pacification de l'Ituri en qualité de parti lendu représentant l'ensemble de la communauté lendu. Sur le terrain, cependant, un certain nombre de groupes armés semblent vouloir conserver leur indépendance dans leurs secteurs géographiques respectifs. Ayant bénéficié du soutien de l'Ouganda dans le cadre du FIPI, le FNI s'est joint à l'armée ougandaise pour chasser l'UPC de Bunia en mars 2003.

Front de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI)

Chef actuel : Commandant Germain Katanga

Composition ethnique : Majoritairement ngiti/lendu du Sud

Le FRPI a été lancé en novembre 2002 pour servir de façade politique à des milices ngiti recrutées principalement à Gety, Bogoro et Songolo. Ces milices ont dans un premier temps bénéficié de l'apport de transfuges ngiti de l'APC. Elles ont aussi reçu l'appui occasionnel d'une faction du RCD-K/ML. Le FRPI s'est joint aux Ougandais pour chasser l'UPC de Bunia en mars 2004 et, avec le FNI, a pris brièvement le contrôle de cette ville en mai 2003. Depuis, le FRPI s'est allié au FNI et l'un de ses dirigeants, le commandant Germain, a été nommé chef d'état-major de leur milice commune.

Front pour l'intégration et la paix en Ituri (FIPI)

Composition : Coalition de trois partis à base ethnique

Coalition de trois partis - le PUSIC, le FNI et les FPDC – créés en décembre 2002 avec le soutien de l'Ouganda. Hors son principal objectif, qui était de se débarrasser de l'UPC, il ne semble pas avoir eu de véritable programme. Après l'attaque de Bogoro par le FNI, la coalition s'est effondrée.

B. Groupes politiques régionaux

Mouvement de libération du Congo (MLC)

Chef actuel : Jean-Pierre Bemba

Composition ethnique : Mixte

Soutenu à l'origine par l'Ouganda, le MLC est basé à Gbadolite. Il a tenté, à deux reprises, de s'étendre vers l'Ituri : en 2001, quand Jean-Pierre Bemba s'est transporté à Bunia pour y présider une coalition de groupes rebelles soutenus par l'Ouganda, le Front pour la libération du Congo (FLC), qui n'a guère duré, et en 2002, quand le MLC a attaqué Mambasa, dans l'ouest de l'Ituri, avec pour objectif de prendre le contrôle de Beni, avant d'être obligé de se retirer aux termes d'un accord de cessez-le-feu signé sous les auspices de la MONUC. Le MLC est allié au RCD-N et s'est battu à l'occasion aux côtés de l'UPC. Il a participé au Dialogue intercongolais et son chef, Jean-Pierre Bemba, occupe l'un des postes de vice-président.

Rassemblement congolais pour la démocratie-Kisangani/Mouvement de libération (RCD-K/ML)

Chef actuel : Mbusa Nyamwisi

Composition ethnique : Majoritairement nande

Le RDC-K/ML a été lancé en septembre 1999 à Kampala lorsque Wamba dia Wamba a quitté le RCD-Goma. Après plusieurs scissions, une brève alliance avec le MLC et une série de luttes intestines pour le pouvoir, Mbusa Nyamwisi a pris le contrôle du mouvement. Le RCD-K/ML a une aile militaire, qui est l'armée du peuple congolais (APC). Il a participé au Dialogue intercongolais et son chef est aujourd'hui Ministre de la coopération régionale. Le RCD-K/ML s'est engagé dans le conflit en Ituri d'abord par le biais du MLC, puis directement, et aussi comme courroie de transmission pour le gouvernement prétransition. Il s'est retiré de Bunia en août 2002 après avoir été battu par l'UPC et l'armée ougandaise (UPDF). Après cette date, il a continué à apporter son appui aux milices lendu.

Rassemblement congolais pour la démocratie-National (RCD-N)

Chef actuel : Roger Lumbala

Composition ethnique : Mixte

Maintenant basé à Isiro et Watsa, dans le district du Haut-Uélé, voisin de celui de l'Ituri, le RCD-N a d'abord bénéficié de l'appui des Ougandais pour exploiter les diamants de Bafwasende. En 2001 et 2002, il s'est transformé en mouvement politique avec l'aide de Jean-Pierre Bemba, afin de pouvoir se présenter comme mouvement politico-militaire et de fournir un deuxième allié au MLC dans le cadre du Dialogue intercongolais. Il n'a jamais eu de moyens militaires propres.

Annexe II

**Chronologie des principaux événements politiques
et des principaux incidents comportant des violations graves
des droits de l'homme en Ituri entre 1998 et 2004**

1998

- 30 janvier 1998 Le Rapporteur spécial, M. Roberto Garretón, soumet son rapport sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (E/CN.4/1998/65 et Corr.1)
- 2 août 1998 Le RCD, mouvement rebelle, lance une rébellion armée contre le Président de la République démocratique du Congo, Laurent-Désiré Kabila. L'Ouganda et le Rwanda soutiennent les rebelles et le mouvement prend rapidement le contrôle d'une grande partie de l'est du pays.
- Novembre 1998 L'UPDF établit une base à Bunia.
- Novembre 1998 Avec l'appui de l'Ouganda, Jean-Pierre Bemba crée dans la province de l'Équateur un autre mouvement rebelle, le MLC.

1999

- 8 février 1999 Le Rapporteur spécial, Roberto Garretón, soumet son rapport sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (E/CN.4/1999/31).
- Avril 1999 Ernest Wamba dia Wamba, premier Président du RCD, s'installe à Kisangani, et le mouvement commence à subir une série de scissions.
- Mai 1999 Le capitaine Kyakabale, de l'UPDF, est nommé commandant du secteur de Bunia.
- 16 mai 1999 Un nouveau dirigeant du RCD (faction de Goma) est nommé : Émile Ilunga. Les factions de Goma et de Kisangani du RCD s'allient respectivement avec le Rwanda et l'Ouganda.
- Juin 1999 Après une extension abusive et illégale des concessions, les Lendu se rebellent contre les Hema propriétaires de grandes exploitations et attaquent celles-ci. L'UPDF soutient les propriétaires. La collectivité des Walendu Pitsi est complètement détruite par l'UPDF. Ce mouvement bombarde des centaines de villages lendu dans les trois collectivités lendu de Djugu. Les organisations non gouvernementales locales dénoncent des bombardements aveugles et disproportionnés, qui font entre 5 000 et 7 000 victimes.
- 18 juin 1999 Adèle Lotsove, une hema, est nommée Gouverneur de l'Ituri et du Haut-Uele (deux districts de la vaste province orientale) par l'UPDF. Elle a par la suite été critiquée pour avoir jeté de l'huile sur le feu et pour son attitude partisane lors des pourparlers de paix qui ont suivi.
- 5 juillet 1999 Adèle Lotsove annonce la formation de la « province » de Kibali-Ituri.

10 juillet 1999	L'Accord de cessez-le-feu de Lusaka est signé en Zambie par les six États impliqués dans le conflit. Le MLC rebelle signe cet accord le 1 ^{er} août, et le RCD le 31 août.
6 août 1999	Le Conseil de sécurité autorise le déploiement d'un personnel de liaison des Nations Unies à l'appui de l'Accord de Lusaka.
Septembre 1999	Les opérations militaires menées à Ame, dans la collectivité des Walendu Pitsi, par l'UPD, dirigée par le capitaine Kyakabale font des victimes lendu. Des civils lendu sont tués au pont franchissant l'Aruda.
14 septembre 1999	Les forces lendu mènent une attaque de grande envergure contre un village hema (Dhendro) situé dans la collectivité de Bahema Nord; 416 Hema sont tués.
18 septembre 1999	La faction Kisangani du RCD est rebaptisée RCD-ML. Wamba est confirmé à la présidence de cette faction, dont le bastion est Bunia. Mbusa Nyamwisi et Jacques Depelchin sont respectivement nommés Premier Ministre et Ministre de l'administration locale.
18 octobre 1999	La « province » de l'Ituri se détache du Haut-Uele.
Octobre 1999	Une mission d'évaluation des Nations Unies déclare que la situation humanitaire et sur le plan des droits de l'homme en Ituri est « catastrophique », estimant à plus de 100 000 le nombre des personnes déplacées et constatant qu'un grand nombre de villages ont été incendiés. Le nombre de morts est estimé entre 5 000 et 7 000.
Octobre 1999	Le RCD-ML nomme Jacques Depelchin président d'une commission de la paix et de la sécurité, dans le but de promouvoir le dialogue et la réconciliation entre les parties.
21 octobre 1999	Première mission du personnel de liaison des Nations Unies à Bunia.
Novembre 1999	Les divisions entre Wamba et Nyamwisi s'aggravent; ce dernier prend le contrôle de Beni.
28 novembre 1999	Massacre, par des soldats de l'UPDF, de 10 paysans lendu qui étaient venus vendre leurs produits au marché de Bambumines, dans la collectivité de Banyali Kilo.
Fin de novembre 1999	Affrontements entre les combattants lendu et les soldats de l'UPDF basés à Bambumines, le centre commercial de Kobu. Des milliers de paysans lendu quittent leurs villages pour trouver refuge à Bambumines, qu'ils considèrent comme un refuge sûr du fait de la présence du bureau des mines d'or de Kilo Moto.
1 ^{er} décembre 1999	Massacre de Lendu à Bambu dans la collectivité de Banyali Kilo; 300 civils auraient été tués.
13 décembre 1999	Selon le CICR, les combats en Ituri auraient déjà fait 150 000 personnes déplacées.
Décembre 1999	Selon Wamba, le capitaine Kyakabale, de l'UPDF, aurait été démis de ses fonctions pour avoir mis des soldats à la disposition des chefs hema. Il est remplacé par le lieutenant-colonel Arocha de l'UPDF.

16 décembre 1999	Wamba démet de ses fonctions Adèle Lotsove et la remplace par Ernest Uringi Padolo, un Alur.
20 décembre 1999	La Commission Depelchin publie son rapport ainsi qu'un projet de traité de pacification de la région.
Décembre 1999	Association congolaise de défense des droits de l'homme (ASADHO) dans son « Rapport de l'Asadho sur le conflit interethnique hema-lendu en territoire de Djugu dans la province orientale », accuse le capitaine Kyakabale de violations massives des droits de l'homme.
Décembre 1999	L'ancien Président du Botswana, Sir Ketumile Masire, est nommé facilitateur du dialogue intercongolais prévu par l'Accord de Lusaka.
2000	
Janvier 2000	Médecins sans frontières fait état de 180 000 personnes déplacées en Ituri. Les organisations humanitaires se préparent à agir à la faveur d'une période de calme relatif.
18 janvier 2000	Le Rapporteur spécial, Roberto Garretón, soumet son rapport sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (E/CN.4/2000/42).
24 janvier 2000	La MONUC annonce la première phase du déploiement d'officiers de liaison à Bunia.
29 janvier 2000	MSF-Hollande suspend toutes ses opérations en Ituri et déclare que la méfiance croissante de la population à l'égard de Médecins sans frontières, concernant la neutralité de cet organisme, explique une violente attaque contre une équipe de MSF.
Fin janvier 2000	L'ensemble de la collectivité de Walendu Djatsi est plongée dans le conflit interethnique. De nombreux villages lendu sont incendiés par des soldats ougandais. Plus de 1 000 Lendu auraient été tués. Les Lendu organisent et créent un camp militaire à Mbau.
Février 2000	Un rapport de l'Association congolaise de défense des droits de l'homme ASADHO déclare que le conflit a été allumé en avril 1999 par l'éviction d'agriculteurs lendu par les propriétaires hema des parcelles voisines des leurs, avec l'aide du RCD-ML et des autorités ougandaises. L'ASADHO affirme que des soldats ougandais ont activement participé au massacre des Lendu.
24 février 2000	Le Conseil de sécurité élargit le mandat de la MONUC par la résolution 1291 (2000).
Mars 2000	La MONUC déploie des officiers de liaison à Bunia.
24 mars 2000	Une mission d'évaluation interinstitutions des Nations Unies constate que la situation humanitaire est « pratiquement catastrophique ».
Avril 2000	Les autorités ougandaises remplacent le colonel Arocha par le colonel Charles Angina.
4-10 juin 2000	De graves combats opposent les forces ougandaises et rwandaises à Kisangani.

Août 2000	La formation de membres des milices hema en Ouganda commence dans le camp de Kyakwanzi. En six mois 750 miliciens sont ainsi formés. Thomas Lubanga et le chef Kawa figureraient parmi les soldats ainsi entraînés.
Août 2000	Le conflit atteint progressivement la collectivité de Walendu Tatsi, où plusieurs villages sont incendiés, ainsi qu'au village de Masumbuko.
Septembre 2000	Du fait des opérations militaires dans la région, un groupe de Lendu cherche refuge dans l'église de Lita, à Walendu Tatsi. Des miliciens hema accompagnés par l'UPDF installés à Katoto, entrent dans l'église et massacrent les civils.
5 novembre 2000	L'UPDF nomme un nouveau commandant de secteur. Le colonel Angina est remplacé par le colonel Edison Muzora.
20 novembre 2000	Les divisions au sein du RCD-ML s'exacerbent. Nyamwisi et Tibasima éliminent Wamba lors du « putsch de novembre ». L'Ouganda semble accorder sa protection à Wamba. Pendant ce temps, des divisions au sein du RCD-ML entraînent la formation de plusieurs milices et de deux factions nouvelles : Roger Lumbala, dissident du RCD-ML lance un mouvement intitulé RCD-National et, à Beni, le gouverneur Bwanakawa Nyonyi crée l'éphémère RCD-Populaire.
2001	
Décembre 2000- janvier 2001	Des personnalités hema de Irumu se rendent à Kampala pour convaincre le Président Museveni de déployer trois bataillons dans la collectivité de Walendu Bindi. Une fois sur place, les bataillons de l'UPDF saccagent des centaines de villages, des écoles, des dispensaires et des paroisses. Ces attaques aveugles et disproportionnées font de nombreux morts.
6 janvier 2001	Les milices lendu et ngiti attaquent la ville de Nyankunde, tuant 50 personnes, des civils hema pour la plupart, et jetant sur les routes des milliers d'autres.
Janvier 2001	La lutte pour le pouvoir au sein du RCD-ML aboutit à l'expulsion de Bunia du Gouverneur Urungi et de Jacques Depelchin. Wamba reste à Kampala.
15 janvier 2001	Au moins 3 500 personnes, surtout des Hema, dans les territoires touchés par le conflit, cherchent refuge au-delà de la frontière, en Ouganda.
16 janvier 2001	Le Président Laurent-Désiré Kabila est assassiné. Joseph Kabila lui succède.
18 janvier 2001	Les milices ngiti, depuis Irumu, attaquent la base d l'UPDF à l'aéroport de Bunia, afin de détruire les hélicoptères ougandais qui, selon elles, avaient pris part au bombardement des villages ngiti dans la zone de Walendu Bindi. Plusieurs Ougandais auraient été tués durant l'opération.
19-21 janvier 2001	Un massacre organisé d'habitants lendu est perpétré dans le quartier de Mudzipela, à Bunia. Des Hema de Bunia se rendent dans chaque maison habitée par une famille lendu et 250 personnes environ sont tuées, la plupart à l'aide de bâtons armés de clous, distribués avant l'attaque, et les maisons sont incendiées.

- 16 janvier 2001 Une nouvelle alliance rebelle, le FLC, est formée après des semaines de pourparlers à Kampala. Elle fusionne le MLC de Bemba, le RCD-ML et le RCD-National de Lumbala. Bemba dirige le groupe tandis que Nyamwisi est nommé Vice-Président et Tibasima Ministre des mines et de l'énergie. Wamba rejette l'accord.
- 1^{er} février 2001 Le Rapporteur spécial, Roberto Garretón, soumet son rapport sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (E/CN.4/2001/40)
- Février 2001 Une importante réunion de rétablissement de la paix a lieu à Bunia. Un accord de paix est signé par des dirigeants des groupes ethniques hema et lendu. Bemba, qui est désormais le principal chef rebelle, dans la région, déclare : « la milice devra être désarmée et dispersée ». Une commission de suivi est constituée pour suivre et faire avancer le processus.
- 20 février 2001 L'ONU chiffre à 140 000 le nombre des personnes déplacées en Ituri.
- 27 février 2001 Le FLC nomme des gouverneurs adjoints hema et lendu.
- Mars 2001 Human Rights Watch publie un rapport de 50 pages intitulé *Uganda in Eastern DRC : Fuelling Political and Ethnic Strife*, qui affirme que des soldats ougandais ont participé au conflit et ont « ouvertement exploité la richesse du Congo pour leur propre profit et celui de leur supérieurs ».
- 29 mars 2001 Bemba annonce un accord avec la milice maï-maï et des dispositions en vue de la démobilisation des rebelles ougandais des forces alliées démocratiques (ADF) et de l'Armée nationale de libération de l'Ouganda.
- 12 avril 2001 Le Groupe d'experts des Nations Unies publie son premier rapport sur l'exploitation des ressources dans la République démocratique du Congo; il conclut que les Gouvernements burundais, rwandais et ougandais ont profité du conflit pour piller l'or et autres minerais précieux, les diamants, le bois d'œuvre, l'ivoire et même les recettes fiscales du Congo.
- 26 avril 2001 Six employés du CICR, quatre Congolais, un Colombien et un Suisse, sont tués sur la route entre Djugu et Fataki. Tous les organismes humanitaires internationaux mettent un terme à leurs activités. Un groupe de professeurs hema de l'Institut supérieur pédagogique serait parmi les organisateurs de la tuerie, qui aurait été réalisée par des milices hema.
- 9 mai 2001 Le colonel Mohamed Buli Bangolo, de la province de l'Équateur, est nommé Gouverneur de l'Ituri par le FLC.
- 4 juin 2001 Des combats éclatent entre les troupes de Bemba et celles de Nyamwisi à Beni. Les forces de Nyamwisi semblent l'avoir emporté. Le FLC commence à se désintégrer, et Nyamwisi et Bemba se séparent, en août, ce qui entraîne une division du territoire en zones d'influence. La faction de Nyamwisi prend alors le nom de RCD-Kisangani/ML et Wamba continue à se prétendre le dirigeant légitime du RCD-ML originel.
- 11 juin 2001 L'Ouganda crée une commission judiciaire d'enquête, qui prendra ensuite le nom de Commission Porter, pour examiner les allégations d'exploitation des ressources naturelles de la République démocratique du Congo.

27 juin 2001	Les organismes humanitaires reprennent leurs activités en Ituri.
27 juin 2001	Nymawisi et le RCD-National de Lumbala annoncent une alliance. Lumbala est nommé dans la délégation de Nymawisi au dialogue intercongolais, mais reste allié à Bemba.
Juillet 2001	L'UPC est créée, avec à sa tête Thomas Lubanga. Adèle Lotsove serait une des cofondatrices de ce parti, qui ne prendra de l'importance qu'un an plus tard.
18 août 2001	Le reste des factions de Wamba au sein du RCD-NL rejoint l'alliance de Bemba, le FLC, probablement pour être assuré de participer au dialogue intercongolais imminent.
Novembre 2001	Le colonel Fred Seka Mwenge est nommé nouveau commandant de l'UPDF.
11 novembre 2001	Le RCD-K-ML se constitue en parti distinct, sous la tutelle de Nyamwisi, Tibasima étant vice-président.
21 novembre 2001	Le MLC de Bemba retire ses troupes de Bunia, invoquant la « confusion » entre le RCD-ML, le RCD-K/ML.
28 novembre 2001	La Commission des droits de l'homme nomme Iulia Motoc Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo.
Décembre 2001	Le RCD-K/ML tente d'élargir sa base en incluant Thomas Lubanga, comme Ministre de la défense, et en rappelant Wamba et Uringi.
Décembre 2001	Joseph Eneko Nguaza, originaire d'Aru, est nommé Gouverneur de l'Ituri.
2002	
Janvier 2002	Bemba et Lumbala obtiennent des gains territoriaux contre le RCD-K/ML; ils prennent Isiro, Watsa et Bafwasende.
Janvier 2002	Des hostilités sont signalées pour la première fois entre Alur et Lendu à Nioka, au nord de Bunia. La presse ougandaise signale 50 morts. Les relations entre ces deux ethnies n'étaient pas auparavant considérées comme hostiles
1 ^{er} février 2002	Le Ministre ougandais de la défense, Amama Mbabazi, fait observer que la situation à Bunia est explosive et demande aux Nations Unies de dépêcher des forces pour prendre le contrôle de cette région.
2 février 2002	Jean-Pierre Lompondo Molondo, originaire du Kasai, est nommé Gouverneur de l'Ituri par Nyamwisi. Lubanga perd le contrôle militaire du RCD-K/ML.
9 février 2002	Les milices hema et l'UPDF attaquent Gety. Des maisons sont détruites, et il y aurait 35 morts parmi les civils.
19 avril 2002	Les pourparlers de paix de Sun City du dialogue intercongolais aboutissent à un large accord, mais renvoient à plus tard l'examen de dispositions relatives à un partage du pouvoir. Wamba et Nyamwisi participent aux pourparlers comme représentants du RCD-ML. Lubanga amorce la scission du RCD-K/ML et met en route la création de l'UPC.

- 17 mai 2002 Une milice hema attaque le village de Walu dans la collectivité de Babalebe, en territoire Irumu. Un témoin affirme à la MONUC avoir enterré 42 corps.
- 19 mai 2002 Une délégation venue de Kinshasa, comprenant les Ministres de l'intérieur et des droits de l'homme se rend en Ituri. Le Ministre des droits de l'homme, Mtuba Lwaba déclare que trois ans de combat ont fait 20 000 morts.
- Mai 2002 Les organismes humanitaires estiment à 500 000 le nombre de personnes déplacées en Ituri.
- Juin 2002 La première délégation de l'UPC, qui comprend le Chef Kawa, rencontre les autorités rwandaises.
- 7 juin 2002 La milice lendu attaque le camp d'entraînement de la milice hema, à Mandro, et affirme avoir tué des Rwandais chargés de l'entraînement.
- 10 juin 2002 La compagnie pétrolière Heritage annonce qu'elle a signé un accord avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo en vue de la prospection pétrolière dans un vaste segment du nord-est du Congo incluant l'est de l'Ituri.
- 9-12 juin 2002 Après une attaque de l'APC et des milices hema, les forces lendu acceptent de ne pas attaquer Nyali, à condition que la population hema quitte cette localité.
- 12 juin 2002 L'ancien Premier Ministre du Sénégal, Moustapha Niassé, est nommé Envoyé spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies afin de faire progresser le dialogue intercongolais.
- 13 juin 2002 Lubanga et d'autres personnes sont arrêtés à Kampala et transférés à Kinshasa. Au même moment, des responsables de l'UPDF entretiennent des contacts étroits avec le mouvement UPC à Bunia.
- Début juillet 2002 Des combats entre le RCD-K/ML et une milice soutenant Lubanga font plusieurs dizaines de morts. L'UPDF soutiendrait Lubanga.
- 28 juillet 2002 L'Institut supérieur pédagogique est vide, la plupart des étudiants hema ayant quitté cet établissement pour se rendre au camp d'entraînement militaire de Mandro. Ils y restent deux semaines. Les étudiants sont alors organisés en patrouilles, et certains reçoivent des armes.
- 30 juillet 2002 L'accord de paix entre le Rwanda et la République démocratique du Congo est signé à Pretoria.
- Début août 2002 L'UPC déploie ses forces à Nyankunde.
- 6-9 août 2002 Des combats éclatent entre l'UPC et l'APC à Bunia. L'UPDF soutient l'UPC. Il y aurait 300 morts parmi les civils.
- 9 août 2002 Le Gouverneur Lompondo et l'APC sont chassés de Bunia; l'UPC prend le contrôle de la ville. L'UPC et l'UPDF continuent à tuer, piller et détruire les maisons appartenant aux groupes ethniques qu'ils souhaitent éliminer.

- 9-28 août 2002 Plusieurs opérations militaires menées par l'UPC contre les localités lendu de Lipri, Zumbe, Penyi, Loga, Za et Ezekere entraînent la destruction de ces villages par le feu et font un grand nombre de morts parmi les civils, notamment le Chef Pilo du village de Ezekele.
- 14 août 2002 Mbusa Nyamwisi accepte de retirer ses troupes d'Irumu afin de faciliter une négociation, et affirme qu'il n'y aura pas de contre-attaque contre Bunia.
- 18 août 2002 Le carrefour des routes reliant Beni, Bunia et Komanda est pris par l'UPC.
- 23 août 2002 Des combats éclatent entre Ngiti et l'UPC à Komanda. Un grand nombre de civils auraient été tués.
- 23 août 2002 Le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo, du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires et d'un membre du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires est publié (note du Secrétaire général, A/57/349).
- Août 2002 Enlèvement et exécution sommaire de civils lendu et bira à Bunia et dans les environs. D'autres intellectuels bira et lendu voient leurs maisons incendiées, mais parviennent à s'échapper vers le Nord-Kivu.
- 31 août 2002 Opération militaire de l'UPC depuis Nyankunde, contre la localité lendu de Songolo. Le groupe armé trouve dans cette localité surtout des femmes et des enfants, dont 140 auraient été massacrés.
- 27-29 août 2002 Une attaque de l'UPC est lancée contre la population non iturienne à la mine d'or de Mabanga, à 32 kilomètres de Bunia. Cent cinquante civils environ sont tués.
- 29 août 2002 Le Ministre congolais des droits de l'homme, Ntumba Lwaba se rend à Bunia pour dynamiser les pourparlers de paix en cours à Kinshasa. Il est pris en otage par le Chef Kawa, à Mandro. L'incident est réglé avec la libération de neuf prisonniers de l'UPC, dont Lubanga, qui était incarcéré à Kinshasa.
- Août 2002 À Boga, une milice hema est organisée dans la ville, au moyen surtout de jeunes, parmi lesquels des mineurs.
- 1^{er} septembre 2002 Les dirigeants des communautés ethniques, aux pourparlers de paix de Kinshasa, exigent le départ des Ougandais et leur remplacement par une force de police. Ntumba Lwaba prétend que le Rwanda fait entrer en Ituri des forces qui prépareront le départ de l'UPDF.
- 2 septembre 2002 Un gouvernement UPC est constitué à Bunia, avec Adèle Lotsove, Ministre des finances, Jean-Baptiste Dhetchuvi, Ministre des affaires étrangères et Eneko, Gouverneur.
- 5 septembre 2002 Une coalition de l'APC, de Lendu, de Ngiti et de milices Maï-Maï attaquent Nyankunde, visent les groupes ethniques hema et biri, et auraient tué plus de 1 000 personnes dans la ville et dans les villages voisins.

6 septembre 2002	L'accord de Luanda est signé entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo. Un délai de 100 jours est prévu pour le retrait de l'UPDF après l'établissement de la Commission de pacification de l'Ituri.
10 septembre 2002	Il est indiqué dans le rapport spécial du Secrétaire général que dans le district de l'Ituri, 200 000 personnes auraient été tuées depuis le 11 juin 1999, que 500 000 auraient été déplacées et que plus de 60 000 des déplacés se trouvent à Bunia; l'UPC s'est emparée de villes importantes de l'axe Mahagi-Bunia-Beni et a réduit l'emprise du RCD-K/ML.
16 septembre 2002	L'APC et les milices lendu de Kpandroma, dans la collectivité de Djugu, lancent une attaque contre Mahagi, à 53 kilomètres de Bunia.
29 septembre 2002	Le rapport intérimaire sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo est soumis par le Rapporteur spécial (Iulia Motoc) (A/57/437)
7 octobre 2002	Des éléments de l'UPC occupent Mahagi.
15 octobre 2002	Le deuxième rapport du Groupe d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles de la République démocratique du Congo accuse l'UPDF de continuer à susciter des conflits ethniques pour réaliser des profits, en particulier dans l'Ituri.
Octobre 2002	Des organismes humanitaires ont du mal à obtenir la permission d'atterrir à Bunia, contrôlé par l'UPC. Les relations entre l'UPC et les organismes humanitaires demeurent tendues.
20 octobre- 10 novembre 2002	L'UPC lance plusieurs opérations militaires contre des localités lendu : Nombe, Kagabe, Songolo, Androzo, Pinga, Singo, Mongbwalu et Tseletsele. Des centaines de localités sont incendiées et des civils, en nombre inconnu, sont massacrés.
22 novembre 2002	L'ancien gouverneur de l'Ituri, Joseph Eneko Nguaza, est tué dans une embuscade à 20 km de Mahagi avec huit représentants des collectivités de l'Ituri.
Novembre 2002	Les travaux de la Commission de pacification de l'Ituri sont bloqués car l'Ouganda exige que l'Ituri soit reconnu comme province et non comme district, ce que refusent les autorités de Kinshasa.
Fin novembre- fin décembre 2002	Le MLC, avec le RCDN et l'UPC, attaquent Mambasa, se livrent à des pillages systématiques et des viols, et tuent des centaines de civils. La population appelle cela « effacer le tableau ».
Décembre 2002	L'UPC organise une opération militaire d'envergure à Mongbwalu, avec l'aide du MLC, et parviennent à s'emparer de cette localité.
17 décembre 2002	Au dialogue intercongolais qui se tient à Pretoria, un accord de paix global est signé.
20 décembre 2002	Création du FIPI, Front pour l'intégration et la paix en Ituri, qui regroupe le PUSIC, le FPDC et le FNL/FRPI à Ariwara.
31 décembre 2002	Le MLC, le RCD-N et le RCD-ML signent un accord de cessez-le-feu sous les auspices de la MONUC à Gbadolite.

2003

- 6 janvier 2003 Le RCD-Goma annonce qu'il a noué une alliance avec l'UPC.
- 6 janvier-15 janvier 2003 Les localités de Rethy et de Kpandroma sont prises par le RCD-K/ML et les milices lendu durant des opérations contre l'UPC.
- 15 janvier 2003 L'UPC attaque Nioka et détruit le centre de soins nutritionnels pour l'enfance créé par une organisation non gouvernementale internationale. Ils arrêtent et rouent de coups des prêtres accusés d'aider la population lendu.
- 17 février-6 mars 2003 L'UPC attaque les localités lendu de Lipri, Bambu et Kobu dans la collectivité de Banyari Kilo et incendie tous les villages environnants.
- 21 février 2003 Le Secrétaire général, dans son treizième rapport sur la République démocratique du Congo (S/2003/211), note l'insécurité généralisée, les déplacements massifs et les graves limitations de l'accès des organismes humanitaires en Ituri; 100 000 personnes ont été déplacées dans le nord-est depuis octobre 2002; les violations des droits de l'homme se poursuivent, tout comme les combats entre groupes ethniques et hema et lendu; la MONUC a du mal à assurer le contrôle de la situation en raison de l'absence de sécurité.
- 24 février 2003 Des ngiti attaquent Bogoro dans la localité de Bahema au Sud; 350 civils environ auraient été exécutés.
- 4 mars 2003 Jérôme Kakwavu crée un nouveau groupe rebelle, les Forces armées pour le Congo (FAPC).
- 6 mars 2003 Des combats éclatent entre l'UPDF et l'UPC à Bunia, l'UPC est chassée de Bunia.
- 17 mars 2003 L'établissement catholique de Drodro est attaqué, et 17 élèves sont tués.
- 20 mars 2003 La résolution 1468 (2003) du Conseil de sécurité prie le Secrétaire général d'intensifier la présence de la MONUC dans le district de l'Ituri et de suivre l'évolution sur le terrain.
- 2 avril 2003 Le document final du Dialogue intercongolais est signé à Sun City (Afrique du Sud).
- 3 avril 2003 Attaque lendu sur Drodro, qui fait 400 victimes parmi les civils.
- 4-14 avril 2003 La première réunion de la Commission de pacification de l'Ituri a lieu à Bunia le 7 avril 2003.
- 7 avril 2003 Joseph Kabila prête serment comme nouveau président pour la période de transition.
- 15 avril 2003 Le rapport sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo, est présenté par Iulia Motoc, le Rapporteur spécial (E/CN.4/2003/43).
- 6 mai 2003 Les troupes de l'UPDF quittent Bunia
- 10 mai 2003 Deux prêtres et 16 civils sont tués dans l'église de Nyakasanza, à Bunia, par des milices lendu

14 mai 2003	Deux observateurs militaires de la MONUC sont portés disparus à Mongwalu (leurs corps sont retrouvés le 18 mai).
6-16 mai 2003	Des combats éclatent entre les milices lendu et l'UPC; 500 civils environ auraient été tués. La plus grande partie de la population de Bunia quitte la ville.
17 mai 2003	La MONUC négocie un cessez-le-feu entre l'UPC et le FNI.
23 mai 2003	Les localités de Kilo, Itende et Lisey, dans la collectivité de Banyari Kilo, sont attaquées par des combattants lendu venus de Nyangaraye; 35 villages auraient été incendiés.
24 mai 2003	Signature de l'accord de cessez-le-feu entre le FNI et l'UPC, sous le patronage de Joseph Kabila et du Représentant spécial du Secrétaire général, Amos Namanga Ngongi.
27 mai 2003	L'UPC chasse les troupes du FNI de Bunia.
30 mai 2003	La résolution 1484 (2003) du Conseil de sécurité autorise le déploiement d'une force multinationale intérimaire d'urgence à Bunia jusqu'au 1 ^{er} septembre 2003, pour assurer la protection et la sécurité des civils.
31 mai 2003	Les milices lendu et ngiti attaquent la localité de Tchomia avec, croit-on savoir, l'appui de l'APC et du FAC, faisant 90 morts parmi les civils.
5 juin 2003	La décision 2003/432/CFSP du Conseil de l'Union européenne autorise l'Opération Artémis, conformément au mandat énoncé dans la résolution 1484 (2003) du Conseil de sécurité et en établit la logistique (la France encadre cette mission; le général Neveux en est nommé le commandant).
10 juin 2003	Après l'attaque lendu contre Nioka, la ville est détruite; selon les enquêtes effectuées par la MONUC, 60 civils ont été tués.
11 juin 2003	Les milices lendu et ngiti attaquent Kasenyi et tuent au moins 80 civils.
12 juin 2003	L'Opération Artémis commence; 400 militaires sont déployés à Bunia et 500 à Entebbe (Ouganda) pour un appui logistique.
19 juin 2003	Un accord de cessez-le-feu est signé au Burundi.
1 ^{er} juillet 2003	Le Gouvernement de transition est installé.
6-7 juillet 2003	Les milices lendu et ngiti attaquent la localité d'Ambe et ses environs. Au moins 30 civils auraient été tués.
15 juillet 2003	Les mêmes milices attaquent Tchomia, faisant 10 morts.
19 juillet 2003	Le FNI et le FAPC attaquent Fataki, faisant 22 morts parmi les civils.
23 juillet 2003	Les milices ngiti attaquent Kaseyni, tuant 16 civils.
28 juillet 2003	Par la résolution 1493 (2003), le Conseil de sécurité, agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte, autorise la MONUC à prendre les mesures nécessaires pour protéger les civils en Ituri et dans les deux Kivu.
5 août 2003	Le FNI et le FAPC attaquent Fataki, tuant probablement 100 civils.
22 août 2003	Un massacre est signalé dans la localité de Gobu, située entre Mandro et Katoto. Il semble que 23 personnes au moins aient été tuées.

Fin août-début septembre 2003	De nouvelles attaques sont signalées contre la population de Fataki et de Bule. Selon de premières indications, on apprend l'existence de camps de travail forcé organisés par des combattants lendu près de Fataki (à Habo, Libi, Bali, Aleda, Ali et Beau Marché).
15 septembre 2003	La Force multinationale quitte Bunia et est remplacée par des éléments militaires de la MONUC, sous le nom de Brigade Ituri.
15 septembre 2003	L'UPC organise des manifestations à Bunia pour célébrer son premier anniversaire et demande que les dirigeants arrêtés par la MONUC soient relâchés. Les manifestations provoquent des incidents qui entraînent l'arrestation de 74 personnes, et de 28 autres le lendemain. Kisembo, Rafiki et Lobo sont placés en résidence surveillée pour quelques jours; les autres sont relâchés le lendemain. Lors des incidents causés par l'UPC, 12 personnes au moins ont été blessées.
29 septembre 2003	Huit policiers arrêtés en mai 2003 ont été relâchés. Kisembo, Rafiki et Lobo organisent leur remise à la MONUC. Les policiers sont transférés à Kinshasa.
6 octobre 2003	Les forces lendu attaquent Kachele, près de Bule, dans la collectivité de Bahema Badjere, faisant 65 morts.
17 octobre 2003	La MONUC arrête le chef d'état-major du FNI, Matthieu Ngudjolo.
9 novembre 2003	La MONUC arrête Saba Aimable Rafiki, chef de la sécurité de l'UPC.
2004	
Janvier	Des magistrats et des membres du ministère public auprès du tribunal de grande instance de Bunia rentrent à Bunia avec l'aide de la MONUC, de l'Union européenne et de la coopération française. Les victimes de violations des droits de l'homme commencent à porter plainte.

